

L'Enquête longitudinale nationale
sur les enfants et les jeunes (ELNEJ)
Cycle 3 - Nord

Guide de l'utilisateur des données

Juillet, 2002



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Table des matières

1.0	Introduction	5
2.0	Contexte	7
3.0	Objectifs	9
4.0	Méthode d'enquête	11
4.1	Définition de la population de l'ELNEJ	11
4.2	Plan d'échantillonnage de l'ELNEJ	11
4.2.1	Sélection de l'échantillon des ménages	11
4.2.2	Sélection de l'échantillon des familles et des enfants	12
4.3	Répartition de l'échantillon	12
4.3.1	Territoire Yukon	12
4.3.1.L	Choix de l'échantillon longitudinal au Cycle 1	12
4.3.1.C	Choix de l'échantillon aux Cycles 2 et 3	13
4.3.2	Territoires de Nord-Ouest et Nunavut	13
4.3.2.L	Choix de l'échantillon longitudinal au Cycle 1	13
4.3.2.C	Choix de l'échantillon aux Cycles 2 et 3	14
4.4	Effectif de l'échantillon	15
5.0	Collecte des données	19
5.1	Collecte auprès des ménages	19
5.2	Non-Réponse	20
5.3	Suivi des cas de non-réponse	20
6.0	Traitement des données	23
6.1	Saisie des données	23
6.2	Vérification	23
6.2.1	Vérification préliminaire	23
6.2.2	Vérification de la cohérence	23
6.3	Convention de désignation et structure de codage des variables de l'ELNEJ	24
6.3.1	Convention de désignation des variables	24
6.3.2	Acronymes des sections du questionnaire	25
6.3.3	Exemples de titres de variables	26
6.3.4	Structure de codage des variables de l'ELNEJ	27
6.4	Codage des questions ouvertes	28
6.5	Création de variables dérivées	28
6.6	Tableau de Concordance des Variables entre les territoires et les provinces	30
7.0	Pondération de l'échantillon	59
7.1	Poids longitudinal	59
7.2	Poids transversal	62
8.0	Concepts et définitions de l'ELNEJ	65
8.1	Estimations transversales et longitudinales	65
8.2	Unités d'analyse de l'ELNEJ	66
8.3	PCM et conjoint	66
8.4	Variables relatives à la famille	67
8.5	Variables relatives au statut socio-économique	69
8.6	Indicateurs géographiques	73

9.0	Contenu et validation des données de l'ELNEJ	75
9.1	Validation des données exprimées selon une échelle	75
9.1.1	Analyse des facteurs	76
9.1.2	Calcul des notes	77
9.2	Variables démographiques.....	78
9.3	Renseignements médicaux et biologiques.....	78
9.4	Scolarité (enfant)	79
9.5	Échelle de comportement.....	79
9.6	Relations.....	81
9.7	Échelle sur le rôle parental.....	81
9.8	Caractéristiques socio-démographiques.....	82
9.9	Échelle de dépression	83
9.10	Niveau de scolarité (parent)	83
9.11	Activité sur le marché du travail	83
9.11.1	Variables calculées de la population active	84
9.12	Revenu	84
9.12.1	Vérification du taux de rémunération et imputation du revenu.....	84
10.0	Qualité des données	87
10.1	Taux de réponse global et biais dans les réponses	87
10.2	Taux de réponse au questionnaire de l'enfant.....	88
11.0	Lignes directrices concernant la totalisation, l'analyse et la diffusion des données	89
11.1	Lignes directrices pour l'arrondissement.....	89
11.2	Lignes directrices pour la pondération de l'échantillon en vue de la totalisation	90
11.2.1	Définition des estimations de type nominal et des estimations quantitatives	90
11.2.2	Totalisation d'estimations de type nominales.....	92
11.2.3	Totalisation d'estimations quantitatives.....	92
11.3	Lignes directrices pour l'analyse statistique	92
11.4	Lignes directrices pour la diffusion en fonction du coefficient de variation	93
12.0	Tables de variabilité d'échantillonnage approximative	95
12.1	Comment utiliser les tables de c.v. pour les estimations de type nominales	96
12.1.1	Exemples d'utilisation des tables de c.v. pour des estimations de type nominales	98
12.2	Comment utiliser les tables de c.v. pour calculer des limites de confiance	100
12.2.1	Exemple d'utilisation de tables de c.v. pour obtenir des intervalles de confiance	101
12.3	Comment utiliser les tables de c.v. pour effectuer un test t	101
12.4	Coefficients de variation d'estimations quantitatives.....	102
12.5	Seuils pour la diffusion des estimations relatives à l'ELNEJ.....	102
13.0	Cliché d'article et fréquences par variable	105
13.1	Renseignements techniques	105
13.2	SAS Record Layouts	106
13.2.1	Fichier primaire.....	106

1.0 **Introduction**

L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes est une enquête de longue durée conçue pour mesurer le développement et le bien-être de l'enfant. Statistique Canada a entrepris le premier cycle de l'enquête en 1994-1995 au nom de Développement des ressources humaines Canada. En 1996-97, on entrepris le deuxième cycle de l'enquête et le troisième cycle a été mené en 1998-1999.

Statistique Canada a réalisé la composante des territoires, de concert avec les bureaux de la statistique du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Des données similaires ont été recueillies dans les provinces et les territoires, à partir de méthodes de collecte différentes toutefois. Le contenu diffère aussi légèrement. Le présent manuel a été produit pour faciliter la manipulation du fichier principal de la composante des territoires et pour donner des explications sur la qualité des données ainsi que d'autres questions analytiques relatives à l'ELNEJ.

Pour toute question relative à l'ensemble de données ou à son utilisation, s'adresser à :

Services aux clients:
Division des enquêtes spéciales
Statistique Canada
Téléphone : (613) 951-7355 OU 1-888-297-7355
Télécopieur : (613) 951-3012
Courriel : des@statcan.ca

2.0

Contexte

Avant qu'on entreprenne l'ELNEJ, peu d'études statistiques décrivaient un vaste assortiment des caractéristiques des enfants canadiens. Pourtant, les administrations publiques et les chercheurs ont besoin de données quantitatives sur la santé, le bien-être et les chances des enfants canadiens s'ils veulent en apprendre davantage sur le milieu dans lequel les enfants évoluent, ainsi que sur ce qu'ils expérimentent au cours de leur développement. Les données longitudinales revêtent une importance primordiale dans l'étude des étapes du développement de l'enfant au fil des ans et dans l'étude des incidences du milieu social de l'enfant et des facteurs associés à la famille.

Des données sur la prévalence et l'interaction de diverses caractéristiques et conditions aideront les auteurs de politiques à comprendre les processus qui modifient les risques et qui permettent de préserver et de favoriser un sain épanouissement des enfants. Pareille information améliorera l'aptitude des multiples partenaires de la société à échafauder des stratégies, des politiques et des programmes efficaces qui aideront les enfants à s'épanouir dans une société en pleine évolution comme la nôtre.

3.0

Objectifs

L'objectif principal de l'ELNEJ consiste à élaborer une base de données nationale sur les caractéristiques et les expériences des enfants et des jeunes du Canada, au cours de leur passage de l'enfance à la vie adulte. Plus spécifiquement, l'ELNEJ vise les objectifs suivants:

- déterminer la prévalence des paramètres biologiques, sociaux et économiques et des facteurs de risque des enfants et des jeunes du Canada;
- surveiller l'incidence de tels facteurs de risque, des événements de la vie et des facteurs de protection sur l'épanouissement des enfants; et
- communiquer l'information aux responsables des politiques et des programmes afin qu'ils s'en servent pour échauffer des politiques et des stratégies efficaces, susceptibles d'aider les jeunes à mener une vie saine, active et enrichissante.

Sous ces objectifs se cachent les besoins suivants :

- combler notre lacune actuelle concernant l'information sur les caractéristiques et l'expérience des enfants canadiens, surtout dans les premières années de leur vie;
- mettre l'accent sur toutes les facettes de l'enfance selon une approche holistique (à savoir l'enfant, sa famille, l'école et la communauté);
- diffuser des données de niveau national, provincial et territoriale dans la mesure du possible;
- explorer les domaines qui se prêteraient à une intervention au niveau des politiques, et qui affectent une partie importante de la population.

4.0

Méthode d'enquête

En ce qui a trait au plan de l'ELNEJ, l'objectif a consisté à sélectionner un échantillon représentatif d'enfants canadiens et à suivre l'évolution de ces derniers jusqu'à l'âge adulte.

4.1 Définition de la population de l'ELNEJ

La population cible du Cycle 1 de l'ELNEJ correspond aux enfants canadiens de 0 à 11 ans. Au cycle 2, l'échantillon a été remis à niveau pour englober les nouveau-nés et les enfants âgés d'un an. La population cible s'est ainsi étendue des nouveau-nés aux enfants de 13 ans.

Au cycle 3, il y a eu remise à niveau jusqu'à 15 ans, non seulement pour les nouveau-nés et les enfants d'un an comme au cycle 2. Ceci a donc élargi la population cible qui s'étale dans ce cycle des nouveau-nés aux enfants de 15 ans.

4.2 Plan d'échantillonnage de l'ELNEJ

Le plan d'échantillonnage de l'ELNEJ, au cycle 1, a eu pour point de départ le ménage. Les ménages ont été sélectionnés à partir de trois sources distinctes, à savoir la composante principale, la composante intégrée et la composante des territoires.

Composante des territoires

Le plan d'échantillonnage de l'ELNEJ dans le Nord a été intégré à l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP), afin de contribuer à alléger le fardeau de réponse. La population cible de l'échantillon intégré comprenait les membres de ménages résidant dans des logements privés occupés situés dans les deux territoires, à l'exclusion de la population des réserves indiennes, des bases des Forces canadiennes et de celle vivant en établissement. Par ailleurs, les résidents de territoires non érigés en municipalités ont aussi été exclus de la population cible (on estime ce nombre à 12,7 % des enfants âgés de 0 à 11 ans au Yukon et à 6,2 % des enfants âgés de 0 à 11 ans dans les Territoires du Nord-Ouest).

On a aussi dû tenir compte de la division des Territoires du Nord-Ouest en deux nouveaux territoires, le Nunavut et le Territoire de l'Ouest, qui aura lieu en 1999.

4.2.1 Sélection de l'échantillon des ménages

Un échantillon aléatoire simple de logements a été choisi à partir d'une liste d'adresses dans chaque collectivité, à l'exception de deux strates pour lesquelles on a eu recours à la composition aléatoire, afin d'obtenir essentiellement un échantillon aléatoire simple des lignes téléphoniques résidentielles.

On a inclus dans l'ELNEJ les ménages choisis qui comptaient au moins un enfant âgé de 0 à 11 ans.

Pour le cycle 2 de l'enquête, on a ajouté de nouveaux ménages dans les cas où il y avait un enfant âgé entre 0 et 1 an vivant dans le ménage choisi. La collecte des données aussi bien du panel longitudinal que de celui remis à niveau a été déléguée aux bureaux statistiques du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Au cycle 3, les bureaux statistiques locaux de chacun des territoires ont eu la responsabilité d'interviewer

les cohortes longitudinales et d'échantillonner les enfants pour la remise à niveau. Dans ce même cycle, de nouveaux ménages ont été encore ajoutés afin de représenter les nouveaux enfants âgés de 0 et 1 an, mais les remises à niveau ont également été ajoutées dans les autres cohortes d'âge entre 2 et 15 ans. Ces ménages ont été choisis à l'aide d'une méthode non probabiliste comme l'échantillonnage à la boule de neige ou par quota. On n'est pas certain de la méthode d'échantillonnage utilisée et on ne sait pas si le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont utilisé la même méthode ou non. Ce manque d'information a posé un problème dans l'estimation des totaux et des moyennes des populations à l'aide de l'estimateur uniforme Horowitz-Thompson puisque ce dernier exige la connaissance des probabilités d'inclusion. En choisissant l'estimateur par ratio à la place, la valeur des probabilités d'inclusion n'est pas nécessaire. Cet estimateur demande des renseignements secondaires connus pour toutes les unités de la population. Ces renseignements secondaires consistent en les données du recensement et les mises à jour des estimations de la population.

4.2.2 Sélection de l'échantillon des familles et des enfants

Lorsqu'un ménage comprenait plus d'une famille économique ayant des enfants âgés de 0 à 15 ans, seulement une des familles a été retenue pour participer à l'ELNEJ.

À l'intérieur de chaque famille choisie, le questionnaire a été administré à tous les enfants âgés de 0 à 15 ans, jusqu'à concurrence de trois. Lorsque la famille choisie comptait quatre enfants admissibles ou plus, trois d'entre eux ont été choisis au hasard pour faire partie de l'enquête.

4.3 Répartition de l'échantillon

L'échantillon du Cycle 1 de l'ELNEJ a été sélectionné en tenant compte de deux exigences importantes. En premier lieu, il fallait tirer dans chacune des dix provinces et chacun des deux territoires un échantillon dont l'effectif soit suffisant pour produire des estimations fiables pour tous les enfants de 0 à 11 ans. La répartition de l'échantillon a donc été établie de façon à ce que les échantillons correspondant aux provinces et aux territoires plus petits répondent à cette exigence.

Contrairement à l'enquête principale dans les provinces, il n'était pas nécessaire, au niveau des Territoires, d'avoir un assez grand échantillon pour produire des estimations par groupes d'âges ou cohorte sur sept clés. La répartition de l'échantillon dans les territoires a été faite de façon qu'il ne serait possible de produire d'estimation que pour les groupes d'âge agrégés.

4.3.1 Territoire du Yukon

4.3.1. L Choix de l'échantillon longitudinal au Cycle 1

Pour ce qui est de la cohorte longitudinale introduite au cycle 1, le territoire du Yukon a été divisé en cinq strates (voir tableau 1). Ces mêmes strates ont été utilisées dans les cycles ultérieurs pour les ajustements du poids proportionnel stratifié a posteriori aux fins des estimations. Pour les deux premières strates, on a eu recours à la composition aléatoire pour choisir l'échantillon en vue de l'interview. Pour les autres strates, des échantillons aléatoires ont été choisis à partir de listes de logements. L'échantillon de 1 500 ménages a été réparti en proportion de la taille de la population de chaque strate. Le nombre prévu de ménages par strate figure au tableau 1. Seulement une partie des ménages choisis comprenait des enfants dans la fourchette d'âge requise et ont pu participer à l'ELNEJ.

Tableau 1 Effectif de l'échantillon réparti par strate pour le Yukon, cycle 1

Strate de l'ENSP/ELNEJ	Effectif de l'échantillon des ménages
Whitehorse	1 084
Collectivités de taille moyenne	177
Collectivités autochtones	69
Collectivités mixtes	82
Collectivités non autochtones	88
TOTAL	1 500

4.3.1.C Choix de l'échantillon aux Cycles 2 et 3

L'échantillon longitudinal pour le Yukon a été réduit au Cycle 2 par l'élimination d'un certain nombre de ménages qui étaient en commun avec l'ENSP. Dans l'échantillon de ménages restant, le nombre d'enfants choisis a aussi été réduit à un maximum de deux enfants par ménage. Au total, 170 ménages ont été retirés de l'échantillon et on a réduit le nombre d'enfants interviewés dans 135 autres ménages.

Un nouvel échantillon d'enfants âgés de 0 à 1 an a été introduit pour la cohorte longitudinale aux cycles 2 et 3. Un échantillon transversal de remise à niveau composé d'enfants de 2 à 15 ans a aussi été introduit au cycle 3. Le territoire du Yukon a été divisé en cinq strates (voir tableau 1), et un nombre cible d'enfants par âge a été assigné au bureau local pour être interviewés. Dans la plupart des cas, la méthode de composition aléatoire a été probablement utilisée pour choisir l'échantillon pour l'interview. Puisque ce n'était pas une méthode probabiliste d'échantillonnage, le bureau territorial n'a pas pu communiquer à Statistique Canada des renseignements sur le nombre de contacts, de refus et autres non-réponses en rapport au nombre d'interviews. Au cycle 2, 64 nouveaux ménages se sont ajoutés au fichier de réponses. Au cycle 3, il s'est ajouté 257 nouveaux ménages ainsi que de nouveaux membres de 41 ménages longitudinaux existants.

4.3.2 Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

4.3.2.L Choix de l'échantillon longitudinal au Cycle 1

Au moment du choix de l'échantillon au cycle 1, les deux territoires faisaient partie des Territoires du Nord-Ouest et devaient être, tous les deux, bien représentés dans l'échantillon. Ils ont été traités comme des strates dans le cadre du plan d'échantillonnage, et l'échantillon de 1 500 ménages a été réparti entre ces deux strates pour répondre aux exigences des deux enquêtes quant à la production d'estimations pour chacun des nouveaux territoires. Pour ce faire, on a utilisé une méthode de répartition bien connue qui comporte un équilibre entre les exigences en matière de fiabilité aux niveaux du territoire et de la strate (Kish, 1988). Selon cette méthode, on a réparti l'échantillon proportionnellement à $(Wh_2 + 1/22)$, ou

Wh représente la proportion des ménages du Recensement de 1991 compris dans la strate h, où h=1,2. Cette répartition a produit un effectif de 652 ménages pour l'échantillon du Nunavut et de 848 ménages pour celui du Territoire de l'Ouest.

À l'intérieur du Nunavut et du Territoire de l'Ouest, l'échantillon a été réparti entre les collectivités admissibles en proportion de la taille de la population de celles-ci. Pour toutes les collectivités dont l'effectif comportait moins de 10 ménages, on a augmenté cet effectif à 10. On a déterminé qu'un minimum de 10 ménages était nécessaire pour justifier le coût de la tenue d'une enquête dans une collectivité. Le tableau 2 montre l'effectif de l'échantillon regroupé selon six régions.

Tableau 2 Effectif de l'échantillon réparti par région pour les T.N.-O., cycle 1.

RÉGION		Effectif de l'échantillon des ménages
Nunavut	Baffin	322
	Keewatin	204
	Kitikmeot	126
	Total	652
Territoire de l'Ouest	Inuvik	205
	Fort Smith	282
	Yellowknife	361
	Total	848
TOTAL		1 500

4.3.2.C Choix de l'échantillon aux Cycles 2 et 3

Les enfants âgés de 0 et 1 an ont été introduits dans la cohorte longitudinale aux Cycles 2 et 3. Un groupe transversal de remise à niveau constitué d'enfants âgés de 2 à 15 a également été introduit au Cycle 3. Les Territoires du Nord-Ouest et le territoire du Nunavut ont été divisés en trois strates chacun (voir tableau 2) et un nombre cible d'enfants par âge a été attribué aux bureaux locaux pour être interviewés. Dans la plupart des cas, la méthode de composition aléatoire ou une autre méthode non probabiliste a été probablement utilisée pour choisir l'échantillon à interviewer. Puisque ce n'était pas une méthode probabiliste d'échantillonnage, les bureaux territoriaux n'a pas pu communiquer à Statistique Canada des renseignements sur le nombre de contacts, le refus et autres non-réponses en rapport au nombre d'interviews. Il y'avait 17 nouveaux ménages ajoutés au fichier de réponses au cycle 2 et de nouveaux membres de 130 ménages longitudinaux existants se sont également ajoutés. Au cycle 3, 208 nouveaux ménages ont été ajoutés et de nouveaux membres de 4 ménages longitudinaux existants se sont également ajoutés

4.4 Effectif de l'échantillon

Au Cycle 1, tant au Yukon que dans les Territoires du Nord-Ouest, il a été déterminé que 1 500 ménages étaient nécessaires pour obtenir un échantillon suffisant d'enfants âgés de 0 à 11 ans dans le cadre de l'ELNEJ. Étant donné que dans le cadre de l'ENSP seulement 1 200 ménages étaient nécessaires pour obtenir l'échantillon requis de personnes âgées de 12 ans et plus, ce sont les exigences de l'ELNEJ qui ont déterminé l'effectif global de l'échantillon. Pour les cycles ultérieurs (2 et 3), les exigences de l'échantillon n'étaient pas définies par un nombre fixé de ménages, mais plutôt par le nombre de répondants requis.

Effectif réel des échantillons

Le tableau 3 montre l'effectif des échantillons répondants selon le territoire, pour les cycles 1, 2 et 3. Le tableau 4 comprend une répartition de l'effectif des échantillons selon l'âge, pour les cycles 1, 2 et 3.

Tableau 3 Effectif des échantillons répondants selon le territoire, cycle 1 et 2.

	Cycle 1	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 3
Territoire / Région	Nombre de ménages	Nombre d'enfants	Nombre de ménages	Nombre d'enfants	Nombre de ménages	Nombre d'enfants
Yukon						
Whitehorse	481	765	274	430	260	404
Collectivités de taille moyenne	82	126	42	69	38	55
Collectivités autochtones	19	36	3	6	3	5
Collectivités mixtes	38	65	15	25	16	26
Collectivités non autochtones	37	67	13	24	11	21
Total	657	1,059	347	554	328	511
Nunavut						
Baffin	181	358	154	303	139	263
Keewatin	127	244	116	227	106	185
Kitikmeot	91	170	82	152	72	124
Total	399	772	352	682	317	572
Territoire de l'Ouest						
Inuvik	74	139	59	105	48	83
Fort Smith	123	224	100	175	84	146
Yellowknife	131	210	98	158	83	132
Total	331	573	257	438	215	361
Territoires du Nord-Ouest						
Total	724	1,345	609	1,120	532	933
Total	1,384	2,404	956	1,674	860	1444

Tableau 4 Effectif des échantillons répondants selon l'âge, cycle 1.

Âge	Territoire du Yukon	Territoire de l'ouest	Nunavut
0	72	43	90
1	79	42	61
2	78	53	73
3	81	64	61
4	90	54	67
5	93	46	70
6	95	54	65
7	84	45	51
8	82	48	66
9	96	43	54
10	111	41	51
11	98	53	50
Total	1 059	586	759

Table 4 Effectif des échantillons répondants selon l'âge, cycle 2.

Pour le cycle 2, nous avons ajouté 214 enfants transversaux âgés de 0 et 1 an, 61 au Yukon et 152 aux Territoires du Nord-Ouest (77 aux Territoires de l'Ouest, 75 au Nunavut). Ces enfants ont été ajoutés afin de pouvoir produire des estimations transversales des enfants de 0 à 13 ans.

Âge	Yukon	Territoire de l'Ouest	Nunavut
0	18	38	33
1	43	38	44
2	40	43	56
3	39	40	58
4	31	54	50
5	50	50	48
6	48	58	49
7	56	50	57
8	55	54	54
9	45	38	40
10	53	57	44
11	53	51	27
12	41	39	24
13	46	34	40
Total	618	644	624

Table 5 Effectif des échantillons répondants selon l'âge, cycle 3.

Au cycle 3, 134 enfants transversaux âgés de 0 et 1 an ont été introduits dans l'échantillon pour le Yukon et 69 pour les Territoires du Nord-Ouest (32 aux Territoires de l'Ouest, 37 au Nunavut) pour permettre de produire des estimations transversales des enfants âgés de 0 à 15 ans. Il y avait également 250 enfants

transversaux âgés de 2 à 15 insérés dans l'échantillon provenant du Yukon et 288 des Territoires du Nord-Ouest (263 aux Territoires de l'Ouest, 25 au Nunavut) , ce qui a aidé à compenser la réduction de l'échantillon dans les cohortes d'âges plus élevés due de l'attrition.

Âge	Yukon	Territoires de l'Ouest	Nunavut
0	79	13	14
1	55	19	23
2	54	40	46
3	76	44	53
4	48	43	55
5	57	42	64
6	53	67	49
7	58	63	53
8	64	65	51
9	54	48	61
10	64	48	46
11	59	44	51
12	54	53	41
13	57	36	27
14	55	47	26
15	56	42	38
Total	943	714	698

5.0

Collecte des données

La collecte des données pour Cycle 1 de l'ELNEJ s'est déroulée entre 1994 et 1995. La collecte des données pour le deuxième cycle s'est déroulée entre 1996 et 1997. La collecte des données pour Cycle 3 s'est déroulée entre l'automne 1998 et le printemps 1999.

On a recueilli dans le premier cycle, pour chaque ménage choisi ayant des enfants de 0 à 11 ans, des données sur trois enfants au maximum. Dans le deuxième cycle, ces répondants ont été contactés une autre fois et de nouveaux enfants âgés de 0 à 1 an ont été sélectionnés afin que chaque groupe d'âge (de 0 à 13 ans) soit représenté. Tous ces répondants (âgés de 2 à 15 ans) ont été contactés à nouveau au troisième cycle. En même temps, on a ajouté à l'échantillon de ce cycle des enfants supplémentaires appartenant à tous les groupes d'âges (de 0 à 15 ans).

5.1 Collecte auprès des ménages

Pour les 3 cycles, dans le cas de la collecte auprès des ménages, on a fait appel à une gamme variée de répondants et on a utilisé diverses méthodes. La collecte des données au Yukon et dans les T.N.-) est effectuée à l'aide d'une version abrégée du matériel d'enquête de l'ELNEJ et de l'ENSP. On retrouve ci-dessous une brève description de chaque genre de questionnaire utilisé pour la collecte auprès des ménages.

Liste des membres du ménage

Le questionnaire destiné aux ménages dans les territoires comprend une liste de tous les membres du ménage ainsi que des données démographiques de base pour chacun d'eux, de même que quelques questions sur le logement et le revenu du ménage. Une PCM a été choisie de la même façon que pour les composantes principale et intégrée, c'est-à-dire qu'on a demandé qui était la personne connaissant le mieux l'enfant. Cette personne a été désignée comme PCM pour le ménage. Dans la plupart des cas, la PCM était la mère de l'enfant.

À l'intérieur des composantes principale et intégrée, il était possible d'établir une grille des liens entre tous les membres du ménage. Étant donné que l'on n'a pas utilisé de techniques d'interview assistée par ordinateur, on n'a enregistré que les liens entre les membres du ménage et la PCM. On a par la suite demandé à la PCM de remplir deux autres questionnaires : le questionnaire du parent et le questionnaire de l'enfant.

Questionnaire du parent

L'objectif visé par le questionnaire du parent était de recueillir des données générales sur la santé de la PCM et de son conjoint, ainsi que des renseignements généraux sur l'environnement social de l'enfant, y compris la santé mentale de la PCM, le soutien social, le fonctionnement de la famille et les caractéristiques du voisinage. Dans la composante des territoires, on a omis la section sur le fonctionnement de la famille.

Certaines données socio-économiques au sujet de la PCM et de son conjoint ont aussi été recueillies. Parmi les principaux sujets abordés figuraient le niveau de scolarité, alphabétisation, les activités sur le marché du travail et le revenu.

Questionnaire de l'enfant

Le questionnaire de l'enfant a été rempli pour les enfants choisis du ménage âgés de 0 à 15 ans (jusqu'à concurrence de trois). On a fixé ce maximum pour alléger le fardeau de réponse. Parmi les principaux

sujets abordés dans le questionnaire de l'enfant figuraient la santé, le comportement, la scolarité, l'alphabétisation, le rôle parental et la garde légale des enfants.

Mesures cognitives et questionnaires auto-administrés

La collecte dans les territoires ne comprend pas le test d'Échelle vocabulaire en image Peabody, les questionnaires auto-administrés de l'enseignant et du directeur, le test d'indicateur d'aptitudes en lecture et en mathématiques ni les tests de compréhension de lecture et de calcul. .

Interviews

Les opérations de collecte se sont déroulées de novembre 1998 à mars 1999. Les interviews ont été effectués par des intervieweurs recrutés et formés par les bureaux de la statistique des T.N.-O. et du Yukon. On a contacté les ménages en personne ou par téléphone, selon l'endroit où ils se trouvaient. De façon générale, on est entré en rapport avec les ménages des régions plus urbaines par téléphone, tandis que l'on a rendu visite aux ménages des collectivités rurales et éloignées. Étant donné la longueur totale de l'interview de l'ENSP/ELNEJ, certains questionnaires ont été remplis plus tard parce que le répondant choisi n'était pas disponible au moment de la visite initiale, ou parce que la durée de l'interview était telle qu'il était impossible de la terminer en une seule fois.

Dans tous les logements, un membre informé du ménage, généralement la personne qui se trouvait à la maison au moment de la visite de l'intervieweur, a dressé une liste des membres du ménage (nom, âge, sexe, état matrimonial, lien avec la personne choisie) et a dû répondre à quelques questions sur le logement proprement dit. Par la suite, on a choisi une personne au hasard pour remplir le questionnaire sur la santé pour l'ENSP. Cette personne devait être âgée d'au moins 12 ans.

Supervision et contrôle

Tous les intervieweurs relevaient d'un groupe d'intervieweurs principaux. Ces derniers ont dû s'assurer que les intervieweurs étaient familiers avec les concepts et les procédures de l'ELNEJ et de l'ENSP. Ils ont effectué un contrôle périodique des intervieweurs et ont passé en revue les questionnaires remplis.

5.2 Non-réponse

Les intervieweurs ont eu pour instructions de faire toutes les tentatives raisonnables pour interviewer les membres des ménages admissibles dans le cadre de l'ELNEJ et de l'ENSP. Afin d'obtenir la collaboration des personnes qui avaient tout d'abord refusé de participer à l'ENSP, un intervieweur principal est entré en rapport avec elles pour souligner l'importance de l'enquête et de la collaboration du ménage. Cette démarche a été suivie par un deuxième appel (ou visite) de l'intervieweur. Si le moment de l'appel (ou de la visite) ne convenait pas, l'intervieweur prenait rendez-vous pour rappeler à un moment plus opportun. S'il n'y avait personne à la maison, de nombreuses tentatives ont été faites pour contacter le répondant. Toutefois, en dépit de tous les efforts déployés par les intervieweurs, il subsiste généralement un petit nombre de ménages non répondants à la fin de la période de collecte.

5.3 Suivi des cas de non-réponse

De nombreuses stratégies ont été adoptées pour réduire le nombre de cas de non-réponse. Avant le début des interviews, la tâche confiée à chaque intervieweur a été limitée, en fonction des résultats des essais, afin de permettre un suivi efficace des cas de non-contact (pour éviter de surcharger les intervieweurs).

Dans le cadre des procédures d'interviews, des moyens ont été proposés pour réduire le nombre de cas de non-contact, par exemple, faire des visites ou des appels à différentes heures de la journée, parler

aux voisins ou au propriétaire du logement pour obtenir des renseignements sur l'occupant ou des numéros de téléphone, etc.

Des intervieweurs principaux ou le superviseur du projet ont assuré le suivi des cas de refus, afin de tenter de convaincre les personnes concernées de participer à l'enquête.

Par ailleurs, les intervieweurs étaient autorisés, au besoin, à recruter des interprètes dans les collectivités éloignées du Nord, en vue de réduire le nombre de non-interviews dues à des problèmes de langue.

6.0

Traitement des données

Le produit principal de l'ELNEJ est un fichier de données épuré. La présente section comprend un bref sommaire de certaines des étapes de traitement nécessaires pour la production de ce fichier.

6.1 Saisie des données

Comme on l'a déjà indiqué à la section 5.1, tous les renseignements ont été recueillis auprès des ménages en personne ou au moyen d'interviews téléphoniques, et consignés sur des questionnaires en papier. Les bureaux de la statistique des territoires étaient responsables de la saisie des données comprises dans les questionnaires. Certaines des vérifications préliminaires ont été effectuées à cette étape, y compris des vérifications de l'étendue, du cheminement des questions (relativement à l'âge de l'enfant ou à des réponses à des questions particulières) ainsi que de la cohérence. Les données ont par la suite été envoyées au bureau central de Statistique Canada.

6.2 Vérification

6.2.1 Vérification préliminaire

La vérification préliminaire s'est accompagnée d'un formatage de base. Voici un aperçu des procédures qui ont été suivies.

Des fichiers de base de données ont été créés pour chaque questionnaire, à l'exception du questionnaire de l'enfant, pour lequel on a établi deux fichiers, en raison du nombre de questions.

Dans certaines sections, différentes options étaient offertes pour divers groupes d'âge. Par exemple, en Cycle 3, dans la section sur les problèmes de santé long-terme, on a posé à tous les enfants des questions au sujet de huit problèmes de santé différents, auxquels on a ajouté deux autres problèmes de santé, pour les enfants âgés 6 ans et plus. Au départ, les questions pour les enfants de 0 à 5 ans ont été enregistrées comme des variables distinctes, à part des questions destinées aux enfants de 6 à 11 ans. Dans le cadre de la vérification préliminaire, les différentes versions ont été combinées en un groupe de variables (afin que toutes les questions relatives à un état de santé particulier soient enregistrées comme la même variable, peu importe l'âge de l'enfant).

Le format de plusieurs variables a été modifié pour faciliter la vérification. Par exemple, en ce qui a trait à la date, le format est passé de JJMMAA à JJMMAAAA, afin de disposer d'une année à quatre chiffres.

Dans certains cas, des valeurs n'étaient pas inadmissibles pour des questions particulières. Ces entrées invalides ont été établies à valeur manquante.

6.2.2 Vérification de la cohérence

Après la vérification préliminaire, on a procédé à une vérification de la cohérence. Celle-ci visait à déterminer le rapport entre deux variables ou plus. Par exemple, dans la section socio-démographique, pour les enfants qui n'étaient pas nés au Canada, une question était posée sur la date de la première immigration au Canada (CSDCQ3). Une vérification de la cohérence a permis de comparer cette question à l'année de naissance de l'enfant. Si l'année d'immigration précédait l'année de naissance, on a indiqué la mention 'non déclarée' dans le cadre de la vérification. D'autres vérifications de la cohérence ont été effectuées pour les diverses sections du questionnaire, et tous les problèmes de qualité qui ont été notés sont abordés de façon détaillée dans la section 9 du présent document.

6.3 Convention de désignation et structure de codage des variables de l'ELNEJ

Certaines normes ont été prévues dans le système de documentation du fichier maître de l'ELNEJ en vue de l'étiquetage des titres et des valeurs des variables. Le but visé était de faciliter l'interprétation des données pour l'utilisateur. Ces normes sont décrites dans la présente section.

6.3.1 Convention de désignation des variables

Dans le fichier de maître de l'ELNEJ, une convention de désignation a été utilisée pour chaque variable, afin de fournir aux utilisateurs des renseignements particuliers au sujet de chacune. Tous les titres de variables comportent au maximum huit caractères, afin de pouvoir être utilisés facilement avec des progiciels d'analyse comme le SAS ou le SPSS.

Les titres de variables se présentent ainsi :

C SE C Q xxx

où :

C : se rapporte au cycle de l'ELNEJ. 'A' correspond au premier cycle, 'B' au deuxième, 'C' au troisième, etc. De toute évidence, la première diffusion de tous les titres de variable commencera par un 'C'.

SE : se rapporte à la section du questionnaire où figure la question ou à celle qui a servi au calcul de la variable. Le tableau de la section 6.3.2 comprend les acronymes utilisés pour les sections comprises dans la diffusion des données du troisième cycle. Le contenu de chacune de ces sections est décrit de façon plus détaillée à la section 9.

C: se rapporte à l'unité de collecte ou à l'unité à laquelle la variable se rapporte. Il existe quatre possibilités :

- C** signifie que la variable se rapporte à l'enfant
- P** signifie que la variable se rapporte à la PCM
- S** signifie que la variable se rapporte au conjoint/partenaire
- H** signifie que la variable se rapporte au ménage

b : se rapporte au cycle de l'ELNEJ dans lequel la variable a été mentionnée pour la première fois dans le fichier.
« b » signifie que la variable était nouvelle dans le deuxième cycle. Dans les cycles ultérieurs, les nouvelles variables seront également identifiées à l'aide d'une lettre minuscule représentant le cycle. Par exemple, les nouvelles variables dans le troisième cycle comporteront un « c », dans le quatrième cycle, elles comporteront un « d », etc. Des révisions ont été apportées au contenu du questionnaire entre les cycles. Si la révision a donné lieu à un changement à la signification ou aux valeurs d'une question, la variable a été traitée comme si elle était nouvelle et comporte un « b ».

Q: se rapporte au genre de variable. Il existe quatre possibilités :

- Q** signifie que la variable se rapporte à une question qui a été posée directement dans l'un des questionnaires de l'ELNEJ
- S** signifie que la variable se rapporte à une note calculée pour une des échelles utilisées dans le questionnaire (voir la section 9.1)

D signifie que la variable a été calculée à partir d'autres questions qui ont été posées dans le questionnaire (voir la section 6.5)

xxx: se rapporte à l'identification de la question ou de la variable. De façon générale, xxx est une série de caractères alpha-numériques qui indiquent le titre de la question sur la questionnaire.

6.3.2 Acronymes des sections du questionnaire

Le tableau qui suit donne un aperçu des acronymes utilisés pour chaque section des divers questionnaires de l'ELNEJ. Comme il est expliqué à la section 6.3.1, l'acronyme est inclus dans le titre de la variable pour toutes les variables du fichier de maître de l'ELNEJ. L'acronyme correspond aux deuxième et troisième caractères du titre de la variable.

ACRONYME	SECTION
AC	Variables relatives aux activités: - recueillies pour les enfants de 0 à 15 au moyen du questionnaire de l'enfant.
BE	Variables de comportement - questions destinées aux enfants âgés de 0 à 15 ans et comprises dans le questionnaire de l'enfant.
CH	Variables relatives aux problèmes de santé chroniques des adultes : -recueillies pour la PCM et le conjoint/partenaire au moyen du questionnaire du parent.
CS	Custody variables : - asked for children 0 to 15 on the Child's Questionnaire
DM	Variables démographiques calculées pour expliquer les conditions de vie de l'enfant : - calculées à partir des données figurant dans la liste des membres du ménage et la grille des liens.
DP	Variables de l'échelle de la dépression - cette échelle s'applique à la PCM et est comprise dans le questionnaire du parent.
ED	Variables relatives à la scolarité - questions destinées aux enfants âgés de 4 à 15 ans et comprises dans le questionnaire de l'enfant, ainsi qu'à la PCM et au conjoint dans le questionnaire du parent
GE	Variables géographiques : - calculées à partir des renseignements relatifs à l'échantillon.
HH	Variables sur le logement: -Ces questions portent sur les caractéristiques du logement
HL	Variables sur la santé : - recueillies pour les enfants de 0 à 15 ans au moyen du questionnaire de l'enfant et pour la PCM et le conjoint/partenaire au moyen du questionnaire du parent.
IN	Variables relatives au revenu - revenu du ménage et revenu personnel de la PCM; données recueillies au moyen du questionnaire général et du parent

LF	Variables relatives à la population active - recueillies pour la PCM et le conjoint/partenaire au moyen du questionnaire du parent
LT	Variables l'alphabétisation - questions destinées aux enfants âgés de 0 à 9 ans et comprises dans le questionnaire de l'enfant.
MD	Variables médicales/biologiques - questions destinées aux enfants âgés de 0 à 3 ans et comprises dans le questionnaire de l'enfant.
MM	Variables recueillies à l'intérieur de la liste des membres du ménage. Des variables démographiques de base ont été recueillies pour chaque membre du ménage. Ces variables sont incluses dans le fichier maître de l'ELNEJ pour l'enfant, la PCM et le conjoint/partenaire.
MS	Variables relatives au développement moteur et social : - questions destinées aux enfants âgés de 0 à 3 ans et comprises dans le questionnaire de l'enfant.
PR	Variables relatives au rôle parental - questions destinées aux enfants âgés de 0 à 11 ans et comprises dans le questionnaire de l'enfant.
RL	Variables relatives aux rapports sociaux : - questions destinées aux enfants âgés de 4 à 9 ans et comprises dans le questionnaire de l'enfant.
RS	Variables relatives à la limitation des activités : -recueillies pour la PCM et le conjoint/partenaire au moyen du questionnaire du parent.
SD	Variables sociodémographiques : - recueillies pour l'enfant au moyen du questionnaire de l'enfant et pour la PCM et le conjoint/partenaire au moyen du questionnaire du parent.
WB	Variables travail après la naissance: - questions destinées aux enfants âgés de 0 à 15 ans et comprises dans le questionnaire de l'enfant.

6.3.3 Exemples de titres de variables

Les exemples qui suivent servent à illustrer la convention de désignation utilisée pour les variables incluses dans le fichier maître de l'ELNEJ.

- CLFSQ2 Se rapporte à la Q2 de la section sur la population active à l'intention du conjoint/partenaire.
Le 'C' indique qu'il s'agit d'une variable du troisième cycle.
Le 'LF' indique qu'il s'agit de la section sur la population active.
Le 'S' indique qu'il s'agit du conjoint/partenaire.
Le 'Q' indique qu'il s'agit d'une question figurant directement dans le questionnaire.
Le '2' est le numéro d'identification de la question.
- CPRCS03 Il s'agit d'une note d'interaction positive sur l'échelle du rôle parental pour les enfants de 2 à 11 ans.
Le 'C' indique qu'il s'agit d'une variable du troisième cycle.
Le 'PR' indique qu'il s'agit de la section sur le rôle parental.

Le 'C' indique qu'il s'agit de l'enfant.
Le 'S' indique que la variable se rapporte à une note.
Le '03' est le numéro d'identification de la variable.

6.3.4 Structure de codage des variables de l'ELNEJ

Des normes ont été établies pour la structure de codage des variables de l'ELNEJ, afin d'expliquer certaines situations de façon cohérente pour toutes les variables. Figure ci-après une description de ces diverses situations ainsi que les codes utilisés dans chaque cas.

- Refus:** Au cours d'une interview, le répondant peut choisir de refuser de répondre à une question particulière.
- Dans le fichier de l'ELNEJ, une question qui a donné lieu à un refus comporte un code '8'. Dans le cas d'une variable à un chiffre, le code sera '8', pour une variable à deux chiffres '98', pour une variable à trois chiffres '998', etc.
- Ne sait pas:** Dans d'autres cas, le répondant peut ne pas connaître la réponse à une question particulière.
- Dans le fichier maître de l'ELNEJ, le code utilisé pour indiquer que le répondant ne savait pas la réponse à une question est '7'. Dans le cas d'une variable à un chiffre, le code sera '7', pour une variable à deux chiffres '97', pour une variable à trois chiffres '997', etc.
- Sans objet:** Dans certains cas, une question ne s'applique pas à un répondant de l'enquête. Le code '6', '96', '996', ... a été utilisé dans le fichier pour indiquer qu'une question ou une variable ne s'applique pas.
- 1 Dans certains cas, une question ou une série de questions ne s'appliquent pas. Par exemple, la question concernant le nombre de jours d'absence de l'école (CEDCcQ13) ne s'applique qu'aux enfants qui fréquentent effectivement l'école (CEDCD01). Autrement, la réponse à cette question sera codée '996'.
 - 2 Dans d'autres cas, une section complète du questionnaire ne s'applique pas, ou parfois même le questionnaire au complet. Par exemple, la section sur le développement moteur ne s'applique qu'aux enfants de 0 à 3 ans. Pour les enfants qui ne sont pas dans ce groupe d'âge (par exemple ceux âgés de 4 ans et plus), les variables relatives au développement moteur et social du fichier maître ont été établies à 'sans objet' ('6', '96', '996', etc.). Dans les cas où la PCM n'a pas de conjoint ou de partenaire d'union libre qui réside dans le ménage, toutes les variables relatives au 'conjoint' (par exemple pour la section sur la population active et la scolarité) ont été établies à 'sans objet'.
- Non déclaré :** Dans certains cas, dans le cadre du traitement, la réponse à une question a été établie à 'non déclaré'. Le code 'non déclaré' indique que la réponse à la question est inconnue. Des codes 'non déclaré' ont été attribués pour trois raisons principales:
- 1 Dans le cadre de l'interview, l'intervieweur pouvait entrer un refus ou un code 'ne sait pas'. Lorsque cela se produisait, l'interviewer sautait souvent cette section particulière du questionnaire. Dans le cas d'un refus, on partait du principe que les questions posées étaient délicates et qu'il était probable que le répondant ne veuille pas répondre à d'autres questions sur ce sujet particulier. Dans le cas d'une réponse 'ne sait pas', on partait du principe que le répondant n'était pas suffisamment informé

pour répondre à d'autres questions. Dans le cadre du système de traitement de l'ELNEJ, on a décidé que toutes les questions subséquentes se verraient attribuer un code 'non déclaré'. Un code 'non déclaré' signifie que la question n'a pas été posée au répondant. On ne sait pas si la question s'appliquait à ce dernier.

- 2 Dans certains cas, on n'a pas entamé un questionnaire particulier ou on y a mis fin prématurément. Par exemple, il a pu se produire une interruption, ou encore le répondant a pu décider qu'il voulait mettre fin à l'interview. S'il y avait suffisamment de données recueillies pour établir le ménage comme un ménage répondant, toutes les questions restantes du questionnaire et des questionnaires restants ont été établies à 'non déclaré'. La seule exception visait les cas où l'on savait qu'une certaine section ou qu'un certain questionnaire n'était pas applicable. Dans ce cas on a établi ces questions à 'sans objet'.
- 3 La troisième situation qui a motivé l'utilisation de codes 'non déclaré' a été le résultat des vérifications de la cohérence. Lorsqu'on a vérifié la cohérence entre les groupes de variables, si l'on a décelé une erreur, on a souvent établi une ou plusieurs variables à 'non déclaré'. (Voir la section 6.2.2 pour plus de renseignements au sujet de la vérification de la cohérence.)

Dans le cas des variables calculées, si une variable ou plus d'entrée de la variable comportaient un code 'refus', 'ne sait pas' ou 'non déclaré', la variable dérivée était établie à 'non déclaré'.

6.4 Codage des questions ouvertes

Quelques éléments du questionnaire de l'ELNEJ ont fait l'objet d'une question ouverte de la part des intervieweurs. Par exemple, dans la section sur la population active, si une PCM avait travaillé au cours des 12 mois précédents, elle devait préciser son emploi principal. Puis l'intervieweur posait une série de questions ouvertes :

En pensant à cet emploi, de quel genre d'entreprise, de service ou d'industrie s'agissait-il?

Encore une fois, en pensant à cet emploi, quel genre de travail est-ce que vous faisiez?

Dans ce travail, quelles étaient vos fonctions les plus importantes?

L'intervieweur inscrivait en toute lettre la réponse fournie par la PCM. Au bureau central, ces descriptions écrites ont été codées selon les codes d'industrie ou de profession, afin de décrire la nature du travail de la PCM. Des renseignements similaires ont été recueillis pour le conjoint, et des codes ont été attribués pour décrire la nature du travail.

Les systèmes de codage utilisés étaient la Classification type des professions de 1980 (CTP) et la Classification type des industries de 1980 (CTI). Des versions regroupées de ces codes sont disponibles dans le fichier maître (CLFPD07 et CLFPD08 pour la PCM, ainsi que CLFSD07 et CLFSD08 pour le conjoint).

6.5 Création de variables dérivées

Un certain nombre d'éléments d'information du fichier ont été dérivés en combinant des questions afin de faciliter l'analyse des données. Par exemple dans la section sur les caractéristiques socio-démographiques, on a posé à la PCM une série de questions sur l'immigration et la date d'immigration. À

partir de cette information et la date de naissance, une variable a été constituée pour indiquer l'âge au moment d'immigration, et une autre pour indiquer le nombre d'années depuis immigration.

Toutes les variables dérivées du fichier de maître de l'ELNEJ, comportent un 'D' comme cinquième caractère du titre de la variable.

6.6 Tableau de Concordance des Variables pour les territoires et les provinces

Titre de variable dans les territoires	Titre de variable dans les provinces	Commentaires
CGEHD01		
CGEHD02		
CGEHD03	CGEHD03	
	CGEHD04	
	CGEHD06	
	CGEHD07	
CMMPQ4/ CMMSQ4/ CMMCQ4	CMMPQ01/ CMMSQ01/ CMMCQ01	
-----	CMMCbQ1A	
-----	CMMCbD01	
CMMPQ5/ CMMSQ5/ CMMCQ5	CMMPQ02/ CMMSQ02/ CMMCQ02	
CMMPQ4A/ CMMSQ4A/ CMMCQ4A	CMMPQ03A/ CMMSQ03A/ CMMCQ03A	
CMMPQ4B/ CMMSQ4B/ CMMCQ4B	CMMPQ03B/ CMMSQ03B/ CMMCQ03B	
CMMPQ4C/ CMMSQ4C/ CMMCQ4C	CMMPQ03C/ CMMSQ03C/ CMMCQ03C	
CMMPQ6/ CMMSQ6/ CMMCQ6	CMMPQ04/ CMMSQ04/ ---	Pour les territoires, on demande le 'statut marital actuel' tandis que pour les provinces, on demande le 'statut marital'.
CDMCD01	CDMCD01	
CDMHD02	CDMHD02	
CDMCD03	CDMCD03	La composante des territoires renseigne seulement sur le lien des membres du ménage avec la personne repère. Il a donc été impossible de déterminer la 'situation des parents' des enfants dont la personne repère n'est pas le père, la mère, le frère ou la sœur. Dans de tels cas, si le ménage ne comptait pas d'autres membres de plus de 15 ans, la situation des parents a été présumée comme 'ne vit pas avec ses parents'.

CDMCD04	CDMCD04	
CDMCD05	CDMCD05	
CDMCD06	CDMCD06	
CDMPD06A	CDMPD06A	
CDMCD06B	CDMCD06B	Pour la valeur de '50' : Pour les provinces, on précise que 'le répondant n'a pas de conjoint(e)'. Pour les territoires, on précise que 'le répondant n'a pas de coinjoint(e) <i>vivant dans le ménage</i> '.
-----	CDMCD06C	
CDMPD06D/ CDMSD06D	CDMPD06D/ CDMSD06E	
CDMHD06F	CDMHD06F	
CDMHD07	CDMHD07	
CDMCD08	CDMCD08	La composante des territoires renseigne seulement sur le lien des membres du ménage avec la personne repère. Il a donc été impossible d'identifier les frères et sœurs des enfants dont la personne repère n'est pas le père ou la mère.
CDMCD09	CDMCD09	
CDMCD10	CDMCD10	
CDMCD11	CDMCD11	
CDMCD12	CDMCD12	
CDMCD13	CDMCD13	La composante des territoires renseigne seulement sur le lien des membres du ménage avec la personne repère. Il a donc été impossible de déterminer la 'situation des parents' des enfants dont la personne repère n'est pas le père ou la mère.
CDMCD14	CDMCD14	
CDMCD15	CDMCD15	
CDMCD16	CDMCD16	
-----	CDMCD17	La composante des territoires renseigne seulement sur le lien des membres du ménage avec la personne repère. Il a donc été impossible d'identifier les parents naturels des enfants dont la personne repère n'est pas le père ou la mère naturel(le).
CDMCD18	CDMCD18	
CDMCD18B	CDMCD18B	
CDMCD19	CDMCD19	
CDMCD19B	CDMCD19B	

CDMCD20	CDMCD20	
-----	CDMCbD21	
-----	CDMCbD22	
-----	CDMCbD23	
-----	CDMCbD24	
-----	CDMCbD25	
-----	CDMCbD26	
-----	CDMCbD27	
-----	CDMCbD28	
CDMHPC	CDMHPC	Pour les territoires, seuls les cinq premiers éléments du code postal ont été fournis; pour les provinces, le code postal en entier a été fourni
CEDPQ1/ CEDSQ1	CEDPQ01/ CEDSQ01	Le questionnaire des territoires comporte une catégorie de réponse additionnelle : '11 – FG'.
CEDPQ2/ CEDSQ2	CEDPQ02/ CEDSQ02	
-----	CEDPcQ2A/CEDScQ2A	
CEDPQ3/ CEDSQ3	CEDPQ03/ CEDSQ03	
-----	CEDPbQ3A/CEDScQ03	
CEDPQ4/ CEDSQ4	CEDPQ04/ CEDSQ04	
CEDPQ5/ CEDSQ5	CEDPQ05/ CEDSQ05	
CEDPQ6/ CEDSQ6	CEDPQ06/ CEDSQ06	
CEDPD01/ CEDSD01	CEDPD01/CEDSD01	La composante des territoires regroupe FG avec diplôme d'études secondaires..
CEDPD02/ CEDSD02	CEDPD02/ CEDSD02	
CEDPD04/ CEDSD04	CEDPD04/ CEDSD04	
CEDPcQ7A/ CEDScQ7A	CEDPcQ7A/ CEDScQ7A	
CEDPcQ7B/ CEDScQ7B	CEDPcQ7B/ CEDScQ7B	
CEDPcQ7C/ CEDScQ7C	CEDPcQ7C/ CEDScQ7C	
CEDPcQ7D/ CEDScQ7D	CEDPcQ7D/ CEDScQ7D	
CEDHcQ8A	CEDHcQ8A	
CEDHcQ8B	CEDHcQ8B	
CEDHcQ8C	CEDHcQ8C	
CEDHcQ8D	CEDHcQ8D	

CEDHcQ8E	CEDHcQ8E	
CLFPQ12A/ CLFSQ12A	CLFPbQ04/CLFSbQ04	
CLFPQ12B/ CLFSQ12B	CLFPbQ5A-CLFPbQ5H /CLFSbQ5A-CLFSbQ5H	La composante des provinces se divise en 8 questions par oui ou non (cocher toutes les réponses appropriées). Dans celle des territoires, on ne coche qu'une seule réponse.
CLFPQ12C/ CLFSQ12C	CLFPbQ06/CLFSbQ06	
CBLFPD05/ CLFSD05	-----	
CLFPD05B/ CLFSD05B	CLFPcD5A/ CLFSD5A	
CLFPD06/CLFSD06	-----	
CLFPD06B/ CLFSD06B	CLFPD06A/ CLFSD06A	
CLFPD07/ CLFSD07	CLFPD07/ CLFSD07	
	CLFPcD7A/CLFScD7A	
CLFPD08/ CLFSD08	CLFPD08/ CLFSD08	
	CLFPcD8A/CLFScD8A	
CLFPD09/ CLFSD09	CLFPD09/ CLFSD09	
-----	CLFPD12/ CLFSD12	
-----	CLFPD25/ CLFSD25	
-----	CLFPD34/CLFSD34	
-----	CLFPbD38/CLFSbD38	
-----	CLFPD51/CLFSD51	
-----	CLFHD49B	
-----	CLFHD50	
CLFPb17B/ CLFSb17B	CLFPb17A/ CLFSb17A	
-----	CLFPb17B/CLFSb17B	
CINHD01A	CINHD01A	
CINHD01B	CINHD01B	
CINPD02/CINSD02	CINPD02/CINSD02	
-----	CINHD03A	
-----	CINHD04A	
-----	CINHD05A	
CINHD07	CINHD07	

----	CINHD08B	Pour la composante des territoires, le revenu du ménage a été déclaré sous forme de catégories de revenu seulement. Par conséquent, il a été impossible de créer une variable SES, comme on l'avait fait pour les provinces. On a donc dû se servir du point milieu comme substitut de valeur de revenu continu. De plus, la variable 'SES ajusté' a été créée pour les territoires. Cette variable SES ajusté ne devrait pas être considérée comme équivalente à la variable SES des provinces.
----	CINHbD8L	
CINHD09	----	
CDPPQ12A-L	CDPPQ12A-L	
CDPPS01	CDPPS01	
----	CFNHQ01A-M	
----	CFNHQ02	
----	CFNHS01	
CSDPD01/ CSDSD01/ CSDCD01	CSDPD01/ CSDSD01/ CSDCD01	
CSDPD02/ CSDSD02/ CSDCD02	CSDPD02/ CSDSD02/ CSDCD02	
CSDPD02B/ CSDSD02B/ CSDCD02B	CSDPD02B/ CSDSD02B/ CSDCD02B	
CSDPD03/ CSDSD03/ CSDCD03	CSDPD03/ CSDSD03/ CSDCD03	
CSDPD04/ CSDSD04/ CSDSD04	CSDPD04/ CSDSD04/ CSDSD04	
CSDPD05/ CSDSD05/ CSDCD05	CSDPD05/ CSDSD05/ CSDCD05	
CSDPD05B/ CSDSD05B/ CSDCD05B	CSDPD05B/ CSDSD05B/ CSDCD05B	
CSDPD06/ CSDSD06/ CSDCD06	CSDPD06/ CSDSD06/ CSDCD06	
CSDPD06B/ CSDSD06B/ CSDCD06B	CSDPD06B/ CSDSD06B/ CSDCD06B	
CLTCcQ1	CLTCcQ1	
CLTCcQ2	CLTCcQ2	
CLTCcQ3	CLTCcQ3	

CLTCcQ4	CLTCcQ4	
CLTCcQ5	CLTCcQ5	
CLTCcQ6A	CLTCcQ6A	
CLTCcQ6B	CLTCcQ6B	
CLTCcQ7	CLTCcQ7	
CLTCcQ8	CLTCcQ8	
CLTCcQ12	CLTCcQ12	
CLTCcQ13	CLTCcQ13	
CLTCcQ14	CLTCcQ14	
CMDCQ1A	CMDCQ01A	
CMDCQ1B	CMDCQ01B	
CMDCQ1C	CMDCQ01C	
----	CMDCbQ2A- CMDCbQ2E	
CMDCQ3	CMDCQ03	
CMDCQ4	CMDCQ04	
CMDCQ5A	CMDCQ05A	
CMDCQ5B	CMDCQ05B	
CMDCQ5C	CMDCQ05C	
CMDCQ6	CMDCQ06	
CMDCQ7	CMDCQ07	
CMDCQ8A	CMDCQ08A	
CMDCQ8B	CMDCQ08B	
CMDCQ8C	CMDCQ08C	
CMDCQ9A	CMDCQ09A	
CMDCQ9B1	CMDCQ09B	
CMDCQ9B2	CMDCQ09C	
CMDCQ9B3	CMDCQ09D	
CMDCQ10A	CMDCQ10A	
CMDC10B1	CMDCQ10B	
CMDC10B2	CMDCQ10C	

CMDC10B3	CMDCQ10D	
CMDCQ12A	CMDCQ12A	
CMDCQ12B	CMDCQ12C	
CMDCQ13A	CMDCQ13B	
CMDCQ14A	CMDCQ14B	
-----	CMDCQ15	
CMDCQ16	CMDCQ16	
CMDCQ17	CMDCQ17	
CMDCb18B	CMDCQ18	La composante des territoire pose une question par oui ou non, puis demande quel type d'aide à l'accouchement a été utilisé. La composante des provinces ne contient qu'une question
CMDCb18C	-----	
CMDCb18D	-----	
CMDCb18E	-----	
CMDCQ21A	CMDCQ21A	
CMDC21B1	CMDCQ21B	
CMDC21B2	CMDCQ21C	
CMDC21B3	CMDCQ21D	
CMDC21B4	CMDCQ21E	
CMDCQ21C	CMDCQ21F	
CMDCQ22	CMDCQ22	
-----	CMDCQ23A-F	
CMDCQ24A	CMDCQ24A	
-----	CMDCQ24B	
CMDCQ25	CMDCQ25	
CMDCQ26	CMDCQ26	
CMDCQ27	CMDCQ27	
CMDCQ28A	CMDCQ28A	
CMDCQ28B	CMDCQ28B	
CMDCQ28C	CMDCQ28C	
CMDCQ28D	CMDCQ28D	

CMDCQ28E	CMDCQ28E	
CMDCQ28F	CMDCQ28F	
CMDCQ28G	CMDCQ28G	
CMDCQ28H	CMDCQ28H	
CMDCQ28I	CMDCQ28I	
CMDCQ28J	CMDCQ28J	
CMDCQ28K	CMDCQ28K	
CMDCQ28L	CMDCQ28L	
CMDCQ28M	CMDCQ28M	
-----	CWBCcQ1B	
-----	CWBCcQ1C	
-----	CWBCcQ02	
-----	CWBCcQ2B	
CMDCbQ29	CMDCbQ29	
CMDCbc29A	-----	
CMDCb29B	CMDCbQ31	
CWBCc29C	CWBCcQ4A	
CWBCc29D	CWBCcQ4B	
-----	CWBCcQ4C	
CMDCD01	CMDCD01	
CMDCD02	CMDCD02	
CMDCD03	CMDCD03	
CMDCD04	CMDCD04	
CMDCD05	CMDCD05	
CMDCD06	CMDCD06	
CMDCD07	CMDCD07	
CMDCD08	CMDCD08	
-----	CMDCD09	
-----	CMDCD10	
-----	CTMCQ01-33	

----	CEDCbQ0	
----	CEDCbQ0A	
CEDCD01	CEDCD01	
----	CEDCQ02	
----	CEDCQ03	
CEDCQ6	CEDCQ06	
CEDCD03	CEDCD03	
----	CEDCQ09A	
----	CEDCQ09B	
----	CEDCQ10	
CEDCQ12A	CEDCQ12A	
	CEDCQ12B	
	CEDCQ12C	
CEDCQ13	CEDCbQ13	
CEDCQ14A	CEDCQ14A	
CEDCb14A	CEDCb14A	
CEDCQ14B	CEDCQ14B	
CEDCQ14C	CEDCQ14C	
CEDCb14C	CEDCb14C	
CEDCQ14D	CEDCQ14D	
----	CEDCb14E	
----	CEDCb14F	
----	CEDCb14H	
CEDCQ15	CEDCb11A	Les provinces demandent : En dehors des changements d'écoles, combien de fois a-t-il/elle déménagé dans toute sa vie, c'est-à-dire, combien de fois a-t-il/elle changé de lieu de résidence habituel?; les territoires demandent : Combien de fois ... a-t-il/elle déménagé dans toute sa vie, c'est-à-dire, combien de domiciles a-t-il/elle habité?
----	CEDCQ11	
----	CEDCQ15A	
----	CEDCQ15B	
----	CEDCb15C	

----	CEDCQ16	
----	CEDCQ17	
----	CEDCQ18A	
----	CEDCQ18B	
	CEDCc18C	
	CEDCc18D	
----	CEDCQ19A	
----	CEDCQ19B	
----	CEDCQ19C	
----	CEDCQ19D	
----	CEDCb21A-CEDCb21K	
----	CEDCbQ22	
----	CEDCbQ23	
----	CMACS01-02	
	CMACcS03	
----	CRECS01-02	
----	CBECQ1	
----	CBECQ2	
----	CBECQ3	
----	CBECQ4	
----	CBECQ5	
----	CBECQ5A	
----	CBECQ6A	
CBECQ6B	CBECQ6B	
CBECQ6C	CBECQ6C	
CBECQ6D	CBECQ6D	
CBECQ6E	CBECQ6E	
----	CBECQ6E1	
CBECQ6F	CBECQ6F	
CBECQ6G	CBECQ6G	

----	CBECQ6H	
CBECQ6I	CBECQ6I	
----	CBECQ6J	
----	CBECQ6J1	
CBECQ6K	CBECQ6K	
CBECQ6L	CBECQ6L	
----	CBECQ6M	
CBECQ6N	CBECQ6N	
CBECQ6O	CBECQ6O	
CBECQ6P	CBECQ6P	
CBECQ6Q	CBECQ6Q	
----	CBECQ6R	
----	CBECQ6R1	
CBECQ6S	CBECQ6S	
CBECQ6T	CBECQ6T	
----	CBECQ6T1	
CBECQ6U	CBECQ6U	
CBECQ6V	CBECQ6V	
CBECQ6W	CBECQ6W	
CBECQ6X	CBECQ6X	
----	CBECQ6Y	
----	CBECQ6Z	
----	CBECQ6Z1	
CBECQ6AA	CBECQ6AA	
CBECQ6BB	CBECQ6BB	
CBECQ6CC	CBECQ6CC	
CBECQ6DD	CBECQ6DD	
----	CBEC6DD1	
CBECQ6EE	CBECQ6EE	
CBECQ6FF	CBECQ6FF	

----	CBECQ6GG	
CBECQ6HH	CBECQ6HH	
----	CBECQ6II	
CBECQ6JJ	CBECQ6JJ	
----	CBECQ6LL	
----	CBEC6LL1	
CBECQ6MM	CBECQ6MM	
CBECQ6NN	CBECQ6NN	
----	CBECQ6OO	
CBECQ6PP	CBECQ6PP	
----	CBEC6PP1	
CBECQ6QQ	CBECQ6QQ	
CBECQ6RR	CBECQ6RR	
CBECQ6SS	CBECQ6SS	
----	CBECQ6TT	
----	CBEC6TT1	
CBECQ6UU	CBECQ6UU	
CBECQ7A	CBECQ7A	
CBECQ7B	CBECQ7B	
CBECQ7C	CBECQ7C	
CBECQ7D	CBECQ7D	
CBECQ7E	CBECQ7E	
CBECQ7F	CBECQ7F	
----	CBECbQ9A- CBECbQ9O	
----	CBECS01	
----	CBECS02	
----	CBECS03	
----	CBECS04	
----	CBECS05	
CBECS06	CBECS06	Pour les provinces, on a utilisé huit questions pour déterminer le résultat de ce facteur (4-15 ans); pour les territoires, on en a seulement employé sept (4-15

		ans).
CBECS07	CBECS07	Pour les provinces, on a utilisé dix questions pour déterminer le résultat de ce facteur (4-15 ans); pour les territoires, on en a seulement employé cinq (4-15 ans).
CBECS08	CBECS08	Pour les provinces, on a utilisé huit questions pour déterminer le résultat de ce facteur; pour les territoires, on en a seulement employé sept.
----	CBECS09	
----	CBECS10	
CBECS11	CBECS11	Pour les provinces, on a déterminé le résultat de ce facteur pour les enfants de 4 à 15 ans; pour les territoires, on a déterminé le résultat pour les enfants de 8 à 15 ans.
CRLCQ1	CRLCQ01	
CRLCQ2	CRLCQ02	
----	CRLCQ03	
CRLCQ4	CRLCQ04	
----	CRLCQ05	
----	CRLCQ06	
----	CRLCQ07	
----	CRLCQ08	
CRLCQ9	CRLCQ09	
CPRCQ1	CPRCQ01	
----	CPRCQ02	
CPRCQ3	CPRCQ03	
----	CPRCQ04	
----	CPRCQ05	
CPRCQ6	CPRCQ06	
CPRCbQ7A	CPRCQ07	Pour les territoires, la question se divise en deux en fonction de l'âge. Pour les provinces, on pose une seule question dont la formulation varie selon l'âge.
CPRCQ7		
----	CPRCQ08	
----	CPRCQ09	
CPRCQ10	CPRCQ10	
CPRCQ11	CPRCQ11	

CPRCQ12	CPRCQ12	
----	CPRCQ13	
----	CPRCQ14	
----	CPRCQ15	
CPRCQ16	CPRCQ16	
----	CPRCQ17	
----	CPRCQ18	
----	CPRCQ19	
----	CPRCQ20	
----	CPRCQ21	
----	CPRCQ22	
----	CPRCQ23	
----	CPRCQ24	
----	CPRCQ25	
----	CPRCQ26A-K	
----	CPRCQ27	
----	CPRCQ28	
----	CPRCb30A-CPRCb30J	
----	CPRCb31A-CPRCb3H	
CPRCS01	CPRCS01	Pour les provinces, on a seulement employé cinq questions pour déterminer le résultat de ce facteur; pour les territoires, on en a utilisé quatre.
----	CPRCS02	
CPRCS03	CPRCS03	Pour les provinces, on a seulement employé cinq questions pour déterminer le résultat de ce facteur; pour les territoires, on en a utilisé quatre.
----	CPRCS04	
CPRCS05	CPRCS05	Pour les provinces, on a seulement employé cinq questions pour déterminer le résultat de ce facteur; pour les territoires, on en a utilisé quatre.
----	CPRCS06	
----	CPRCbS09	
----	CPRCbS10	
----	CCRCQ1A-bQ09	

----	CCRCbD02-06	
----	CPPCS01-02	
----	CPPCD01-02	
----	CA1CQ01-12	
----	CD1CQ01A-03	
----	CE1CQ01A-Q	
CRSPD01/ CRSSD01	CRSPD01/ CRSSD01	
CRSPQ1A/ CRSSQ1A	CRSPQ01A/ CRSSQ01A	
CRSPQ1B/ CRSSQ1B	CRSPQ01B/ CRSSQ01B	
CRSPQ1C/ CRSSQ1C	CRSPQ01C/ CRSSQ01C	
CRSPQ1D/ CRSSQ1D	CRSPQ01D/ CRSSQ01D	
CRSPQ1E/ CRSSQ1E	CRSPQ01E/ CRSSQ01E	
CCHPD01/ CCHSD01	CCHPD01/ CCHSD01	
CCHPQ1A/ CCHSQ1A	CCHPQ1A/ CCHSQ1A	
CCHPQ1B/ CCHSQ1B	CCHPQ1B/ CCHSQ1B	
CCHPQ1C/ CCHSQ1C	CCHPQ1C/ CCHSQ1C	
CCHPQ1D/ CCHSQ1D	CCHPQ1D/ CCHSQ1D	
CCHPQ1E/ CCHSQ1E	CCHPQ1E/ CCHSQ1E	
CCHPQ1F/ CCHSQ1F	CCHPQ1F/ CCHSQ1F	
CCHPQ1G/ CCHSQ1G	CCHPQ1G/ CCHSQ1G	
CCHPQ1H/ CCHSQ1H	CCHPQ1H/ CCHSQ1H	
CCHPQ1I/ CCHSQ1I	CCHPQ1I/ CCHSQ1I	
CCHPQ1J/ CCHSQ1J	CCHPQ1J/ CCHSQ1J	
CCHPQ1K/ CCHSQ1K	CCHPQ1K/ CCHSQ1K	
CCHPQ1L/ CCHSQ1L	CCHPQ1L/ CCHSQ1L	
CCHPQ1M/ CCJSQ1M	CCHPQ1M/ CCJSQ1M	
CCHPQ1N/ CCHSQ1N	CCHPQ1N/ CCHSQ1N	
CCHPQ1O/ CCHSQ1O	CCHPQ1O/ CCHSQ1O	

CCHSQ10	CCHSQ10	
CCHPQ1P/ CCHSQ1P	-----	
CCHPQ1R/ CCHSQ1R	-----	
CCHPQ1S/ CCHSQ1S	-----	
CCHPQ1T/ CCHSQ1T	-----	
CCHPbQ1U/ CCHSbQ1U	CCHPQ1U/ CCHSQ1U	
CCHPbQ1V/ CCHSbQ1V	-----	
CCHPbQ1W/ CCHSbQ1W	-----	
CHLPQ1/ CHLSQ1	CHLPQ01/ CHLSQ01	
CHLPQ2/ CHLSQ2	CHLPQ02/ CHLSQ02	
CHLPQ3/ CHLSQ3	CHLPQ03/ CHLSQ03	
CHLPcQ5A/ CHLScQ5A	CHLPcQ5A/ CHLScQ5A	
CHLPQ5B/ CHLSQ5B	-----	
CHLPQ5C/ CHLSQ5C	-----	
CHLPQ5D/ CHLSQ5D	-----	
CHLPcQ5/ CHLScQ5	CHLPQ05/ CHLSQ05	
CHLPbQ6/ CHLSbQ6	CHLPQ06/ CHLSQ06	
CHLPcQ7/ CHLPcQ7	-----	
CHLMQ8	CHLMQ08	Pour les provinces, on demande : 'Combien de fois dans votre vie...'; pour les territoires, on demande 'Combien de fois...'
CHLMQ9	CHLMQ09	
CHLMQ11	CHLMQ11	
CHHHQ1	CHHHQ01	
-----	CHHHQ02	
-----	CHHHQ02B	
CHHHQ3	CHHHQ03	
CHHHQ6	CHHHQ06	Le questionnaire des territoires comporte la catégorie de réponse 'suite' pour les quatre premiers types de logements.
-----	CHHHQ06b	

CSFHcQ1	CSFHQ01	
CSFHcQ2	CSFHQ02	
-----	CSFHQ03	
CSFHcQ4	CSFHcQ04	
CSFHcQ5A	-----	
CSFHcQ5B	-----	
CSFHcQ5C	CSFHQ05C	
CSFHcQ6A	CSFHQ06A	
CSFHcQ6B	CSFHQ06B	
CSFHcQ6C	CSFHQ06C	
CSFHcQ6D	CSFHQ06D	
CSFHcQ6E	CSFHQ06E	
CSFHcQ7A	-----	
CSFHcQ7B	-----	
CSFHcQ7C	-----	
CSFHcQ7D	-----	
CSFHcQ7E	-----	
CSFHcQ7F	-----	
-----	CSPHQ01A-F	
-----	CSPHS01	
-----	CSFHS6	
-----	COBHQ01-09	
CHLCQ1	CHLCQ01	
CHLCQ2	CHLCQ02	
CHLCQ3B	CHLCQ03B	
CHLCQ4A	CHLCQ04A	
CHLCb4C1	CHLCb4C1	
CHLCQ5	CHLCQ05	

CHLCbQ6	CHLCQ06	Dans la section sur l'état de santé, la composante des territoires pose la question uniquement pour les enfants de 4 et 5 ans. La composante des provinces pose la question pour les enfants de moins de 3 ans et formule les questions CHLCQ06, CHLCQ07, CHLCQ20 ET CHLCQ22 différemment selon l'âge.
CHLCbQ7	CHLCQ07	
CHLCQ8	CHLCQ08	
CHLCQ9	CHLCQ09	
CHLCQ10	CHLCQ10	
CHLCQ11	CHLCQ11	
CHLCQ12	CHLCQ12	
CHLCQ13	CHLCQ13	
CHLCQ14	CHLCQ14	
CHLCQ15	CHLCQ15	
CHLCQ16	CHLCQ16	
CHLCQ17	CHLCQ17	
CHLCQ18	CHLCQ18	
CHLCQ19	CHLCQ19	
CHLCbQ20	CHLCQ20	
CHLCQ21	CHLCQ21	
CHLCbQ22	CHLCQ22	
CHLCQ23	CHLCQ23	
CHLCQ24	CHLCQ24	
CHLCQ25	CHLCQ25	
CHLCQ26	CHLCQ26	
CHLCQ27	CHLCQ27	
CHLCQ28	CHLCQ28	
CHLCQ29	CHLCQ29	
CHLCQ30	CHLCQ30	
CHLCQ31	CHLCQ31	
CHLCQ32	CHLCQ32	
CHLCQ33	CHLCQ33	

CHLCQ34	CHLCQ34	
CHLCQ35	CHLCQ35	
CHLCQ36	CHLCQ36	
CHLCQ37	CHLCQ37	
CHLCQ38	CHLCQ38	
CHLCQ39	CHLCQ39	
CHLCQ40	CHLCQ40	
CHLCQ41	CHLCQ41	
CHLCQ42	CHLCQ42	Le questionnaire des territoires comporte une catégorie de réponse additionnelle : 10 - Dans un terrain boisé/par terre.
CHLCb43A	CHLCQ43A	
CHLCQ43B	CHLCQ43B	
CHLCQ43C	CHLCQ43C	
CHLCQ44	CHLCQ44	
CHLC45AA	CHLCQ45A	
CHLC45AB	CHLCQ45B	
CHLC45AC	CHLCQ45C	
CHLC45AD	CHLCQ45D	
CHLC45AE	CHLCQ45E	
CHLC45AF	CHLCQ45F	
CHLC45AG	CHLCQ45G	
CHLC45AH	CHLCQ45H	
CHLC45AI	CHLCQ45I	
CHLC45AJ	CHLCQ45J	
CHLC45AK	-----	
CHLCQ45B	CHLCQ45L	
-----	CHLCQ46	
-----	CHLCQ47A-B	
-----	CHLCQ48A-I	
-----	CHLCQ49	
-----	CHLCQ50	

----	CHLCQ51A-E	
----	CHLCQ52A-O	
----	CHLCD02	
----	CHLCbD4C	
----	CHLCbD4D	
----	CHLCbD45	
----	CHLCD51	
----	CHLCc02A	
----	CACCQ1	
----	CACCQ2AA-AG	
----	CACCQ2B	
CACCQ3A	CACCQ3A	
CACCb3AA	CACCb3AA	
CACCQ3B	CACCQ3B	
CACCQ3C	CACCQ3C	
CACCQ3D	CACCQ3D	Pour les provinces, la formulation de cette question varie avec l'âge de l'enfant
CACCcQ4A	CACCcQ4A	
CACCcQ4B	CACCcQ4B	
CACCbQ8	CACCbQ4C	
CACCQ9	CACCQ5	
----	CACCQ6A-F	
----	CACCQ7A-B	
----	CACCQ8A-B	
----	CEPCS15	
CCSCQ1	----	
CCSCQ2A	----	
CCSCQ2B	----	
CCSCQ3A	----	
CCSCQ3B	----	
CCSCQ4A	----	

CCSCQ4B	----	
CCSCQ5	----	
CCSCQ6A	----	
CCSCQ6B	----	
CCSCbQ6C	----	
CCSCQ7	----	
CCSCQ8	----	
CCSCQ9A	----	
CCSCQ9B	----	
CCSCQ10A	----	
CCSCQ10B	----	
CCSCc10C	----	
CCSCQ11	----	
CCSCQ12	----	
CCSCQ13	----	
CCSCQ14	----	
	CLFPQ01/CLFSQ01	
CLFPQ2/ CLFSQ2	CLFPQ02/ CLFSQ02	
----	CLFPbQ03/CLFSbQ03	
	CLFPbQ3A/CLFSbQ3A	
	CLFPbQ04/CLFSbQ04	
CLFPQ4A/ CLFSQ4A	----	
CLFPQ6A/ CLFSQ6A	----	
----	CLFPcQ06/ CLFScQ06	
CLFPc18A/CLFSc18A	CLFPcQ6A/CLFScQ6A	
CLFPc18B/CLFSc18B	CLFPcQ6B/CLFScQ6B	
CLFPc18C/CLFSc18C	CLFPcQ6C/CLFScQ6C	
CLFPQ11A/ CLFSQ11A	----	
CLFPQ4B/ CLFSQ4B	----	
CLFPQ6B/ CLFSQ6B	----	

CLFPQ11B/ CLFSQ11B	----	
CLFPQ4C/ CLFSQ4C	----	
CLFPQ6C/ CLFSQ6C	----	
CLFPQ11C/ CLFSQ11C	----	
CLFPb8_4/CLFSb8_4	----	
CLFPb84A/CLFSb84A	----	
CLFPb84B/CLFSb84B	----	
CLFPQ12/ CLFSQ12	----	
CLFPQ16/ CLFSQ16	CLFPbQ13/ CLFSbQ13	Pour les provinces, on demande : À cet emploi...
----	CLFPb14A	
----	CLFPb14B	
----	CLFPb14C	
----	CLFP14CC	
----	CLFPb14D	
----	CLFPb15A	
----	CLFPbQ16	
CINHQ1A	----	
CINHQ1B	----	
CINHQ1C	----	
CINHQ1D	----	
CINHQ1E	----	
CINHQ1F	----	
CINHQ1G	----	
CINHQ1H	----	
CINHQ1I	----	
CINHQ1J	----	
CINHQ1K	----	
CINHQ1L	----	
CINHQ1M	----	
CINHQ2	----	

CINHD02B	----	
CINHQ3	----	
CINPQ4B/CINSQ4B	----	
CSDPQ1/ CSDSQ1/ CSDCQ1	CSDPQ1/ CSDSQ1/ CSDCQ1	
CSDPQ2A1/ CSDSQ2A1/ CSDCQ2A1	CSDPQ2AA/ CSDSQ2AA/ CSDCQ2AA	
CSDPQ2A2/ CSDSQ2A2/ CSDCQ2A2	CSDPQ2AB/ CSDSQ2AB/ CSDCQ2AB	
CSDPQ2A3/ CSDSQ2A3/ CSDCQ2A3	CSDPQ2AC/ CSDSQ2AC/ CSDCQ2AC	
CSDPQ2A4/ CSDSQ2A4/ CSDCQ2A4	CSDPQ2AD/ CSDSQ2AD/ CSDCQ2AD	
CSDPQ2B/ CSDSQ2B/ CSDCQ2B	CSDPQ2B/ CSDSQ2B/ CSDCQ2B	
CSDPQ3/ CSDSQ3/ CSDCQ3	CSDPQ3/ CSDSQ3/ CSDCQ3	
CSDPQ4A/ CSDSQ4A/ CSDCQ4A	CSDPQ4A/ CSDSQ4A/ CSDCQ4A	
CSDPQ4B/ CSDSQ4B/ CSDCQ4B	CSDPQ4B/ CSDSQ4B/ CSDCQ4B	
CSDPQ4C/ CSDSQ4C/ CSDCQ4C	CSDPQ4C/ CSDSQ4C/ CSDCQ4C	
CSDPQ4D/ CSDSQ4D/ CSDCQ4D	CSDPQ4D/ CSDSQ4D/ CSDCQ4D	
CSDPQ4E/ CSDSQ4E/ CSDCQ4E	CSDPQ4E/ CSDSQ4E/ CSDCQ4E	
CSDPQ4F/ CSDSQ4F/ CSDCQ4F	CSDPQ4F/ CSDSQ4F/ CSDCQ4F	
CSDPQ4G/ CSDSQ4G/ CSDCQ4G	CSDPQ4G/ CSDSQ4G/ CSDCQ4G	
CSDPQ4H/ CSDSQ4H/ CSDCQ4H	CSDPQ4H/ CSDSQ4H/ CSDCQ4H	
CSDPQ4I/ CSDSQ4I/ CSDCQ4I	CSDPQ4I/ CSDSQ4I/ CSDCQ4I	

CSDPQ4J/ CSDSQ4J/ CSDCQ4J	CSDPQ4J/ CSDSQ4J/ CSDCQ4J	
CSDPQ4K/ CSDSQ4K/ CSDCQ4K	CSDPQ4K/ CSDSQ4K/ CSDCQ4K	
CSDPQ4L/ CSDSQ4L/ CSDCQ4L	CSDPQ4L/ CSDSQ4L/ CSDCQ4L	
CSDPbQ4S/ CSDSbQ4S/ CSDCbQ4S	CSDPQ4M/ CSDSQ4M/ CSDCQ4M	
CSDPQ4M/ CSDSQ4M/ CSDCQ4M	CSDPQ4N/ CSDSQ4N/ CSDCQ4N	
CSDPQ4N/ CSDSQ4N/ CSDCQ4N	CSDPQ4O/ CSDSQ4O/ CSDCQ4O	
CSDPQ4O/ CSDSQ4O/ CSDCQ4O	CSDPQ4P/ CSDSQ4P/ CSDCQ4P	
CSDPQ4P/ CSDSQ4P/ CSDCQ4P	CSDPQ4Q/ CSDSQ4Q/ CSDCQ4Q	
CSDPQ4Q/ CSDSQ4Q/ CSDCQ4Q	CSDPQ4R/ CSDSQ4R/ CSDCQ4R	
CSDPQ4R/ CSDSQ4R/ CSDCQ4R	CSDPQ4S/ CSDSQ4S/ CSDCQ4S	
CSDPQ5A/ CSDSQ5A/ CSDCQ5A	CSDPQ5A/ CSDSQ5A/ CSDCQ5A	
CSDPQ5B/ CSDSQ5B/ CSDCQ5B	CSDPQ5B/ CSDSQ5B/ CSDCQ5B	
CSDPQ5C/ CSDSQ5C/ CSDCQ5C	-----	CSDPQ5C pour les territoires englobe CSDPQ5C - 5S pour les provinces.
-----	CSDPQ5C/ CSDSQ5C/ CSDCQ5C	
-----	CSDPQ5D/ CSDSQ5D/ CSDCQ5D	
-----	CSDPQ5E/ CSDSQ5E/ CSDCQ5E	
-----	CSDPQ5F/ CSDSQ5F/ CSDCQ5F	
-----	CSDPQ5G/ CSDSQ5G/ CSDCQ5G	

----	CSDPQ5H/ CSDSQ5H/ CSDCQ5H	
----	CSDPQ5I/ CSDSQ5I/ CSDCQ5I	
----	CSDPQ5J/ CSDSQ5J/ CSDCQ5J	
----	CSDPQ5K/ CSDSQ5K/ CSDCQ5K	
----	CSDPQ5L/ CSDSQ5L/ CSDCQ5L	
----	CSDPQ5M/ CSDSQ5M/ CSDCQ5M	
----	CSDPQ5N/ CSDSQ5N/ CSDCQ5N	
----	CSDPQ5O/ CSDSQ5O/ CSDCQ5O	
----	CSDPQ5P/ CSDSQ5P/ CSDCQ5P	
----	CSDPQ5Q/ CSDSQ5Q/ CSDCQ5Q	
----	CSDPQ5R/ CSDSQ5R/ CSDCQ5R	
----	CSDPQ5S/ CSDSQ5S/ CSDCQ5S	
CSDPQ6A1/ CSDSQ6A1/ CSDCQ6A1	CSDPQ6/ CSDSQ6/ CSDCQ6	
CSDPQ6A2/ CSDSQ6A2/ CSDCQ6A2	CSDPQ6B/ CSDSQ6B/ CSDCQ6B	
CSDPQ6A3/ CSDSQ6A3/ CSDCQ6A3	----	CSDPQ6A pour les territoires englobe CSDPQ6C - 6S pour les provinces
----	CSDPQ6C/ CSDSQ6C/ CSDCQ6C	
----	CSDPQ6D/ CSDSQ6D/ CSDCQ6D	
----	CSDPQ6E/ CSDSQ6E/ CSDCQ6E	

----	CSDPQ6F/ CSDSQ6F/ CSDCQ6F	
----	CSDPQ6G/ CSDSQ6G/ CSDCQ6G	
----	CSDPQ6H/ CSDSQ6H/ CSDCQ6H	
----	CSDPQ6I/ CSDSQ6I/ CSDCQ6I	
----	CSDPQ6J/ CSDSQ6J/ CSDCQ6J	
----	CSDPQ6K/ CSDSQ6K/ CSDCQ6K	
----	CSDPQ6L/ CSDSQ6L/ CSDCQ6L	
----	CSDPQ6M/ CSDSQ6M/ CSDCQ6M	
----	CSDPQ6N/ CSDSQ6N/ CSDCQ6N	
----	CSDPQ6O/ CSDSQ6O/ CSDCQ6O	
----	CSDPQ6P/ CSDSQ6P/ CSDCQ6P	
----	CSDPQ6Q/ CSDSQ6Q/ CSDCQ6Q	
----	CSDPQ6R/ CSDSQ6R/ CSDCQ6R	
----	CSDPQ6S/ CSDSQ6S/ CSDCQ6S	
CSDPQ6B1/ CSDSQ6B1/ CSDCQ6B1	----	
CSDPQ6B2/ CSDSQ6B2/ CSDCQ6B2	----	
CSDPQ7A/ CSDSQ7A/ CSDCQ7A	CSDPb4AA/ CSDSb4AA/ CSDCb4AA/	
CSDPQ7B/ CSDSQ7B/ CSDCQ7B	CSDPb4AD/ CSDSb4AD/ CSDCb4AD/	

CSDPQ7C/ CSDSQ7C/ CSDCQ7C	CSDPb4AK/ CSDSb4AK/ CSDCb4AK/	
CSDPQ7D/ CSDSQ7D/ CSDCQ7D	CSDPb4AG/ CSDSb4AG/ CSDCb4AG/	
CSDPQ7E/ CSDSQ7E/ CSDCQ7E	CSDPb4AJ/ CSDSb4AJ/ CSDCb4AJ/	
CSDPQ7F/ CSDSQ7F/ CSDCQ7F	CSDPb4AB/ CSDSb4AB/ CSDCb4AB/	
CSDPQ7H/ CSDSQ7H/ CSDCQ7H	CSDPb4AC/ CSDSb4AC/ CSDCb4AC/	
CSDPQ7I/ CSDSQ7I/ CSDCQ7I	CSDPb4AH/ CSDSb4AH/ CSDCb4AH/	
CSDPQ7J/ CSDSQ7J/ CSDCQ7J	CSDPb4AF/ CSDSb4AF/ CSDCb4AF/	
CSDPQ7K/ CSDSQ7K/ CSDCQ7K	CSDPb4AL/ CSDSb4AL/ CSDCb4AL/	
CSDPbQ7L/ CSDSbQ7L/ CSDCbQ7L	CSDPb4AI/ CSDSb4AI/ CSDCb4AI/	
----	CSDPb4AE/ CSDSb4AE/ CSDCb4AE/	
CSDPQ8/ CSDSQ8/ CSDCQ8	CSDPQ8/ CSDSQ8/ CSDCQ8	Le questionnaire des territoires comporte une catégorie de réponse additionnelle 15 – Bahai.
CMSCbS01	CMSCS01	
CMSCbS02	CMSCS02	
CMSCQ1	CMSCQ01	
CMSCQ2	CMSCQ02	
CMSCQ3	CMSCQ03	
CMSCQ4	CMSCQ04	
CMSCQ5	CMSCQ05	
CMSCQ6	CMSCQ06	
CMSCQ7	CMSCQ07	
CMSCQ8	CMSCQ08	
CMSCQ9	CMSCQ09	
CMSCQ10	CMSCQ10	

CMSCQ11	CMSCQ11	
CMSCQ12	CMSCQ12	
CMSCQ13	CMSCQ13	
CMSCQ14	CMSCQ14	
CMSCQ15	CMSCQ15	
CMSCQ16	CMSCQ16	
CMSCQ17	CMSCQ17	
CMSCQ18	CMSCQ18	
CMSCQ19	CMSCQ19	
CMSCQ20	CMSCQ20	
CMSCQ21	CMSCQ21	
CMSCQ22	CMSCQ22	
CMSCQ23	CMSCQ23	
CMSCQ24	CMSCQ24	
CMSCQ25	CMSCQ25	
CMSCQ26	CMSCQ26	
CMSCQ27	CMSCQ27	
CMSCQ28	CMSCQ28	
CMSCQ29	CMSCQ29	
CMSCQ30	CMSCQ30	
CMSCQ31	CMSCQ31	
CMSCQ32	CMSCQ32	
CMSCQ33	CMSCQ33	
CMSCQ34	CMSCQ34	
CMSCQ35	CMSCQ35	
CMSCQ36	CMSCQ36	
CMSCQ37	CMSCQ37	
CMSCQ38	CMSCQ38	
CMSCQ39	CMSCQ39	
CMSCQ40	CMSCQ40	

CMSCQ41	CMSCQ41	
CMSCQ42	CMSCQ42	
CMSCQ43	CMSCQ43	
CMSCQ44	CMSCQ44	
CMSCQ45	CMSCQ45	
CMSCQ46	CMSCQ46	
CMSCQ47	CMSCQ47	
CMSCQ48	CMSCQ48	
----	CPACQ01-15	
----	CPACS01-04	
CWTCW01C	CWTCW01C	
CWTCW01L	CWTCW01L	
CIDHD01	CIDHD01	
CIDCD01	CHILDID	
SHXSECWT	SHXSECWT	
SHLONGWT	SHLONGWT	
SHAREFLAG	SHAREFLAG	
XSECFLG	XSECFLG	
LONGFLG	LONGFLG	

7.0

Pondération de l'échantillon

Dans une enquête par échantillon probabiliste telle que l'ELNEJ, l'estimation part du principe que chaque personne dans l'échantillon 'représente' plusieurs autres personnes en plus d'elle-même. Par exemple, dans un échantillon aléatoire simple de 2% d'une population, chaque personne dans l'échantillon représente 50 personnes dans la population.

À l'étape de la pondération, on calcule pour chaque enregistrement un poids, c'est-à-dire le nombre de personnes dans la population que représente cet enregistrement. Comme la population cible n'est pas la même pour l'échantillon transversal et l'échantillon longitudinal, le nombre de personnes que représente chaque enfant n'est pas le même. Par conséquent, deux séries de poids doivent être calculées : une première série pour l'échantillon transversal et une seconde pour l'échantillon longitudinal. Ces poids (CWTCW01C – transversal et CWTCW01L - longitudinal) se retrouvent sur les fichiers de l'ELNEJ et doivent être utilisés pour obtenir des estimations correctes des caractéristiques mesurées par l'enquête. Concrètement, seul le poids transversal est inscrit sur le fichier de l'échantillon transversal et seul le poids longitudinal est inscrit sur le fichier de l'échantillon longitudinal. Ainsi, si l'on doit estimer le nombre d'enfants vivant dans une famille monoparentale en 1998, on choisit les enregistrements dans l'échantillon transversal du cycle 3 qui ont cette caractéristique et on fait la somme des poids de ces enregistrements.

Échantillon longitudinal ou échantillon transversal?

Le choix de l'échantillon à utiliser dépend du type d'analyse à effectuer. L'échantillon longitudinal se rapporte à la population des enfants au moment de la sélection de cet échantillon (i.e. 1994/1995). La somme des poids longitudinaux est égale aux estimations démographiques disponibles pour juillet 1994. Seuls les enfants longitudinaux, i.e. ceux sélectionnés en 1994, se voient attribuer un poids longitudinal différent de zéro. Pour chaque cycle, on recalcule le poids longitudinal du panel afin de tenir compte de l'érosion supplémentaire (non-réponse) qui a lieu entre deux cycles de l'enquête, c'est-à-dire environ 2 ans. Il est celui qui se prête habituellement le mieux à l'analyse longitudinale basée sur une comparaison des données pour plus d'une année car il permet de quantifier les parcours des enfants dans le temps.

L'échantillon transversal permet d'effectuer des estimations à partir des données d'un seul cycle. On calcule un poids transversal distinct pour chaque cycle. Pour le cycle 1, l'échantillon longitudinal et l'échantillon transversal ont la même population cible. Comme les populations cibles sont identiques, une seule série de poids était requise pour ce cycle.

Des flux peuvent être calculées à l'aide d'estimations transversales produites pour deux cycles. Cependant, les flux ainsi mesurés sont des flux nettes. En effet, ces flux sont calculés à partir d'une photo prise pour chaque période de référence. Par conséquent, ils masquent toutes les transitions qui s'annulent.

La première étape de la pondération pour le cycle 2 consistait à déterminer à quels enfants on attribuerait un poids longitudinal ou transversal, ou les deux. Voici les différents types d'enfants :

Enfants longitudinaux de l'échantillon du Cycle 1.

Enfants longitudinaux de la remise à niveau du Cycle 2.

Les nouveaux enfants dans l'enquête au Cycle 3.

7.1 Poids longitudinal

Un poids longitudinal initial a été attribué aux enfants longitudinaux d'après leur poids au cycle 1 ou leur poids longitudinal au cycle 2. Ce poids est déterminé par la première probabilité de sélection mesurée lorsqu'on a tiré l'échantillon au cycle 1. Pour les nouveaux enfants au cycle 2 dans l'enquête, leur

probabilité de sélection était inconnue et on l'a estimé à partir d'une source externe pour les totaux de référence. Leur probabilité de sélection a été estimée comme étant le rapport d'enfants interviewés sur la population d'enfants estimée à partir des chiffres ajustés du recensement disponibles à ce moment.

Stratification à posteriori

On a ajusté les poids longitudinaux pour les rendre conformes aux chiffres de population connus. Pour les enfants qui faisaient partie de l'enquête en 1994, la stratification à posteriori ajuste les poids de façon que la somme des poids égale les estimations démographiques connues en juillet 1994. Pour les enfants qui faisaient partie de la remise à niveau du cycle 2, la stratification à posteriori ajuste les poids de façon que la somme des poids égale les estimations démographiques connues en juillet 1996. La stratification à posteriori a été faite par âge, sexe et territoire.

Estimations de population pour les T.N.-O. 1^{er} juillet 1994

Nouveau territoire	Sexe	Groupe d'âge	Population
Nunavut	Masculin	0-4	1,865
		5-9	1,658
		10-11	579
	Féminin	0-4	1,742
		5-9	1,573
		10-11	532
Territoire de l'Ouest	Masculin	0-4	2,146
		5-9	2,028
		10-11	750
	Féminin	0-4	2,084
		5-9	1,904
		10-11	686

Estimations de population pour le Yukon 1^{er} juillet 1994		
Sexe	Groupe d'âge	Population
Masculin	0-4	1,309
	5-9	1,290
	10-11	530
Féminin	0-4	1,209
	5-9	1,134
	10-11	489

Estimations de population pour les T.N.-O. 1^{er} juillet 1996			
Nouveau territoire	Sexe	Groupe d'âge	Population
Nunavut	Masculin	0-4	1,923
		5-9	1,746
		10-13	1,163
	Féminin	0-4	1,764
		5-9	1,648
		10-13	1,076
Territoire de l'Ouest	Masculin	0-4	2,140
		5-9	2,036
		10-13	1,494
	Féminin	0-4	2,056
		5-9	2,041
		10-13	1,309

Estimations de population pour le Yukon 1^{er} juillet 1996		
Sexe	Groupe d'âge	Population
Masculin	0-4	1,252
	5-9	1,364
	10-13	1,060
Féminin	0-4	1,168
	5-9	1,166
	10-13	1,027

7.2 Poids transversal

Au cycle 3, la collecte des données dans les territoires relevait de la responsabilité de chaque territoire. En conséquence nous ne savons pas quel modèle d'échantillon a été utilisé pour choisir les enfants qui ont fait partie de la remise à niveau au cycle 3. Ces ménages ont été sélectionnés à l'aide de méthodes non probabiliste comme la méthode de la boule de neige ou des quotas. Ce manque d'information a posé un problème dans l'estimation des totaux et des moyennes des populations à l'aide de l'estimateur uniforme Horowitz-Thompson puisque ce dernier exige la connaissance des probabilités d'inclusion. En choisissant l'estimateur par ratio à la place, la valeur des probabilités d'inclusion n'est pas nécessaire. Cet estimateur demande des renseignements secondaires connus pour toutes les unités de la population. Ces renseignements secondaires consistent en les données du recensement et les mises à jour des estimations de la population

Pour les enfants qui ne faisaient pas partie de la remise à niveau du cycle 3, un poids transversal initial a été assigné en se basant sur le poids du cycle 1 ou du poids longitudinal du cycle 2. Pour les enfants qui étaient nouveaux au cycle 3 et avaient entre 2 et 15 ans, leur poids initial a été rétabli au poids initial moyen des enfants longitudinaux du même âge et même sexe, qui vivaient dans le même territoire. Ceci a été fait afin d'éliminer les facteurs de poids périphériques qui n'étaient pas initialement dans l'échantillon. Pour les nouveau-nés du cycle 3, on a assigné un poids initial de 1.

Stratification à posteriori

On a ajusté les poids transversaux pour les rendre conformes aux chiffres de population connus. La stratification à posteriori ajuste les poids pour que leur somme soit égale aux estimations démographiques connues pour juillet 1998. La stratification à posteriori a été faite par âge, sexe et territoire.

Estimations de population pour les T.N.-O. 1 ^{er} juillet 1998			
Nouveau territoire	Sexe	Groupe d'âge	Population
Nunavut	Masculin	0-4	1,868
		5-9	1,879
		10-15	1,732
	Féminin	0-4	1,721
		5-9	1,725
		10-15	1,642
Territoire de l'Ouest	Masculin	0-4	1,876
		5-9	2,017
		10-15	2,214
	Féminin	0-4	1,778
		5-9	2,141
		10-15	1,944

Estimations de population pour le Yukon. 1^{er} juillet 1998		
Sexe	Groupe d'âge	Population
Masculin	0-4	1,133
	5-9	1,267
	10-15	1,571
Féminin	0-4	1,033
	5-9	1,160
	10-15	1,470

8.0 Concepts et définitions de l'ELNEJ

Nombreux variables et concepts sont essentiels aux analyses des données de l'ELNEJ. La présente section aborde brièvement les genres d'analyses qui sont possibles à partir des données de l'ELNEJ. Suit une description des variables clés qui ont été calculées en vue d'expliquer les conditions de logement et la situation socioéconomique des enfants.

8.1 Estimations transversales et longitudinales

La conception et l'échantillon de l'ELNEJ ont été établis de façon qu'il soit possible de produire à la fois des estimations **transversales et longitudinales**.

La répartition de l'échantillon des cycle 1, 2 et 3 a été faite de façon à permettre la production des estimation au niveau des Territoires pour les groupes d'âges agrégés. Il en est de même aussi bien pour les données transversales que pour les données longitudinales. L'échantillon transversal était exposé à des insuffisances de couverture puisqu'une portion importante de l'échantillon aurait dû être consacrée au plus grand afflux de migrants vers le Nord d'un cycle à l'autre. Au cycle 3, on a ajouté un petit groupe de remise à niveau pour compenser cela. Toutefois, la correction de cette insuffisance de couverture a été inégale entre les territoires à cause des méthodes non probabilistes utilisées pour la remise à niveau transversale de l'échantillon et de la taille limitée de cet échantillon.

Il y a deux cohorte longitudinale, celles qui étaient dans l'échantillon dès le cycle 1 (âgée de 0 à 11 ans au cycle 1) et celle qui étaient dans l'échantillon commençant au cycle 2 (0-1 an). L'échantillon longitudinal du cycle 1 comprend tous les enfants échantillonnés pour le cycle 1 de l'enquête dans les ménages répondants (excluant ceux provenant de l'échantillon intégré (ENSP) et les 3e et 4e enfant de chaque famille). L'objectif est de suivre ces enfants dans le temps et de les revisiter tous les deux ans. Vu la nature instable de la population du Nord, phénomène remarquable ici plus qu'ailleurs au Canada, les estimations à partir d'un échantillon sont particulièrement risquées. Dans un contexte longitudinal, cela peut causer de sérieux problèmes de fiabilité, puisque les enfants qui ne résident plus au Nord ne font plus partie de l'échantillon du Nord, ce qui réduit la taille de l'échantillon de façon importante à travers le nombre de panels dans les séries. L'analyse de ces enfants donnera aux chercheurs l'occasion de réaliser des études en profondeur au sujet de l'impact à long terme qu'ont les facteurs risques (comme le divorce ou le début d'une maladie) et les facteurs protecteurs (comme des interactions positives avec les parents ou la réussite scolaire à l'école) sur les enfants lorsqu'ils deviennent adultes. Si un enfant quitte le ménage ou il a été échantillonné au cycle 1, cet enfant sera dépisté là où il réside durant les cycle ultérieurs de l'enquête, pourvu qu'il ne quitte pas le Nord. Dans une perspective longitudinale, c'est l'enfant, non le ménage, qui est l'unité statistique de l'analyse.

Il convient de souligner que certains des enfants qui ont participé au cycle 1 de l'ELNEJ n'ont pas participé au second cycle ou pourraient ne pas participer aux cycles subséquents pour diverses raisons. Ce facteur est habituellement appelé l'attrition. Le nombre de ces enfants est attentivement surveillé et tous les efforts sont faits pour le réduire au minimum. Vu la nature de la population et la méthode de collecte des données dans le Nord, les taux de réponse ont été inférieurs à ce qui a été prévu pour les Territoires. Ceci a affecté de façon négative la fiabilité des estimations longitudinales. Les taux de réponses futures et toute attrition éventuelle de l'échantillon déterminera si l'échantillon permet encore la recherche longitudinale par cohorte d'âge aux niveaux actuels.

Aux cycles 2 et 3, l'ELNEJ a ajouté des enfants qui appartiennent aux groupes d'âges qui ne sont plus couverts dans l'échantillon longitudinal. Par exemple, au cycle 2, un panel d'enfants de 0 et 1 an a été ajouté à l'échantillon du cycle 2. Au cycle 3 une remise à niveau constituée d'enfants de tous les âges (0 à 15 ans) a également été ajoutée. L'échantillon augmenté ainsi a permis aux analyses transversales progressives de compléter la recherche longitudinale initiale. De cette façon, il est devenu possible d'avoir, à chaque cycle, une image instantanée des enfants canadiens de tous les âges.

8.2 Unités d'analyse de l'ELNEJ

Il est à noter que l'unité d'analyse prévue pour l'ELNEJ est l'enfant et, finalement, le jeune adulte. Pour chacun des cycles de l'enquête, une foule de renseignements seront recueillis sur la famille de l'enfant, sur le ou les parent(s) et sur le quartier.

Il est vrai que les familles ou les ménages sont des unités relativement simples pour l'analyse des données transversales, mais la situation devient tout à fait problématique lorsqu'il s'agit de données longitudinales. La composition des ménages change fréquemment, en raison du divorce des parents ou du départ de l'enfant du foyer familial. Des tentatives ont été faites dans le cadre d'autres études pour définir des 'ménages longitudinaux', mais l'application de ce concept n'a jamais été simple. On n'a trouvé aucune définition unique qui convenait à la plupart des tâches d'analyse, et de nombreuses définitions excluent la portion de la population qui a subi le changement. Malheureusement, il s'agit souvent d'une population importante et intéressante à étudier. Une meilleure solution a été proposée, à savoir utiliser l'individu comme unité d'analyse et présenter les variables de la famille et du ménage comme des caractéristiques de l'individu.

Ainsi, le fichier qui a été constitué pour cette diffusion des données de l'ELNEJ se compose des enregistrements des enfants. Si l'on veut comprendre la situation de la famille, on peut alors produire des estimations comme le nombre d'enfants dans les familles monoparentales ou le nombre d'enfants vivant dans des ménages à faible revenu.

8.3 PCM et conjoint

Dans chaque ménage de l'ELNEJ, un enfant de 0 à 15 ans a été choisi au hasard, et on a demandé au ménage quelle était la personne qui connaissait le mieux cet enfant. Cette personne a été désignée comme la **PCM**. Celle-ci devait fournir des renseignements sur les enfants sélectionnés au sein du ménage ainsi que des renseignements socio-démographiques sur elle-même et sur son conjoint. En de rares occasions, il aurait été préférable de désigner deux PCM différentes dans un même ménage. Par exemple, dans le cas d'une famille reconstituée, il aurait peut-être été préférable de désigner la mère comme PCM pour un enfant et le père pour un autre enfant. Cependant, pour simplifier la procédure d'interview, une PCM a été désignée par ménage. Il convient de noter que, pour différentes raisons, la PCM et son conjoint/partenaire ne sont pas nécessairement les mêmes personnes dans le premier et le troisième cycle. Pour cette raison, les analyses longitudinales comprenant les caractéristiques des parents doivent être faites avec précaution.

Voici la ventilation des données sur les liens entre les PCM et les enfants de l'ELNEJ dans les territoires pour le troisième cycle (d'après des données non pondérées) (CDMCD06):

- pour 81,96 % des enfants, la PCM était la mère (la mère biologique dans 74,23% et la mère par alliance, adoptive ou de famille d'accueil dans 7,73% des cas);
- pour 15,94% des enfants, la PCM était le père;
- pour 2,12% des enfants, la PCM n'était pas un des parents.

Lorsque la PCM avait un partenaire qui résidait sous le même toit au moment de l'interview, cette personne était désignée comme le **conjoint**. Étaient considérés comme conjoints les partenaires mariés et les partenaires en union libre. On a recueilli des renseignements socio-économiques détaillés au sujet du conjoint afin de décrire la situation de la famille de l'enfant.

Voici la ventilation des liens entre les conjoints et les enfants de l'ELNEJ dans les territoires pour le troisième cycle (d'après des données non pondérées) (CDMCD06B):

- pour 20,34% des enfants, la PCM n'avait pas de conjoint vivant sous le même toit;

- pour 63,02% des enfants, le conjoint était le père (53,42%, le père biologique et 9,6%, le père d'une famille reconstituée, le père adoptif ou le père d'une famille d'accueil);
- pour 12,05% des enfants, le conjoint était la mère (mère biologique, mère d'une famille reconstituée, mère adoptive ou mère d'une famille d'accueil);
- pour les ,97% d'autres enfants, le conjoint n'était pas un parent.
- pour 3,60% non déclaré

8.4 Variables relatives à la famille

Il est possible de décrire la famille d'un enfant de plusieurs façons à partir des données de l'ELNEJ. Bon nombre des variables relatives à la famille qui ont été employées pour décrire les enfants visés dans l'ELNEJ ont été tirées de ce qu'il est convenu d'appeler la grille des liens. Au moment de l'établissement de la liste des membres du ménage, certaines données démographiques fondamentales ont été recueillies pour tous les membres du ménage de l'enfant. Dans le cadre de cette composante, des questions étaient posées sur les liens de chaque personne avec le PCM. À partir de ces données, il a été possible de créer un ensemble exhaustif de variables en vue de décrire la situation de la famille de l'enfant.

Figurent ci-après certaines des variables relatives à la famille pour les enfants compris dans le fichier maître de l'ELNEJ. Les titres de ces variables figurent entre parenthèses.

Famille monoparentale

Il existe deux façons de décrire la situation parentale des enfants à partir des données de l'ELNEJ.

En utilisant la grille des liens, on a établi la situation de l'enfant au regard de la monoparentalité. Une proportion de 78,51 % des enfants vivaient avec deux parents, tandis que 19,36 % vivaient avec un seul parent, 0,55 % ne vivaient avec aucun de leurs parents et 1,57% étaient non déclaré. (CDMCD04) (d'après des données pondérées).

On peut également définir la situation parentale de l'enfant en fonction de la PCM. La proportion d'enfants qui vivaient dans un ménage où la PCM avait un conjoint s'établissait à 79,66 %. Par ailleurs, la PCM n'avait pas de conjoint dans le cas de 20,34 % des enfants (CDMPD06A) (d'après des données pondérées).

Les deux façons de décrire la famille de l'enfant présentent de grandes similitudes. Les faibles écarts sont attribuables exclusivement aux quelques cas où l'enfant vivait avec un parent qui n'avait pas été retenu comme PCM

Familles intacte, reconstituée et recomposée

Les enfants qui vivent avec deux parents sont classés comme des membres d'une famille intacte, d'une famille reconstituée ou d'une famille recomposée, selon la nature des rapports qu'ils entretiennent avec les parents.

Famille intacte

Une famille intacte est formée d'un couple marié ou en union libre dont **tous** les enfants sont les enfants biologiques et(ou) adoptifs des deux membres du couple.

Dans le cadre de l'ELNEJ dans les territoires, 70,79 % des enfants vivaient dans des familles intactes (CDMCD16).

Famille reconstituée

Une famille reconstituée est formée d'un couple marié ou en union libre, dont les deux membres vivent sous le même toit avec au moins un enfant qui est l'enfant biologique ou adoptif d'un des parents, mais pas de l'autre. Il convient de souligner que dans les cas où un enfant est l'enfant biologique des deux parents, il est considéré comme faisant partie d'une famille reconstituée si au moins un de ces parents vit avec un enfant par alliance.

Dans le cadre de l'ELNEJ dans les territoires, 5,22% des enfants étaient des enfants par alliance (CDMCD03) et 7,01% vivaient dans des familles reconstituées (CDMCD15) (d'après des données pondérées).

Famille recomposée

Une famille recomposée rassemble des enfants dont les liens avec l'un ou l'autre parent sont différents. Une famille **recomposée** est formée d'un couple marié ou en union libre qui vit avec au moins deux enfants, dont l'un n'a pas les mêmes parents biologiques et(ou) adoptifs que l'autre ou les autres enfants. Voici des exemples de familles recomposées :

- un couple qui vit avec les enfants biologiques de la femme et avec les enfants biologiques de l'homme (c'est-à-dire les enfants de la femme et ceux de l'homme);
- un couple qui vit avec les enfants biologiques de la femme et avec les enfants issus de la nouvelle union (c'est-à-dire les enfants de la femme et ceux du couple).

Les familles recomposées forment un sous-ensemble des familles reconstituées. Dans le cadre de l'ELNEJ dans les territoires, 1,95 % des enfants étaient membres de familles recomposées (CDMCD14) (d'après des données pondérées).

Famille économique

Pour les besoins de l'ELNEJ, une famille économique a été définie comme l'ensemble des membres de la famille unis par le sang, le mariage, une union libre ou l'adoption; les enfants en famille d'accueil sont considérés comme des membres de la famille économique. Par exemple, si une femme vit dans un ménage avec son conjoint et deux enfants, en plus de sa sœur et de l'enfant de sa sœur, l'ensemble des membres du ménage est considéré comme une famille économique. S'il y avait également dans le ménage un pensionnaire et son enfant, on considérerait qu'il s'agit d'une deuxième famille économique.

Fratie

Dans le contexte des données de l'ELNEJ, la fratrie englobe les frères et les sœurs germains, les demi-frères et demi-sœurs, ainsi que les frères et sœurs par alliance, adoptés ou en famille d'accueil. Seuls les frères et sœurs qui vivent dans le ménage sont pris en compte dans le calcul des variables découlant des fratries incluses dans le fichier maître. Dans le cas des unions libres, si les deux membres du couple ont avec eux leurs propres enfants, ces derniers sont considérés comme frères et sœurs. Il convient de souligner que la classification des fratries était indépendante de l'âge. Si un enfant de l'ELNEJ avait un frère ou une sœur adulte (de 21 ans, par exemple) qui vivait dans le même ménage que lui, ce frère ou cette sœur était pris en compte dans le calcul des variables relatives aux fratries. Ces variables comprennent l'ensemble de la fratrie, c'est-à-dire les frères et sœurs plus âgés, les frères et sœurs plus jeunes ou les frères et sœurs ayant exactement la même date de naissance, par exemple les jumeaux (CDMCD08, 09, 10 et 11).

8.5 Variables relatives au statut socio-économique

Deux variables ont été calculées à partir des données du troisième cycle pour aider les analystes à comprendre et à expliquer la situation socio-économique de la famille de l'enfant.

Situation socio-économique (CINHD09)

Les sociologues se servent souvent du terme « statut socio-économique » (SSE) pour désigner la position relative d'une famille ou d'un individu dans une structure sociale hiérarchique; Il est fondé sur l'accès à la richesse, au prestige et au pouvoir dont jouissent cette famille ou cet individu et sur le contrôle qu'ils exercent sur ces facteurs. Dans les études du développement scolaire et socio-émotionnel de l'enfant, le SSE est souvent défini de façon opérationnelle grâce à des mesures décrivant le prestige professionnel, le niveau d'éducation et la position économique des parents de l'enfant.

Dans les trois premiers cycles de l'ELNEJ, on a calculé une mesure du SSE pour chaque ménage de l'échantillon, et le résultat a été appliqué à chaque enfant choisi dans ce ménage. Cette mesure a été calculée d'après cinq sources : le niveau de scolarité de la PCM, le niveau de scolarité du conjoint, le prestige de la profession de la PCM, le prestige de la profession du conjoint et le revenu du ménage. La méthode d'établissement de chaque composante du SSE, ainsi que de la mesure globale du SSE, est décrite ci-dessous. Il convient de souligner que, pour les territoires, le revenu de la famille a fait l'objet d'une méthode de collecte différente, ce qui fait que le calcul du SSE est différent de celui des provinces. Le SSE a aussi été calculé à partir des notes types des provinces (pour PINEOLOG, l'écart moyen et l'écart type pour les provinces ont été utilisés pour le calcul de la note), afin de permettre des comparaisons entre les territoires et les provinces.

Scolarité - Années d'études

La variable relative à la scolarité utilisée pour l'établissement du SSE correspondait aux années d'études. Deux variables de ce genre ont été calculées de façon indépendante; une pour la PCM et une pour le conjoint (CEDPD04 pour la PCM et CEDSD04 pour le Conjoint). Pour la PCM, la variable des années d'études a été calculée à partir des questions (CEDPQ1 (années d'études primaires et secondaires) et CEDPQ4 (plus haut niveau de scolarité atteint après le secondaire). Afin de créer une variable sur le niveau de scolarité à intervalle plus ou moins constant, ces deux éléments ont été recodés pour représenter les années de scolarité de la façon suivante:

CEDPD04	Situation
00	CEDPQ1=1 (aucune scolarité)
03	CEDPQ1=2 (1 à 5 ans)
06	CEDPQ1=3 (6 ans)
07	CEDPQ1=4 (7 ans)
08	CEDPQ1=5 (8 ans)
09	CEDPQ1=6 (9 ans)
10	CEDPQ1=7 (10 ans)
11	CEDPQ1=8 (11 ans)
12	CEDPQ1=9 (12 ans)
13	CEDPQ1=10 (13 ans)
16	CEDPQ4=6 (BA/BSC)
18	CEDPQ4=7 (Maîtrise)
20	CEDPQ4=8 ou 9 (M.D./PH.D)

Une année additionnelle a été ajoutée au CEDPD04 si la PCM avait un diplôme d'une école technique ou d'un collège communautaire (c'est-à-dire, si CESPQ4= 4 ou 5, CEDPD04 = CEDPD04+1).

La même méthode a été appliquée pour établir la variable des années d'études pour le conjoint (CEDSD04).

Prestige de la profession

Le statut professionnel est un indicateur important du SSE. La variable relative à la profession utilisée pour le calcul de la SSE était une version modifiée d'une échelle élaborée par Pineo, Porter et McRoberts (1977). Le système de classification regroupe les professions décrites dans la *Classification type des professions de 1980* de Statistique Canada en 16 catégories à peu près homogènes, numérotées de 1 à 16, le niveau 1 étant le plus élevé et le niveau 16 le plus bas. L'échelle, qui comporte 16 catégories, classe les professions selon leur statut social ou leur prestige. Dans le cadre de l'ELNEJ, tant pour la PCM que pour le conjoint, on a obtenu une description détaillée de l'emploi considéré comme l'emploi principal pour les 12 mois précédents. Les renseignements ont été utilisés pour coder les professions selon la classification de 1980 et, par la suite, selon les 16 catégories fondées sur le prestige. Aux fins du calcul du SSE, on a renversé l'ordre de l'échelle Pineo-Porter-McRoberts. L'échelle finale utilisée pour le calcul du SSE comportait les valeurs suivantes :

01	Ouvriers agricoles
02	Métiers manuels non spécialisés
03	Ventes et services non spécialisés
04	Métiers manuels semi-spécialisés
05	Ventes et services semi-spécialisés
06	Fermiers
07	Métiers manuels et commerce spécialisé
08	Ventes et services spécialisés
09	Contremaîtres et femmes contremaître
10	Superviseurs
11	Cadres intermédiaires
12	Techniciens
13	Semi-professionnels
14	Cadres supérieurs
15	Employés professionnels
16	Travailleurs autonomes professionnels
96	Sans objet - code attribué au conjoint dans les cas où la PCM n'avait pas de conjoint
99	Non déclaré

Cette échelle peut être utilisée pour classer les personnes dans les divers groupes professionnels, mais on ne peut pas présumer que les intervalles entre les divers niveaux sont égaux. Par exemple, dans cette échelle, un cadre intermédiaire (code 11) occupe un rang supérieur à un superviseur (code 10), qui est lui aussi au-dessus d'un contremaître (code 09). Toutefois, cela ne signifie pas que l'écart entre la profession de cadre intermédiaire et de superviseur est équivalent à celui entre un superviseur et un contremaître. Si l'on part du principe que la construction mathématique sous-jacente donne une distribution particulière, on peut attribuer des intervalles aux diverses catégories. Mosteller et Tukey (1977) propose une transformation logit pour exprimer les données ordinales selon une échelle d'intervalles. À cette fin, le pourcentage de personnes compris dans chaque groupe professionnel est considéré comme un élément de la distribution logistique. Le code attribué à chaque profession est au centre de cet élément de la distribution logistique. Ce processus a été utilisé pour dresser un classement des 16 professions.

Pour chaque groupe professionnel x , les valeurs suivantes ont été calculées :

- p = pourcentage de personnes dont la profession se situe en-dessous de la profession x (selon la catégorie Pineo-Porter-McRoberts).
- pp = pourcentage de personnes dont la profession se situe à un niveau inférieur ou égal à la profession x (selon la catégorie Pineo-Porter-McRoberts).

$$\text{phi}(p) = p \cdot \ln(p) + (1-p) \cdot \ln(1-p)$$

$$\text{phi}(pp) = pp \cdot \ln(pp) + (1-pp) \cdot \ln(1-pp)$$

On a attribué à la profession x la valeur après recodage (logit) :

$$\text{PINEOLOG} = \frac{\text{phi}(pp) - \text{phi}(p)}{pp-p}$$

Cette variable, PINEOLOG (pour la PCM et le conjoint) a par la suite été utilisée pour le calcul du SSE.

La dernière variable utilisée pour le calcul du SSE était le revenu du ménage. Dans les territoires, une échelle a servi à déterminer le revenu du ménage. La section 9.17 comprend des renseignements plus détaillés sur la collecte des données sur le revenu du ménage et les questions relatives à la qualité de ces données. Pour calculer le SSE, on a utilisé le point milieu de la catégorie de revenu. La valeur de la catégorie de revenu la plus élevée a été établie à 100 000 \$.

Calcul final du SSE

Ainsi, les cinq variables utilisées pour calculer le SSE étaient les suivantes :

- CEDPD04 (années d'études de la PCM),
- CEDSD04 (années d'études du conjoint),
- PINEOLOG-PMK (code professionnel de Pineo pour la PCM transformé selon la distribution logit),
- PINEOLOG-CSP (code professionnel de Pineo pour le conjoint transformé selon la distribution logit),
- HHINC (revenu du ménage en milliers de dollars).

Chacune des cinq variables a été uniformisée pour avoir une moyenne de zéro et un écart type de un. Les écarts moyens et types obtenus à partir des données des provinces ont été appliqués aux résultats des territoires. On voulait ainsi permettre une comparaison du SSE entre les territoires et les provinces. Les valeurs manquantes (c.-à-d. les valeurs non déclarées) ont été écartées de la normalisation.

Au moment de la normalisation des variables relatives au conjoint (CEDSD04 et PINEOLOG-SP), si la PCM n'avait pas de conjoint, ces enregistrements ont été laissés de côté. Le total du SSE a par la suite été calculé à partir de la moyenne (non pondérée) des cinq variables uniformisées. Si l'une des cinq variables comportaient des données manquantes en raison de la non-réponse (refus, ne sait pas, etc.), la moyenne était reprise des autres éléments présents. S'il n'y avait pas de conjoint dans le ménage (c'est-à-dire si la PCM n'avait pas de conjoint), la moyenne était reprise des trois variables applicables (CEDP04, PINEOLOG-PCM et HHINC). Dans le cas des familles biparentales (c'est-à-dire lorsqu'il y avait une PCM et un conjoint), si deux des cinq variables d'entrée ou plus étaient absentes, le SSE a été établi à « non déclaré ». Dans le cas des familles monoparentales (c'est-à-dire lorsqu'il n'y avait pas de conjoint), si l'une des variables d'entrée ou plus était absente, le SSE a été établi à « non déclaré ».

Dans le fichier maître de Cycle 3, le SSE est étiqueté CINHD09.

Exemples de SSE

Dans le fichier maître de Cycle 3, les valeurs du SSE varient de -5,050 à +2,947.

Une mise en garde doit être faite lorsque l'on utilise le SSE, particulièrement dans le contexte des territoires. Le SSE est un concept reposant sur la moyenne de cinq composantes : scolarité des deux parents, échelle de prestige de la profession et revenu de la famille. Il se peut que certains de ces concepts ne s'appliquent pas dans les territoires.

Pour donner une idée des genres de familles associées aux différentes notes concernant le SSE dans les provinces, les exemples suivants sont donnés à titre informatif. À remarquer que les notes indiquées dans ces exemples sont approximatives et ne correspondent pas à des enregistrements réels du fichier de l'ELNEJ. Il est possible de donner de nombreux autres exemples pour chaque note concernant les familles monoparentales et biparentales.

NOTE - SES	EXEMPLE
1,5	Famille au sein de laquelle : la PCM et le conjoint ont un diplôme universitaire (B.A./B.Sc.); la PCM et le conjoint ont le statut de professionnel; le revenu du ménage est d'environ 77 000 \$.
0,5	Famille au sein de laquelle : la PCM a un diplôme universitaire (B.A./B.Sc.) et le conjoint a terminé sa 13 ^e année d'études; la PCM a le statut de semi-professionnel et le conjoint a un travail de bureau semi-spécialisé; le revenu du ménage est d'environ 57 000 \$.
0,0	Famille au sein de laquelle : la PCM a terminé sa 13 ^e année d'études et le conjoint a terminé sa 12 ^e année d'études; le conjoint a le statut de semi-professionnel et la PCM n'est pas sur le marché du travail; le revenu du ménage est d'environ 25 000 \$.
-0,5	Famille au sein de laquelle : la PCM et le conjoint ont terminé leur 12 ^e année d'études; la PCM a un travail de bureau semi-spécialisé et le conjoint a un travail manuel semi-spécialisé; le revenu du ménage est d'environ 16 000 \$.
-1,0	Famille au sein de laquelle : ni la PCM ni le conjoint n'ont terminé leurs études secondaires; la PCM a un travail de bureau non spécialisé et le conjoint a un travail manuel non spécialisé; le revenu du ménage est d'environ 20 000 \$.
-1,5	Famille au sein de laquelle : ni la PCM ni le conjoint n'ont terminé leurs études secondaires; ni la PCM ni le conjoint ne sont sur le marché du travail; le revenu du ménage est d'environ 12 000 \$.
-2,0	Famille au sein de laquelle : il n'y a pas de conjoint; la PCM n'a pas terminé ses études secondaires; la PCM n'est pas sur le marché du travail; le revenu du ménage est inférieur à 10 000 \$.

8.6 Indicateurs géographiques

L'échantillon de l'ELNEJ a été réparti de façon à permettre des analyses au niveau des territoires pour des enfants de grands groupes d'âge. Une variable indiquant la province de résidence figure dans le fichier maître (CGEHD03).

Les régions métropolitaines de recensement (RMR) figurent dans le fichier principal de l'ELNEJ (CGEHD02) ainsi qu'un indicateur de la taille de la région urbaine/rurale (CGEHD01). Il est à noter que les répondants du Yukon ont été codé 99 « non déclaré » pour cette variable, parce que la méthode utilisée pour la dériver n'identifie pas correctement la taille de la région urbaine.

9.0

Contenu et validation des données de l'ELNEJ

L'ELNEJ a été conçue pour que soit adoptée une approche écologique ou holistique de la mesure des conditions de vie et des caractéristiques de l'enfant, dans le but de saisir la diversité et la dynamique des facteurs touchant le développement de celui-ci. Pour assurer un traitement convenable dans l'enquête de tous les domaines pertinents qui influent le développement de l'enfant, on a procédé à une consultation multidisciplinaire dès la conception de l'enquête. Le choix des priorités, des questions et des domaines particuliers a résulté en grande partie d'un effort concerté incluant la contribution et les conseils :

- du Groupe consultatif expert de l'ELNEJ, composé de spécialistes du développement de l'enfant et des sciences sociales;
- de ministères fédéraux;
- de représentants des provinces et des territoires responsables des programmes liés au développement de l'enfant.

Le groupe a recommandé que l'ELNEJ porte sur une large gamme de caractéristiques et de facteurs influant sur la croissance et le développement de l'enfant. On a recueilli une foule de renseignements au sujet de l'enfant ainsi que de l'information sur son ou ses parents, d'autres membres de la famille, les caractéristiques de la famille et le quartier. La présente section donne un aperçu du contenu de chacune des sections du questionnaire ayant servi à la diffusion des données de l'ELNEJ.

Le système de traitement de l'ELNEJ comprend certaines vérifications de base de la qualité qui sont effectuées pour chaque section du questionnaire. Toutes les questions ayant donné lieu à un taux élevé de non-réponse ou à de nombreux rejets par suite de la vérification ont été examinées de façon détaillée. Au besoin, des comparaisons ont été faites avec des sources extérieures de données et des analyses ont été effectuées pour examiner les raisons possibles des écarts par rapport à ces autres sources. On traite ci-dessous des préoccupations relatives aux problèmes possibles de qualité des données pour les questions d'une section particulière.

Avant d'aborder le contenu et les résultats de la validation pour chaque section du questionnaire, on présente les méthodes générales de validation des données exprimées selon une « échelle ».

9.1 Validation des données exprimées selon une échelle

Pour certains des concepts dont la mesure a été jugée importante pour l'ELNEJ, on a décidé qu'il conviendrait mieux d'utiliser une échelle. Une échelle est constituée simplement d'un groupe de questions dont les réponses mises ensemble permettent de mesurer certains concepts.

Par exemple, à partir du questionnaire de l'enfant, il a été déterminé qu'il serait important d'évaluer certains comportements parentaux. L'échelle relative au rôle parental qui est utilisée a été proposée par M. Boyle du Chedoke-McMaster Hospital, à partir des travaux de Ken Dodge (Vanderbilt University), qui ont été adaptés de la Parent Practices Scale de Strayhorn et Weidman. L'échelle vise à mesurer trois concepts ou facteurs liés au rôle parental : les interactions positives, l'hostilité ou l'inefficacité parentale et la cohérence de pratiques parentales.

Pour chaque facteur mesuré au moyen d'une échelle, on calcule une note. La note attribuée à un facteur particulier peut servir à classer les personnes. Par exemple, les PCM ont déclaré avoir plus de rapports positifs avec les enfants qui ont obtenu les notes les plus élevées pour le facteur des 'interactions positives' dans l'échelle relative au rôle parental (ils riaient davantage ensemble, l'enfant était félicité plus souvent, etc.). La note s'appliquant à un facteur particulier est généralement fondée sur une série de questions, étant donné qu'une seule question ne peut mesurer le facteur ou le concept avec suffisamment de précision.

Au moment d'élaborer l'ELNEJ, lorsqu'on a pensé aux échelles particulières qui devraient servir à mesurer un concept donné, on a choisi autant que possible des échelles utilisées dans le cadre d'autres études, pour lesquelles on connaissait les propriétés psychométriques des mesures produites et on disposait de références complètes.

Toutefois, dans nombre de cas, le libellé de certaines questions a été modifié et, dans certains cas, de nouvelles questions ont été ajoutées. Parfois, l'échelle utilisée n'avait jamais servi à des enquêtes sur les enfants au Canada ou n'avait été appliquée qu'à de très petits échantillons. Compte tenu de ces préoccupations et d'autres relatives aux conditions dans lesquelles se sont déroulées les interviews, on était d'avis que les structures des facteurs des échelles utilisées dans le cadre de l'ELNEJ pourraient différer de celles décrites dans les ouvrages spécialisés. Par conséquent, l'équipe chargée du projet a décidé qu'il fallait procéder à une évaluation exhaustive des données exprimées selon une échelle, afin de s'assurer que les propriétés psychométriques comprises dans les autres études s'appliquaient à l'expérience de l'ELNEJ.

Dans les provinces, l'analyse des données exprimées selon une échelle s'est faite en trois étapes principales. Tout d'abord, une nouvelle analyse de facteurs a été effectuée au sujet de toutes les échelles, afin de déterminer les concepts ou facteurs inhérents à chacune. Puis les notes obtenues ont été calculées selon cette structure de facteurs. Enfin, des mesures de la fiabilité ont été produites. Les procédures qui ont été suivies pour chacune de ces étapes sont décrites en détail ci-dessous.

Dans les territoires, la première de ces trois étapes, à savoir l'analyse factorielle a été omise. On a plutôt utilisé les mêmes structures factorielles que dans les provinces pour calculer les notes des échelles dans les territoires, et des mesures de la fiabilité ont été produites. On visait ainsi à produire des notes d'échelles pour les territoires comparables à celles du reste des provinces.

Les détails relatifs à chaque échelle sont examinés plus loin dans la présente section, sous la rubrique pertinente.

9.1.1 Analyse des facteurs

Voici un sommaire des procédures utilisées pour l'analyse des facteurs de chaque échelle dans les provinces.

- 1 Pour chaque échelle (et groupe d'âge, si l'échelle utilisait des questions différentes pour les divers groupes d'âge), l'échantillon de répondants a été divisé au hasard en deux moitiés. On a procédé ainsi pour déterminer si les résultats seraient les mêmes pour des échantillons différents.
- 2 Pour chacune des moitiés d'échantillon, une analyse des composantes principales a été effectuée afin de déterminer le nombre de facteurs à extraire dans le cadre de l'analyse subséquente des facteurs. En principe, on s'attendait à arriver au même nombre de facteurs que ceux décrits dans les ouvrages spécialisés. En pratique, toutefois, certaines échelles ont fait ressortir un nombre différent de facteurs parce que, dans certains cas, des facteurs se sont combinés, tandis que dans d'autres, de nouveaux facteurs ont vu le jour.
- 3 L'analyse des facteurs a aussi été effectuée pour chaque moitié d'échantillon, et la structure des facteurs ainsi que les éléments de chaque facteur ont été comparés pour chacune.

L'analyse des facteurs nécessite que les données aient les mêmes propriétés qu'un intervalle ou un ratio, c'est-à-dire que la distance entre chaque catégorie de réponse à la question devrait être la même. Par exemple, dans les échelles dont les choix de réponse sont : Jamais, Parfois, Souvent et Toujours, on doit partir du principe que l'écart entre Jamais et Parfois est le même qu'entre Parfois et Toujours, du point de

vue du répondant. On pensait que cela n'était pas nécessairement le cas pour les échelles utilisées dans le cadre de l'ELNEJ.

Par conséquent, avant de procéder à l'analyse des facteurs pour les échelles de l'ELNEJ, les données ont été transformées au moyen de l'échelonnage optimal. La méthode utilisée était l'une de celles proposées par Young et plusieurs collaborateurs (Young, 1981), qui constitue une variante de la méthode d'échelonnage optimal de Fisher. La méthode est présentée comme un moyen de transformer des données qui sont essentiellement nominales ou ordinales, en intervalles ou en ratios, afin que les techniques statistiques qui s'appliquent à ces derniers puissent être utilisées.

Au départ, l'analyse des facteurs pour chaque échelle comprise dans cette diffusion des données de l'ELNEJ a été effectuée à partir de données non pondérées. À ce moment-là, les poids définitifs n'avaient pas encore été calculés. Une fois les poids connus, on a entrepris de répéter les analyses de facteur d'après les données pondérées. Avec ces poids, la structure des facteurs n'était pas toujours la même. À ce jour, les données selon une échelle comprises dans cette diffusion n'ont pas toutes été réanalysées avec les nouveaux poids. Pour l'échelle de dépression des PCM, il n'y a pas de poids puisque les unités d'analyse de ces échelles se situent au niveau des PCM et des ménages.

La structure des facteurs de chaque échelle a été déterminée à partir des données du premier cycle. La structure des facteurs des différentes échelles, déjà utilisée dans le premier cycle et utilisée à plusieurs reprises dans le second de l'enquête, était le résultat d'analyses effectuées d'après les données du premier cycle.

9.1.2 Calcul des notes

Les résultats des analyses de facteurs ont été utilisés pour déterminer les éléments « intégrés » à chaque facteur (c'est-à-dire ceux faisant partie de chaque facteur). L'étape suivante a consisté à calculer une note pour chaque facteur. À cette fin, on a additionné les valeurs de chaque question faisant partie du facteur. Dans certains cas, on a réechelonné des valeurs avant de calculer la note finale. Voici un exemple de la façon dont les notes des facteurs ont été calculées.

Exemple:

Dans le cas de l'échelle relative au rôle parental du questionnaire de l'enfant, un des concepts qui est ressorti des analyses de facteurs est celui de l'interaction positive. L'analyse du facteur a permis de déterminer quatre questions s'y rattachant.

CPRCQ01 À quelle fréquence félicitez-vous en lui disant des choses comme « Bravo! », « C'est très joli ce que tu as fait! » ou « Très bien! ».

CPRCQ03 À quelle fréquence vous arrive-t-il de rire avec lui/elle?

CPRCQ06 À quelle fréquence vous arrive-t-il de faire avec lui/elle une activité spéciale qu'il/elle aime?

CPRCQ07 À quelle fréquence vous arrive-t-il de faire des sports, des passe-temps ou des jeux avec lui/elle? (Ou CPRCQ7a, « À quelle fréquence vous arrive-t-il de faire des jeux avec lui/elle? », selon l'âge de l'enfant).

Les catégories de réponse à ces questions étaient de ce type :

- 1 - jamais
- 2 - environ une fois par semaine ou moins
- 3 - quelques fois par semaine
- 4 - une ou deux fois par jour
- 5 - plusieurs fois par jour

Au moment du calcul de la note pour le facteur de l'interaction positive des parents, les catégories ont été rééchelonnées de 0 à 4 (la catégorie 'jamais' correspondant à 0, la catégorie 'environ une fois par semaine ou moins/moins de la moitié du temps' à 1, ... et la catégorie 'plusieurs fois par jour/tout le temps' à 4). Pour le calcul de la note, ces valeurs ont été additionnées pour les sept questions comprises dans le facteur, avec un résultat de 0 à 20 pour l'interaction positive des parents. Une note de 20 correspond à l'absence de problème, et une note de 0 est l'indicateur le plus élevé possible d'un problème. Pour la plupart des notes calculées dans le cadre de l'ELNEJ, une note de 0 correspond à une absence de problème. Toutefois, il existe des exceptions à cette règle (comme ici), qui figurent dans la documentation relative à chaque échelle.

La note pour le facteur d'interaction positive des parents est étiquetée CPRCS01 (pour les 0 à 23 mois) et CPRCS03 (pour les 2 à 11 ans) dans le cliché d'enregistrement du fichier principal Le 'S' qui figure en 5^e place du titre de la variable indique qu'il s'agit d'une note.

9.2 Variables démographiques

Les variables démographiques traitées dans la présente section correspondent aux variables recueillies au moyen de la liste des membres du ménage. Au moment de l'établissement de cette liste, certains renseignements démographiques de base (p. ex., l'âge, le sexe, l'état matrimonial) ont été recueillis pour tous les membres du ménage de l'enfant. Ce questionnaire visait en outre à recueillir des données sur les liens entre chaque membre du ménage et le PCM. Toutes ces données ont permis de créer un ensemble complet de variables pour décrire la situation familiale de l'enfant. La plupart de ces variables sont essentielles pour l'analyse des données de l'ELNEJ et sont décrites à la section 8.

Il a fallu procéder à toute une série de vérifications concernant les données recueillies dans la grille des liens.

Voici des exemples des vérifications qui ont été effectuées :

- un parent biologique devrait avoir au moins 12 ans (mais pas plus de 55 ans) de plus que son enfant biologique
- la différence d'âge entre un mari et une femme devait être inférieure à 29 ans.

9.3 Renseignements médicaux et biologiques

La section des renseignements médicaux et biologiques visait les enfants de 0 à 3 ans. L'objectif principal a consisté à recueillir des renseignements sur certains facteurs comme la durée de la grossesse et le poids à la naissance dont il a été démontré qu'ils ont un effet direct sur la croissance et le développement de l'enfant. Par exemple, à long terme, les bébés ayant un poids insuffisant risquent davantage d'avoir une mauvaise santé et d'éprouver des problèmes de développement.

Pour chaque enfant de moins de 2 ans, on a recueilli des données sur la nature de l'accouchement, l'état de santé général du bébé à la naissance et l'utilisation de services spécialisés après la naissance. L'ELNEJ a aussi permis de recueillir des renseignements sur la grossesse de la mère biologique et sur l'accouchement, y compris sur des sujets opportuns du point de vue des politiques, comme les expériences d'allaitement de la mère et son style de vie avant la naissance de l'enfant.

Étant donné que le poids à la naissance est une variable aussi importante, on a bien pris soin de la vérifier. On a examiné les enregistrements des enfants dont le poids à la naissance était très faible (<1,5 kilogramme), afin de déterminer l'exactitude des données recueillies. Parmi les autres variables prises en compte au cours de la vérification, on note la taille du bébé à la naissance, le nombre de jours

de prématurité, les conditions de l'accouchement (naissances multiples et soins médicaux spéciaux) et l'état de santé du bébé à la naissance. Si aucune des autres données recueillies ne permettait de confirmer le faible poids à la naissance, celui-ci était établi à 'non déclaré'.

Quelques variables calculées pour cette section sont dignes de mention. Deux variables ont été calculées pour indiquer la durée de la grossesse. La variable CMDCCD06 correspond à la durée de la grossesse en jours et la variable CMDCCD07 indique si l'enfant est né prématurément (258 jours ou moins), à terme (259 à 293 jours) ou après terme (294 jours ou plus).

Une variable a été calculée (CMDCCD08) pour indiquer si le poids à la naissance de l'enfant était normal (< 2 500 grammes), modérément faible (1 500 à 2 499 grammes) ou très faible (<1 500 grammes).

9.4 Scolarité (enfant)

Cette section vise à obtenir des renseignements de base au sujet des expériences scolaires de l'enfant. La quantité et le type de renseignements recueillis varient selon l'âge de l'enfant; davantage de données sont recueillies au sujet des enfants plus âgés qui ont une plus grande expérience scolaire.

Pour tous les groupes d'âge, on a recueilli les renseignements de base suivants : le niveau scolaire de l'enfant, le genre d'école qu'il fréquente et la langue dans laquelle il reçoit son éducation, s'il aime l'école, s'il a des problèmes de comportement ou d'absentéisme ainsi que le nombre de changements d'école et de déménagements.

Dans le cas des enfants de première année et plus, on a posé des questions supplémentaires concernant d'autres aspects, comme le fait d'avoir sauté ou doublé une année, le rendement scolaire et l'éducation spécialisée.

9.5 Échelle de comportement

L'objectif de l'échelle de comportement est d'évaluer certains aspects du comportement des enfants âgés de quatre à onze ans. On a mesuré les comportements suivants des enfants :

- l'hyperactivité;
- les troubles émotifs;
- l'anxiété;
- l'agressivité physique;
- l'inattention;
- le comportement prosocial;
- les troubles de conduite.

Les questions comprises dans le questionnaire pour mesurer les comportements, les analyses utilisées pour établir les échelles et le résultat de ces analyses sont décrits ci-dessous.

Questions :

Pour les enfants âgés de 4 à 15 ans :

- Hyperactivité**
Les questions CBECQ6B, Q6I, Q6N, Q6P, Q6S, Q6W tirées de l'Étude sur la santé des enfants de l'Ontario (ESEO) et CBECQ6HH tirées de l'Enquête longitudinale de Montréal.
- Inattention**
Pour les enfants de 4 à 7 ans, la question CBECQ6P tirée de l'ESEO et les questions CBECQ6EE et Q6QQ tirées de l'Enquête longitudinale de Montréal mesurent l'inattention. Pour les enfants de 8 à 15 ans, seulement la question CBECQ6P était utilisée.
- Troubles émotifs**
Les questions CBECQ6F, Q6K, Q6Q, Q6V, Q6CC, Q6MM, Q6RR tirées de l'Étude sur la santé des enfants de l'Ontario (ESEO).
- Anxiété**
Les questions CBECQ6F, Q6Q, Q6V et Q6CC tirées de l'Étude sur la santé des enfants de l'Ontario (ESEO)
- Comportement prosocial**
Les questions CBECQ6D, Q6U, Q6BB, Q6SS et Q6UU tirées de l'Enquête longitudinale de Montréal mesurent le comportement prosocial.

Analyse des données de l'ELNEJ

Pour établir l'échelle de comportement dans le cadre de l'ELNEJ, une analyse factorielle a été effectuée pour vérifier le modèle théorique. Afin d'assurer l'uniformité avec l'échelle de comportement créée à partir du questionnaire du parent de l'enquête provinciale, la structure factorielle qui a été établie à partir de l'échelle de comportement des 4 à 13 ans a été appliquée à l'échelle de comportement dans les territoires.

Une fois les structures factorielles analysées et les questions relatives à chaque facteur déterminées, on a procédé au calcul des notes. Aucune imputation n'a été effectuée pour les valeurs manquantes. Pour produire les notes finales, on a retranché la valeur 1 à chacune des questions, afin que la plus faible note possible soit zéro. La note de chaque facteur de l'échelle a été déterminée grâce à la totalisation des valeurs des questions constituant le facteur. La note a été indiquée 'manquante' si l'une ou l'autre des valeurs de l'une ou l'autre des questions comprises dans le facteur n'avait pas été déclarée. Par exemple, une valeur pouvait être manquante si un parent avait refusé de répondre à une question. Une note de 0 indique l'absence de problème chez l'enfant pour tous les facteurs compris dans l'échelle de comportement, à l'exception du facteur prosocial, pour lequel une note de 0 indique une absence de comportement prosocial.

Résultats

Par suite de l'analyse factorielle imposée, quatre facteurs de l'enquête provinciale ont été retenus pour les territoires pour ce groupe d'âge :

- le facteur hyperactivité-inattention (CBECS06);
- le facteur comportement prosocial (CBECS07);
- le facteur troubles émotifs - anxiété (CBECS08); et
- le facteur atteinte à la propriété (CBECS11) (pour les 8 à 13 ans seulement).

Les questions comprises dans chaque facteur sont décrites dans le tableau suivant.

ÉCHELLE DE COMPORTEMENT POUR LES 4 À 15ANS

FACTEUR	NOTE	ÉLÉMENTS
Hyperactivité - inattention ¹	CBECS06	CBECQ6B, 6I, 6N, 6P, 6S, 6HH et 6W
Comportement prosocial ²	CBECS07	CBECQ6D, 6U, 6BB, 6SS et 6UU
Troubles émotifs ³	CBECS08	CBECQ6F, 6K, 6Q, 6V, 6CC, 6MM, 6RR
Atteinte à la propriété (8 à 15 ans seulement)	CBECS11	CBECQ6C, 6E, 6L, 6T, 6DD, 6PP

¹ Une question additionnelle est comprise dans le facteur hyperactivité/inattention pour les provinces, mais a été omise dans les territoires.

² On a utilisé au total dix questions pour établir le facteur prosocial pour les provinces. Seulement cinq de ces questions ont été posées dans les territoires et ont servi à l'établissement du facteur.

³ Une question additionnelle est comprise dans le facteur troubles émotifs/anxiété pour les provinces, mais a été omise dans les territoires.

9.6 Relations

La section sur les relations du questionnaire de l'enfant était destinée aux enfants de 4 à 9 ans. L'objectif consistait à recueillir des renseignements sur les relations que les enfants entretiennent avec les autres. Les relations positives avec d'autres enfants et des adultes peuvent aider à neutraliser les effets d'autres facteurs qui rendent un enfant vulnérable.

La section sert à recueillir des renseignements sur la mesure dans laquelle l'enfant s'entend avec ses parents, ses frères et sœurs, ses enseignants, ses amis et ses camarades de classe, avec certaines variations selon l'âge de l'enfant.

Les questions sur le nombre de jours passés à faire des activités avec des amis, sur le nombre d'amis et sur l'entente qui règne avec les amis, les parents, les enseignants et les frères et sœurs (CRLCQ1, Q2, Q9) sont fondées sur celles contenues dans l'Étude sur la santé des enfants de l'Ontario.

9.7 Échelle sur le rôle parental

L'objectif de cette échelle est de mesurer certains rôles parentaux. De façon plus précise, deux échelles ont été utilisées : la première pour mesurer l'interaction positive (0 à 15 ans) et la deuxième, les pratiques parentales cohérentes à l'égard des enfants (2 à 15 ans).

Questions:

Les questions CPRCQ1 à CPRCQ16 sur l'interaction positive et les pratiques parentales cohérentes ont été fournies par le D^r M. Boyle de l'hôpital Chedoke-McMaster, à partir des travaux du D^r Kean Dodge (Vanderbilt University) et d'une adaptation de la Parent Practices Scale de Strayhorn et Weidman.

Résultats

Afin d'assurer l'uniformité avec les échelles sur le rôle parental créées pour l'enquête provinciale, la structure factorielle qui a découlé de l'analyse de l'enquête provinciale a été imposée aux échelles sur le rôle parental des territoires. Dans les territoires, on n'a pas posé toutes les questions de l'enquête provinciale qui ont été utilisées pour établir les échelles. On a donc utilisé uniquement les questions posées dans les territoires pour établir l'échelle.

Pour les enfants âgés de 0 à 23 mois :

Un facteur a été établi pour les 0 à 23 mois : CPRSC01, qui mesure l'interaction positive, à partir des questions CPRCQ1, Q3, Q6 et bQ7. Dans le cadre de l'enquête provinciale, une question additionnelle (qui n'a pas été posée dans les territoires) a été utilisée pour établir cette échelle. Aucune imputation n'a été effectuée. Pour produire cette note, on a retranché la valeur 1 à chacune des questions, afin que la plus faible note possible soit 0. Les notes finales vont de 0 à 16, une note faible correspondant à un manque d'interactions positives.

ÉCHELLE SUR LE RÔLE PARENTAL POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 0 À 23 MOIS

FACTEUR	NOTE	QUESTIONS
Interaction positive	CPRCS01	CPRCQ1, 3, 6, 7

Pour les enfants âgés de 2 à 11 ans :

Deux facteurs ont été établis pour les 2 à 11 ans. Le premier est CPRCS03, qui mesure l'interaction positive, à partir des questions CPRCQ1, Q3, Q6 et Q7/7a. Dans le cadre de l'enquête provinciale, une question additionnelle, qui n'a pas été posée dans les territoires, a été utilisée pour établir cette échelle. Le deuxième facteur, CPRCS05, mesure les pratiques parentales cohérentes, à partir des questions CPRCQ10, Q11, Q12 et Q16. Dans le cadre de l'enquête provinciale, une question additionnelle (qui n'a pas été posée dans les territoires) a été utilisée pour établir cette échelle.

Aucune imputation n'a été effectuée pour l'établissement des notes. Pour produire les notes, on a retranché la valeur 1 à chacune des questions, afin que la plus faible note possible soit 0. La note finale pour CRCS03 (interaction positive) va de 0 à 16, une note faible correspondant à un manque d'interactions positives. La note finale pour CPRCS05 (pratiques parentales cohérentes) va de 0 à 16, une faible note correspondant à des pratiques parentales incohérentes.

ÉCHELLE SUR LE RÔLE PARENTAL POUR LES 2 À 11 ANS

FACTEUR	NOTE	QUESTIONS
Interaction positive	CPRCS03	CPRCQ1, 3, 6, 7/7a
Pratiques parentales cohérentes	CPRCS05	CPRCQ10, 11, 12* et 16*

*Ces questions ont été inversées au moment du calcul de la note.

9.8 Caractéristiques socio-démographiques

L'objectif de la section sur les caractéristiques socio-démographiques était de recueillir des renseignements sur l'immigration, l'origine ethnique et le profil linguistique des membres du ménage. On pourra ainsi analyser les diverses composantes de la population canadienne et identifier les personnes appartenant à une minorité visible.

De plus, des questions servaient à déterminer l'appartenance religieuse et la fréquence de participation à des activités religieuses. Il est reconnu que la religion, et surtout la fréquence de participation, a une influence positive sur le développement de l'enfant.

9.9 Échelle de dépression

L'échelle de dépression - PCM

L'échelle de dépression contenue dans le questionnaire du parent a été administrée à la personne connaissant le mieux l'enfant (PCM). L'ensemble de questions CDPPQ12A à CPPQ12L constitue une version réduite de l'échelle de dépression (CES-D) de 20 questions mise au point par L.S. Radloff du Centre d'étude épidémiologique du National Institute of Mental Health des États-Unis. Cette échelle sert à mesurer la fréquence des symptômes dans le grand public. On mesure la présence et la gravité des symptômes associés à la dépression pendant la semaine précédente. C'est le Dr M. Boyle, de l'Hôpital Chedoke-McMaster de l'Université McMaster, qui a raccourci l'échelle à 12 questions.

L'échelle comporte douze questions et chacune d'elle contient quatre catégories de réponse. Pour le calcul de la note, la valeur de chaque question a été réduite de 1 afin que la plus faible note possible soit 0. De plus, l'ordre des catégories de réponse a été inversé pour les questions dont les éléments sont négatifs (CDPPQ12F, Q12H, Q12J). La note totale (CDPPS01) peut donc varier entre 0 et 36, une note élevée indiquant la présence de symptômes de dépression.

La taille de l'échantillon pour ce groupe s'élevait à 1 421 PCM. On a établi un seul facteur, à partir des 12 variables. On n'a pas effectué d'imputation pour les variables de cette échelle.

9.10 Niveau de scolarité (parent)

La section sur le niveau de scolarité a été remplie pour la PCM et le conjoint/partenaire. L'objectif était de recueillir des renseignements sur le nombre d'années d'études terminées et le plus haut niveau de scolarité atteint ainsi que de déterminer si le répondant suit actuellement des cours dans un établissement d'enseignement.

Certaines recherches (par exemple, l'Étude sur la santé des enfants de l'Ontario et la *National Longitudinal Survey of Youth* aux États-Unis) ont montré qu'il existe un lien entre le niveau de scolarité de la mère, le milieu familial et le développement de l'enfant. Les questions sur la fréquentation scolaire à temps plein et à temps partiel sont un des indicateurs des principales activités de la PCM et de son conjoint/partenaire.

9.11 Activité sur le marché du travail

La stabilité d'emploi a un effet sur le milieu familial, tant sur le plan du revenu que sur celui du niveau de stress. Certaines recherches effectuées dans le cadre de l'Étude sur la santé des enfants de l'Ontario montrent que le fait pour les parents d'être en chômage peut avoir un effet néfaste sur la santé mentale des enfants.

La section relative à l'activité sur le marché du travail visait à la fois la PCM et le conjoint/partenaire. L'objectif principal était de déterminer la stabilité d'emploi, puisqu'elle constitue un indicateur de la constance du revenu d'emploi. Les questions portaient sur les périodes d'absence du travail, les raisons des absences les plus récentes, le nombre d'heures de travail et l'organisation du travail (par exemple, travail par postes) au cours de l'année précédente. On a recueilli des renseignements portant sur trois emplois au maximum pour une période d'un an.

On a posé une série de questions au sujet de chacun des emplois occupés par la PCM et le conjoint/partenaire au cours de l'année précédente, jusqu'à concurrence de trois. D'autres questions ont été posées en vue de déterminer le début et la fin de chacun de ces emplois. En outre, afin de préciser les périodes d'absence du travail, on a posé la question suivante en préambule des autres questions relatives à l'emploi :

Est-ce que vous occupiez cet emploi il y a un an, c'est-à-dire sans aucune interruption de travail depuis ce temps ?

Lorsqu'il y avait eu interruption d'emploi, on s'attendait à ce que le répondant indique cette situation en déclarant deux emplois; la date de début du premier correspondant au début de la période de travail du répondant et la date de fin correspondant à celle de l'interruption; le deuxième ayant pour date de début le moment du retour du répondant au travail.

On a demandé aux répondants de déterminer ce qu'ils considéraient être leur emploi principal l'année précédente (dans le cas où ils occupaient plus d'un emploi). On a recueilli une description complète de cet emploi principal et on l'a codé selon le code d'industrie et de profession (au moyen des codes de la Classification type des industries de 1980 et de la Classification type des professions de 1980).

9.11.1 Variables calculées de la population active

Jusqu'à maintenant, pour la diffusion du cycle 3, 10 variables calculées de la population active ont été créées pour la PCM et son conjoint/partenaire. En voici quelques unes :

CLFPD05/CLFSD05: Code CTI de l'emploi principal de la PMC et du conjoint
CLFPD06/CLFSD06: Code CTP de l'emploi principal de la PMC et du conjoint
CLFPD07/CLFSD07: Code CTI de l'emploi principal – regroupement
CLFPD08/CLFSD08: Code CTP de l'emploi principal – regroupement
CLFPD09/CLFSD09: Classification socio-économique de Pineo de l'emploi principal

9.12 Revenu

Dans la section de l'enquête portant sur le revenu, on a recueilli des données sur le revenu (sources et fourchettes) pour chaque ménage. On a aussi recueilli des données sur la fourchette de revenu pour la PCM et son conjoint. Ces données fournissent une indication de la situation économique de la famille, une composante essentielle de l'environnement de l'enfant.

On a eu recours à une question en cascade pour recueillir des données sur les fourchettes de revenus. Les répondants qui ne voulaient pas effectuer un choix à partir des dix catégories de revenus détaillées pouvaient choisir une réponse à partir de deux grandes catégories ou de quatre groupes intermédiaires. La plupart des répondants ont fourni des données à partir des catégories détaillées de revenus.

9.12.1 Vérification du revenu et imputation

Vérifications logiques de la cohérence

Plusieurs vérifications logiques de la cohérence ont été effectuées pour assurer la correspondance entre les réponses sur les revenus. Même si le recours à des fourchettes de revenus a entraîné une réduction de la précision des liens entre les variables du revenu, un certain nombre d'enregistrements n'étaient pas conformes aux règles.

1. Le ménage devait avoir un revenu non nul. Quatre enregistrements n'étaient pas conformes à cette règle, et le revenu du ménage a été indiqué comme 'non déclaré' aux fins de l'imputation.

2. Dans le cas des ménages de PCM seule, le revenu de la PCM et le revenu du ménage devaient être égaux, à moins qu'un autre membre du ménage n'ait eu un revenu. Si le revenu du ménage était supérieur au revenu de la PCM et que le ménage ne comptait pas d'autre membre âgé de 15 ans et plus, on a imputé le revenu de la PCM comme étant égal au revenu du ménage. De façon plus particulière, cette règle a été appliquée dans plusieurs cas où le revenu déclaré de la PCM était de zéro.

Dans le cas des ménages de PCM seule, le revenu de la PCM ne peut être supérieur au revenu du ménage. Lorsqu'une telle erreur s'est produite, le revenu du ménage a été imputé comme étant égal au revenu de la PCM.

Dans les ménages biparentaux, la somme des revenus de la PCM et du conjoint ne peut être supérieure au revenu du ménage. Lorsqu'une telle erreur s'est produite, on a imputé le revenu du ménage au moyen de la méthode hot deck.

Dans le cas des ménages biparentaux, la somme du revenu de la PCM et du revenu du conjoint devait être égale au revenu du ménage, à moins qu'un autre membre du ménage n'ait eu un revenu. Lorsque le ménage ne comptait pas d'autre membre âgé de 15 ans ou plus, on a imputé le revenu du ménage au moyen de la méthode hot deck.

Si l'un des revenus personnels est égal à la fourchette de revenu la plus élevée, c'est-à-dire plus de 80 000 \$, le revenu du ménage devrait aussi être supérieur à 80 000 \$. Lorsqu'une telle erreur s'est produite, on a imputé le revenu du ménage comme étant supérieur à 80 000 \$.

Au moment de l'application des règles décrites précédemment, il a fallu utiliser le minimum et le maximum des fourchettes de revenus.

Les règles peuvent être exprimées de la façon suivante :

En l'absence de conjoint, l'enregistrement a été rejeté à la vérification si

$\min(\text{revenu de la PCM}) > \max(\text{revenu du ménage})$

OU

$\max(\text{revenu de la PCM}) < \min(\text{revenu du ménage})$ et aucun autre membre âgé de 15 ans et plus.

En présence d'un conjoint, l'enregistrement a été rejeté à la vérification si

$\min(\text{revenu de la PCM}) + \min(\text{revenu du conjoint}) > \max(\text{revenu du ménage})$

OU

$\max(\text{revenu de la PCM}) + \max(\text{revenu du conjoint}) < \min(\text{revenu du ménage})$ et aucun autre membre âgé de 15 ans ou plus.

On utilise la méthode hot deck pour corriger la plupart de ces erreurs parce que, dans nombre de cas, l'enregistrement pourrait être valide pour plus d'une fourchette de revenus. La méthode hot deck consiste à choisir des valeurs imputées à partir de la répartition des valeurs valides qui figurent dans des enregistrements valides.

Imputation des codes de réponse regroupés

Une imputation hot deck a été effectuée pour chaque code de groupe, afin d'attribuer un des codes de fourchette détaillés correspondants. Par exemple, un code de réponse = 1 (<20 000 \$) a été imputé à un

des quatre codes détaillés (3,4, 5 ou 6) et un code de réponse = 2 (<10 000 \$) a été imputé à un des deux codes détaillés (3 ou 4).

Chaque enregistrement nécessitant une imputation a été apparié à un ensemble d'enregistrements donneurs, dont chacun comportait une combinaison de réponses valides pour les variables relatives au revenu. Cette procédure a été effectuée de façon distincte pour les ménages à PCM seule et les ménages biparentaux, et les donneurs ont été restreints à ceux dont le code de revenu détaillé correspondait au code regroupé déclaré.

Les variables suivantes ont aussi été appariées dans l'ordre :

- autres variables relatives au revenu;
- autres membres du ménage âgés de 15 ans et plus;
- Premières Nations (PCM ou conjoint ou les deux);
- travail avec rémunération ou bénéfice au cours des 12 derniers mois (PCM et conjoint);
- principale source de revenu;
- taille de la région urbaine/rurale (grande/petite);
- codes de Pineo (selon les professions de la PCM et du conjoint).

Les appariements pour 1 et 2 étaient obligatoires. L'appariement des autres variables a été élargi au besoin pour trouver des enregistrements donneurs correspondants. L'utilisation d'un enregistrement donneur a été limitée à quatre imputations, afin d'éviter l'imputation d'un trop grand nombre d'enregistrements à partir d'un seul enregistrement.

Dans certains cas, lorsqu'il n'y avait pas de donneurs, on a examiné l'enregistrement et effectué une imputation manuelle.

Imputation des valeurs manquantes

Encore une fois, on a procédé à une imputation hot deck de la même façon que celle décrite ci-dessus. La méthode a été appliquée de façon distincte aux ménages de PCM seule et aux ménages biparentaux.

Les variables suivantes ont été appariées dans l'ordre :

- autres variables relatives au revenu (le cas échéant);
- autres membres du ménage âgés de 15 ans et plus;
- travail avec rémunération ou bénéfice au cours des 12 derniers mois (PCM et conjoint);
- Premières Nations (PCM ou conjoint ou les deux);
- principale source de revenu;
- taille de région urbaine/rurale (grande/petite);
- codes de Pineo (selon les professions de la PCM et du conjoint).

Les appariements pour 1, 2 et 3 étaient obligatoires.

10.0 Qualité des données

Les estimations dérivées de cette enquête sont fondées sur un échantillon d'enfants. On aurait pu obtenir des valeurs légèrement différentes si l'on avait procédé à un recensement complet en faisant appel au même questionnaire et aux mêmes intervieweurs, superviseurs, méthodes de traitement, etc., que ceux qui ont été réellement utilisés. L'écart entre les estimations découlant de l'échantillon et celles tirées d'un dénombrement complet effectué dans des conditions semblables est appelé erreur d'échantillonnage des estimations. Vu la nature instable de la population du Nord, phénomène remarquable dans cette région plus qu'ailleurs au Canada, les estimations à partir de l'échantillon sont particulièrement risquées. Dans un contexte longitudinal, cela peut causer de sérieux problèmes de couverture, puisque les enfants qui ne résident plus au Nord ne font plus partie de l'échantillon du Nord. De plus, l'échantillon transversal est également exposé à des erreurs de couverture puisqu'une partie importante de l'échantillon devrait être consacrée au grand flux d'émigrants vers le Nord d'un cycle à l'autre.

Des erreurs qui ne se rapportent pas à l'échantillonnage peuvent se produire à presque toutes les phases d'une enquête. Il est possible que les intervieweurs comprennent mal les instructions, que les répondants fassent des erreurs en répondant aux questions, que des réponses soient mal inscrites sur le questionnaire et que des erreurs soient introduites au moment du traitement et de la totalisation des données. Ces erreurs sont toutes des exemples d'erreurs non dues à l'échantillonnage.

Dans la présente section, quelques-unes des erreurs non dues à l'échantillonnage et survenues lors de l'ELNEJ sont abordées.

10.1 Taux de réponse global

Ayant utilisé un échantillonnage non probabiliste dans les Territoires, on ne peut connaître le nombre total de ménages échantillonnés. Ne disposant pas de ce nombre, on ne peut calculer les taux de réponse globaux.

Au lieu de cela, on a calculé les taux de réponse pour les enfants longitudinaux au cycle 1 (tous ceux qui faisaient partie de l'enquête au cycle 1), en se basant sur le nombre de ménages répondants au cycle 1, auquel on a retranché les 170 ménages qui avaient été éliminés de l'échantillon du Yukon. Le taux global de réponse est de 71 %, ce qui est moins élevé que le taux enregistré dans les territoires au cycle 2.

Territoire	Ménages répondants au cycle 1	Ménages longitudinales répondants au cycle 3	Taux de réponse
Yukon	487	328	67.4%
Western	399	317	79.4%
Nunavut	331	215	65.0%
Total	1,217	860	70.7%

Il existe de nombreuses raisons pour expliquer pourquoi certains ménages n'ont pas répondu à l'enquête. Dans certains cas, l'intervieweur n'a pas pu entrer en rapport avec un ménage choisi pour l'ensemble de la période de collecte. Dans d'autres cas, les ménages ont refusé de participer à l'enquête.

Il convient de souligner qu'en raison des petites populations des territoires, la probabilité d'être choisi pour participer à une enquête sur échantillons y est beaucoup plus élevée que dans les provinces. Étant donné l'ingération de l'ENSP et de l'ELNEJ dans les territoires, un nombre important de ménages ont dû participer aux deux enquêtes. Cela pourrait avoir causé un fardeau sur les répondants et pourrait avoir affecté négativement le taux de participation parmi nos répondants longitudinaux.

10.2 Taux de réponse au questionnaire de l'enfant

À l'intérieur des ménages répondants, les données relatives à certains enfants étaient incomplètes. Lorsque des questions clés étaient incomplètes pour un enfant en particulier, on a traité l'enregistrement de l'enfant comme un cas de non-réponse et on ne l'a pas utilisé pour la compilation des statistiques. Au cycle 3 on a enregistré 11 cas dans les Territoires du Nord-Ouest et 2 au Yukon, soit respectivement 0,8 % et 0,2 % des enfants choisis pour faire partie de l'échantillon.

11.0

Lignes directrices concernant la totalisation, l'analyse et la diffusion des données

Cette partie du document décrit les lignes directrices que doivent suivre les utilisateurs qui totalisent, analysent, publient ou diffusent autrement des données tirées du fichier maître de l'enquête. Ces lignes directrices devraient permettre aux utilisateurs du fichier d'arriver aux mêmes chiffres que Statistique Canada, tout en étant en mesure d'obtenir, conformément à ces lignes directrices, des chiffres qui n'ont pas été publiés.

11.1 Lignes directrices pour l'arrondissement

Afin que les estimations destinées à la publication ou à toute autre forme de diffusion qui sont tirées du fichier maître de l'ELNEJ correspondent à celles de Statistique Canada, nous conseillons vivement aux utilisateurs de se conformer aux lignes directrices suivantes en ce qui concerne l'arrondissement de ces estimations.

a) Les estimations d'un tableau statistique qui ne sont pas des totaux partiels marginaux ou des totaux marginaux doivent être arrondies à la centaine près au moyen de la technique d'arrondissement classique. Dans cette technique, si le premier ou le seul chiffre à supprimer se situe entre 0 et 4, le dernier chiffre à conserver ne change pas. Si le premier ou le seul chiffre à supprimer se situe entre 5 et 9, on augmente de un la valeur du dernier chiffre à conserver. Par exemple, lorsqu'on cherche à arrondir à la centaine près de la façon classique, si les deux derniers chiffres se situent entre 00 et 49, il faut les remplacer par 00 et laisser le chiffre précédent (le chiffre des centaines) tel quel. Si les deux derniers chiffres sont compris entre 50 et 99, il faut les remplacer par 00 et augmenter de 1 le chiffre des centaines.

b) Les totaux partiels marginaux et les totaux marginaux des tableaux statistiques doivent être calculés à partir de leurs éléments correspondants non arrondis, puis arrondis à la centaine près à l'aide de la technique d'arrondissement classique décrite au paragraphe précédent

c) Les moyennes, proportions, taux et pourcentages doivent être calculés à partir d'éléments non arrondis (c'est-à-dire les numérateurs et/ou les dénominateurs), puis arrondis à une décimale au moyen de la technique d'arrondissement classique.

d) Les sommes et les différences d'agrégats (ou de rapports) doivent être calculées à partir de leurs éléments correspondants non arrondis, puis arrondies à la centaine près (ou à la décimale près) en employant la technique d'arrondissement classique décrite ci-dessus.

e) Si, en raison de contraintes d'ordre technique ou de toute autre nature, une autre technique d'arrondissement que la technique classique est utilisée et que les estimations à publier ou à diffuser sous une forme quelconque diffèrent des estimations correspondantes publiées par Statistique Canada, nous conseillons vivement aux utilisateurs d'indiquer la raison de ces divergences dans le ou les documents à publier ou à diffuser.

f) Des estimations non arrondies ne doivent en aucun cas être publiées ou diffusées par les utilisateurs. Les estimations non arrondies laissent supposer qu'elles sont beaucoup plus précises qu'elles ne le sont en réalité.

11.2 Lignes directrices pour la pondération de l'échantillon en vue de la totalisation

Le plan d'échantillonnage utilisé pour l'ELNEJ n'était pas autopondéré. Aussi, pour la production d'estimations simples, y compris de tableaux statistiques ordinaires, l'utilisateur doit appliquer le poids démographique approprié (CWTCW01C – poids transversal et/ou CWTCW01L – poids longitudinale). Pour les enfants longitudinaux, le poids longitudinal a pour effet de hausser les estimations établies à partir des 1 444 répondants, pour qu'elles s'appliquent à l'ensemble de la population d'enfants de 0 à 11 ans au deux territoires en 1994 (23 508). Le poids transversal a pour effet de hausser les estimations établies à partir des 2 355 répondants, pour qu'elles s'appliquent à l'ensemble de la population d'enfants de 0 à 15 ans au deux territoires en 1998 (30 171).

Si les poids appropriés ne sont pas utilisés, les estimations calculées à partir du fichier principal ne pourront alors être considérées comme représentatives de la population visée par l'enquête et elles ne correspondront pas à celles produites par Statistique Canada. De fait, le poids attribué à chaque enfant reflète le nombre d'enfants représentés par un répondant donné. Pour toute analyse comportant un volet de corrélation ou toute autre méthode statistique nécessitant une mesure de la signification, il est recommandé d'utiliser un poids « analytique », qui est le poids initial ré-échelonné pour produire les chiffres de l'échantillon au lieu des chiffres de la population. Ce poids est obtenu en multipliant le poids démographique (CWTCW01C et/ou CWTCW01L) par le nombre de répondants, puis en divisant le total ainsi obtenu par la population totale estimée. Nous obtenons alors un poids moyen de 1 et la somme des poids est égale à le nombre de répondants.

Par exemple, si nous faisons des estimations pour les deux Territoires au cycle 3, le nombre de répondants serait 2355 et la population totale serait 30 171, ainsi, la somme des poids de l'échantillon serait égale à 2355. L'avantage d'utiliser ce poids corrigé est qu'il permet d'éviter une surestimation de la signification (laquelle est très sensible à la taille de l'échantillon), tout en maintenant les mêmes distributions que celles obtenues avec le poids démographique. Son inconvénient est que le numérateur n'est plus pondéré en fonction de la population cible et que les tableaux des coefficients de variation approximatifs décrits à la section 12 et présentés à l'annexe 1 ne sont plus utiles comme mesure de la qualité des données.

Il est à noter que ces poids corrigés pour des sous-domaines résultants de l'exclusion d'unités ayant des non-réponses partielles ne seront pas ajustés pour ces données manquantes. Cette correction des poids ne re-distribue pas le poids démographique des unités exclues pour des données manquantes, à moins que vous assumiez que cela est vraiment aléatoire.

Les utilisateurs doivent également prendre note qu'en raison de la manière dont certains progiciels traitent les poids, ceux-ci ne permettent peut-être pas d'obtenir des estimations correspondant exactement à celles de Statistique Canada.

11.2.1 Définition des estimations de type nominal et des estimations quantitatives

Il est à souligner que le fichier de l'ELNEJ a été établi de façon à ce que l'enfant constitue l'unité d'analyse. Les poids qui paraît sur chaque enregistrement (CWTCW01C/CWTCW01L) sont les poids correspondant à un 'enfant'. Il est donc impossible de calculer des estimations concernant les parents ou les familles à partir du fichier maître de l'ELNEJ. Vous trouverez plus de renseignements sur les unités d'analyse à la partie 8.1 du présent document.

Avant d'aborder la façon dont on peut totaliser et analyser les données de l'ELNEJ, il est utile de décrire les deux principaux genres d'estimations ponctuelles des caractéristiques d'une population qui peuvent

être produites à partir du fichier maître de l'ELNEJ.

Estimations de type nominal

Les estimations de type nominal sont des estimations du nombre ou du pourcentage de personnes dans la population visée par l'enquête qui possèdent certaines caractéristiques ou qui appartiennent à une catégorie définie. Voici des exemples d'estimations de type nominal : le nombre d'enfants nés avant terme ou la proportion d'enfants qui étaient en excellente santé à la naissance. On peut aussi utiliser l'expression 'estimation d'un agrégat' pour parler d'une estimation du nombre de personnes qui possèdent une caractéristique donnée.

Exemples de questions de type nominal

Q : Est-ce que (l'enfant) est né avant terme, après terme ou à terme ?

R : Avant
Après
À terme

Q : Comparativement à d'autres bébés en général, diriez-vous que la santé de (l'enfant) à la naissance était :

R : Excellente
Très bonne
Bonne
Passable
Mauvaise

Estimations quantitatives

Les estimations quantitatives sont des estimations de totaux, de moyennes, de médianes ou d'autres mesures de tendance centrale de quantités basées sur certains ou sur tous les membres de la population visée par l'enquête. De plus, elles comprennent plus particulièrement des estimations de la forme où est une estimation de la quantité totale pour la population visée par l'enquête et une estimation du nombre de personnes dans la population étudiée qui contribuent à cette quantité totale.

Un exemple d'estimation quantitative est le nombre moyen de jours de soins qu'ont reçus les bébés nécessitant des soins médicaux spéciaux après la naissance. Le numérateur est une estimation du nombre total de jours durant lesquels les bébés ont nécessité des soins spéciaux et le dénominateur est le nombre de bébés qui ont nécessité des soins spéciaux à la naissance.

Exemples de questions quantitatives

Q : Pendant combien de jours, au total, a-t-il/elle reçu ces soins ?

R : |_|_|_| jours

Q : Quel était le poids, en livres et en onces, de l'enfant à la naissance ?

R : |_|_| livres et |_|_| onces

11.2.2 Totalisation d'estimations de type nominales

On peut obtenir des estimations du nombre d'enfants possédant une caractéristique particulière à partir du fichier maître en additionnant les poids finaux de tous les enregistrements possédant la ou les caractéristiques qui nous intéressent.

On obtient les proportions et les rapports de la forme de la façon suivante :

- a) en additionnant les poids finaux des enregistrements possédant la caractéristique qui nous intéresse, pour le numérateur; X
- b) en additionnant les poids finaux des enregistrements possédant la caractéristique qui nous intéresse, pour le dénominateur Y; puis
- c) en divisant l'estimation du numérateur par celle du dénominateur.

11.2.3 Totalisation d'estimations quantitatives

On peut obtenir des estimations de quantités à partir du fichier maître en multipliant la valeur de la variable qui nous intéresse par le poids final de chaque enregistrement et en additionnant cette quantité pour tous les enregistrements visés.

Par exemple, pour obtenir une estimation du nombre total de jours durant lesquels les enfants prématurés ont reçu des soins spéciaux, il faut :

- multiplier le nombre de jours durant lesquels l'enfant a reçu des soins spéciaux par le poids final;
- additionner ensuite cette valeur pour tous les enregistrements indiquant un enfant né prématurément.

Pour obtenir une moyenne pondérée de la forme, on calcule le numérateur de la même façon qu'une estimation quantitative et le dénominateur, de la même façon qu'une estimation de type nominal. Par exemple, pour estimer le nombre moyen de jours durant lesquels les bébés prématurés ont reçu des soins spéciaux, il faut :

- a) estimer le nombre total de jours de la façon décrite ci-dessus;
- b) estimer le nombre d'enfants de cette catégorie en additionnant les poids finaux de tous les enregistrements correspondant aux bébés prématurés; puis
- c) diviser l'estimation obtenue en a) par celle calculée en b).

11.3 Lignes directrices pour l'analyse statistique

Au cycle 1, l'ELNEJ est basée sur un plan d'échantillonnage complexe comportant une stratification et de multiples degrés de sélection ainsi que des probabilités inégales de sélection des répondants. Aux cycles 2 et 3, l'enquête est basée sur un plan d'échantillonnage non probabiliste. L'utilisation des données provenant d'enquêtes aussi complexes pose des problèmes aux analystes parce que le plan d'enquête et les probabilités de sélection influent sur les méthodes d'estimation et l'approximation de la variance qui doivent être utilisées. Pour que les estimations et les analyses de l'enquête soient le plus proche possible des caractéristiques de la population, on doit utiliser les poids de l'enquête.

Bien que de nombreuses méthodes d'analyse que l'on trouve dans les progiciels statistiques permettent d'utiliser des poids, la définition ou le sens de ces derniers diffère de ce qui devrait être utilisé dans une enquête par sondage, de sorte que si les estimations faites au moyen de ces progiciels sont exactes

dans bien des cas, par contre les variances calculées sont peu fiables. Les variances approximatives d'estimations simples comme les totaux, les proportions et les rapports (pour les variables qualitatives) figurent dans les tables de variabilité d'échantillonnage approximative qui accompagnent les données.

Dans le cas des autres techniques d'analyse (par exemple, la régression linéaire, la régression logistique et l'analyse de variance), il existe un moyen de rendre l'application des logiciels standard plus significative en incluant les probabilités inégales de sélection. La méthode transforme les poids de façon à ce que le poids moyen soit de 1.

Par exemple, supposons qu'il faille procéder à une analyse portant sur tous les garçons. Les étapes de transformation des poids seraient les suivantes :

- sélectionner tous les enfants du fichier dont le sexe est masculin;
- calculer le poids MOYEN pour ces enfants en additionnant les poids finaux de chaque enregistrement correspondant à un garçon, puis en divisant ce résultat par le nombre de garçons dans le fichier;
- pour chaque garçon, calculer le poids TRANSFORMÉ, qui correspond au poids final de l'enfant, divisé par le poids MOYEN;
- procéder à l'analyse portant sur les garçons en utilisant le poids TRANSFORMÉ.

Néanmoins, puisque l'on ne tient pas compte de la stratification et de la structure en grappes du plan d'échantillonnage par cette méthode, les estimations de variance calculées représenteront probablement des sous-estimations des variances réelles.

11.4 Lignes directrices pour la diffusion en fonction du coefficient de variation

Avant de diffuser ou de publier toute estimation tirée de l'ELNEJ, les utilisateurs doivent d'abord déterminer le niveau de qualité de l'estimation, à savoir *acceptable*, *médiocre* et *inacceptable*. Des erreurs d'échantillonnage et des erreurs non dues à l'échantillonnage influent sur la qualité des données. Cependant, aux fins du présent document, le niveau de qualité d'une estimation est déterminé seulement en fonction de l'erreur d'échantillonnage illustrée par le coefficient de variation, comme il est indiqué au tableau ci-dessous. Néanmoins, afin de se renseigner davantage sur les caractéristiques relatives à la qualité de ces données, les utilisateurs devraient s'assurer de lire la partie 10.

D'abord, il faut déterminer le nombre d'enfants qui contribuent au calcul de l'estimation. Si ce nombre est inférieur à 30, l'estimation pondérée doit être considérée comme étant de qualité inacceptable.

En ce qui concerne les estimations pondérées fondées sur des échantillons composés de 30 enfants ou plus, les utilisateurs doivent calculer le coefficient de variation de l'estimation et suivre les lignes directrices ci-dessous. Celles-ci devraient être appliquées aux estimations pondérées arrondies.

Toutes les estimations peuvent faire l'objet d'une diffusion. Toutefois, celles dont la qualité est médiocre ou inacceptable doivent être accompagnées d'une mise en garde à l'intention des utilisateurs subséquents.

LIGNES DIRECTRICES RELATIVES AU NIVEAU DE QUALITÉ

Niveau de qualité
de l'estimation

Lignes directrices

1. Acceptable

Caractéristiques des estimations :

taille d'échantillon de 30 ou plus **et** faibles coefficients de variation, compris entre 0,0 % et 16,5 %.

12.0

Tables de variabilité d'échantillonnage approximative

Afin de permettre aux utilisateurs d'avoir facilement accès à des coefficients de variation qui s'appliqueraient à une gamme étendue d'estimations de type nominal réalisées à partir de ce fichier, on a préparé un ensemble de « tables à consulter », appelées tables de variabilité d'échantillonnage approximative. Ces tables, que l'on peut trouver à l'annexe 1, permettent à l'utilisateur d'obtenir un coefficient de variation approximatif fondé sur la taille de l'estimation calculée à partir des données de l'enquête.

Les coefficients de variation (c.v.) dans ces tables sont obtenus au moyen de la formule de la variance utilisée pour l'échantillonnage aléatoire simple en y incorporant un facteur reflétant la structure en grappes à plusieurs degrés du plan d'échantillonnage. Pour obtenir ce facteur, appelé effet du plan, on a commencé par calculer les effets du plan pour une gamme étendue de caractéristiques, puis on a choisi parmi les nombres ainsi obtenus une valeur modérée à employer dans les tables à consulter qui serait ensuite appliquée à l'ensemble des caractéristiques.

Dans le cadre de l'ELNEJ dans les territoires, l'échantillon a été établi afin de disposer d'un effectif suffisant dans chaque territoire, y compris les nouveaux territoires du Nunavut et de l'Ouest, pour la production d'estimations fiables pour tous les enfants âgés de 0 à 15 ans. Toutefois, on ne visait pas un effectif suffisamment important pour assurer des estimations fiables pour les groupes d'âge.

Les tableaux ci-dessous montrent les effets du plan, l'effectif des échantillons et les données démographiques pour cycle 1, par territoire tout d'abord, puis par groupe d'âge. Ces tableaux ont été utilisés pour produire les tables de variabilité d'échantillonnage approximative.

TERRITOIRE	EFFET DU PLAN	EFFECTIF DE L'ÉCHANTILLON	POPULATION *
Yukon	2,8	1 059	5 961
Territoires du Nord-Ouest	2,5	1 345	17 547

TERRITOIRE	GROUPE D'ÂGE	EFFET DU PLAN	EFFECTIF DE L'ÉCHANTILLON	POPULATION *
Yukon	0 à 3 ans	1,7	310	2 013
	4 à 7 ans	1,9	362	1 936
	8 à 11 ans	1,9	387	2 012
Territoires du Nord-Ouest	0 à 3 ans	1,7	487	6 587
	4 à 7 ans	1,7	452	6 079
	8 à 11 ans	1,8	406	5 237

* Ces chiffres de la population ne correspondent pas aux chiffres qu'on trouve dans le Guide de l'utilisateur des cycles 1 et 2 puisque les chiffres ont récemment été révisés.

Tous les coefficients de variation sont approximatifs dans les tables de variabilité d'échantillonnage approximative et ne doivent donc pas être considérés comme des valeurs officielles.

N'oubliez pas - Si le nombre d'observations sur lesquelles une estimation est basée est inférieur à 30, l'estimation pondérée doit être considérée comme étant « inacceptable », quelle que soit la valeur de son coefficient de variation. Cette règle s'applique parce que les formules utilisées pour estimer la variance ne tiennent pas dans le cas des échantillons de petite taille.

12.1 Comment utiliser les tables de c.v. pour les estimations de type nominales

Les règles suivantes doivent permettre à l'utilisateur de calculer, à partir des tables de variabilité d'échantillonnage, les coefficients de variation approximatifs d'estimations relatives au nombre, à la proportion ou au pourcentage de personnes dans la population enquêtée possédant une caractéristique donnée ainsi que des rapports et des écarts entre ces estimations. Les tables de variabilité d'échantillonnage approximative ont été calculées au cycle 1, elles ne s'appliquent donc qu'à la population longitudinale initiale. Puisque l'échantillonnage des remises à niveau aux cycles 2 et 3 était non probabiliste, on n'a pas pu calculer le coefficient de variation.

Voir les tables réelles de variabilité d'échantillonnage approximative à l'annexe 1.

Règle 1. Estimations du nombre de personnes possédant une caractéristique donnée (agrégats)

Le coefficient de variation dépend uniquement de la taille de l'estimation elle-même. Sur la table de variabilité d'échantillonnage approximative correspondant à la région géographique ou au groupe d'âge approprié, repérez le nombre estimé dans la colonne à l'extrême gauche de la table (colonne intitulée « Numérateur du pourcentage ») et suivez les astérisques (le cas échéant) de gauche à droite jusqu'au premier nombre. Ce nombre constitue le coefficient de variation approximatif.

Règle 2. Estimations de proportions ou de pourcentages de personnes possédant une caractéristique donnée

Le coefficient de variation d'une proportion ou d'un pourcentage estimé dépend à la fois de la grandeur de cette proportion ou de ce pourcentage et de la grandeur du total sur lequel est fondé cette proportion ou ce pourcentage. Les proportions ou les pourcentages estimés sont relativement plus fiables que les estimations correspondantes du numérateur de la proportion ou du pourcentage, lorsque cette proportion ou ce pourcentage est fondé sur un sous-ensemble de la population. Par exemple, la proportion de nouveau-nés qui sont des filles et qui présentent une insuffisance pondérale (c'est-à-dire d'un poids inférieur à 2 500 grammes) est une mesure plus fiable que le nombre estimatif de « nouveau-nés qui sont des filles et qui présentent une insuffisance pondérale ». Il faut noter que, dans les tables, la valeur des coefficients de variation décroît de gauche à droite sur une même ligne.

Lorsque la proportion ou le pourcentage est fondé sur la population totale de la région géographique ou du groupe d'âge auquel la table s'applique, le coefficient de variation de la proportion ou du pourcentage est égal à celui du numérateur de la proportion ou du pourcentage. Dans ce cas, on peut appliquer la règle 1.

Lorsque la proportion ou le pourcentage est fondé sur un sous-ensemble de la population totale (par exemple, les personnes qui appartiennent à un sexe ou un groupe d'âge particulier d'une province ou

territoire), il faut se reporter à la proportion ou au pourcentage (en haut de la table) et au numérateur de la proportion ou du pourcentage (dans la colonne de gauche de la table, en bas). Le coefficient de variation se trouve à l'intersection de la ligne et de la colonne appropriées.

Règle 3. Estimations des différences entre des agrégats ou des pourcentages

L'erreur-type d'une différence entre deux estimations est à peu près égale à la racine carrée de la somme des carrés de chaque erreur-type considérée séparément. L'erreur-type d'une différence ($d = X_1 - X_2$) est donc :

$$\sigma_d = \sqrt{(\hat{X}_1 \alpha_1)^2 + (\hat{X}_2 \alpha_2)^2}$$

où X_1 représente l'estimation 1, X_2 l'estimation 2, et α_1 et α_2 sont les coefficients de variation de X_1 et X_2 respectivement. Le coefficient de variation de d est donné par $\sigma d/d$. Cette formule donne un résultat exact en ce qui a trait à la différence entre des caractéristiques distinctes et non corrélées, mais elle ne donne que des résultats approximatifs dans les autres cas.

Règle 4. Estimations de rapports

Si le numérateur est un sous-ensemble du dénominateur, il faut convertir le rapport en pourcentage et appliquer la règle 2. Cette situation s'appliquerait notamment au cas où le dénominateur est le nombre de nouveau-nés présentant une insuffisance pondérale et le numérateur, le nombre de nouveau-nés présentant une insuffisance pondérale et nés prématurément (gestation de 258 jours ou moins).

Si le numérateur n'est pas un sous-ensemble du dénominateur (par exemple, le rapport du nombre de filles nouveau-nées présentant une insuffisance pondérale au nombre de garçons nouveau-nés présentant une insuffisance pondérale), l'écart-type du rapport entre les estimations est approximativement égal à la racine carrée de la somme des carrés de chaque coefficient de variation pris

séparément multipliée par R . L'erreur-type d'un rapport: $(\hat{R} = \hat{X}_1 / \hat{X}_2)$ est donc

$$\sigma_{\hat{R}} = \hat{R} \sqrt{\alpha_1^2 + \alpha_2^2}$$

où α_1 et α_2 sont les coefficients de variation de X_1 (le nombre de filles nouveau-nées présentant une insuffisance pondérale) et X_2 (le nombre de garçons nouveau-nés présentant une insuffisance pondérale)

respectivement. Le coefficient de variation de \hat{R} est donné par $\sigma_{\hat{R}} / \hat{R}$. La formule tend à surestimer l'erreur si X_1 et X_2 sont corrélées positivement et à sous-estimer l'erreur si X_1 et X_2 sont corrélées négativement.

Règle 5. Estimations des différences entre des rapports

Dans ce cas, on combine les règles 3 et 4. On commence par calculer les coefficients de variation des deux rapports au moyen de la règle 4, puis le coefficient de variation de leur différence au moyen de la règle 3.

12.1.1 Exemples d'utilisation des tables de c.v. pour des estimations de type nominales

Les exemples concrets ci-dessous (utilisant les données de l'enquête provinciale) sont destinés à aider les utilisateurs à appliquer les règles que nous venons de présenter.

Exemple 1. Estimations du nombre de personnes possédant une caractéristique donnée (agrégats)

D'après les données de l'ELNEJ (dans les provinces, Cycle 1), on estime que 84 085 nouveau-nés présentaient une insuffisance pondérale (c'est-à-dire d'un poids de 2 500 grammes ou moins). Comment l'utilisateur détermine-t-il le coefficient de variation de cette estimation ?

- (1) Reportez-vous à la table de c.v. pour les enfants du groupe d'âge de 0 à 3 ans. À noter que la question relative au poids à la naissance ne concernait que les enfants de ce groupe d'âge. C'est pourquoi il faut utiliser cette table pour déterminer le c.v. de cette estimation.
- (2) L'agrégat estimé (84 085) ne se trouve pas dans la colonne de gauche (la colonne « Numérateur du pourcentage »), il faut donc utiliser le nombre qui s'en rapproche le plus, c'est-à-dire 85 000.
- (3) Le coefficient de variation pour un agrégat estimé est la première inscription, autre que des astérisques, sur cette ligne, c'est-à-dire 7,3 %.
- (4) Le coefficient de variation approximatif du nombre de nouveau-nés présentant une insuffisance pondérale est donc 7,3 %. Le résultat selon lequel 84 085 nouveau-nés présentaient une insuffisance pondérale est acceptable et aucune mise en garde n'est nécessaire pour produire l'estimation, étant donné que le c.v. de l'estimation se situe dans la fourchette 0,0 %-16,5 %.

Exemple 2. Estimations de proportions ou de pourcentages de personnes possédant une caractéristique donnée

D'après les données de l'ELNEJ (dans les provinces, Cycle 1), on estime que 70,8 % (59 567 sur 84 085) des nouveau-nés présentant une insuffisance pondérale sont nés prématurément (gestation de 258 jours ou moins). Comment l'utilisateur détermine-t-il le coefficient de variation de cette estimation ?

- (1) Reportez-vous à la table de c.v. pour les enfants du groupe d'âge de 0 à 3 ans. À noter que les questions relatives au poids à la naissance et au moment de l'accouchement ne concernaient que les enfants de ce groupe d'âge. C'est pourquoi il faut utiliser cette table pour déterminer le c.v. de cette estimation.
- (2) Parce que l'estimation est un pourcentage basé sur un sous-ensemble de la population totale (c'est-à-dire les nouveau-nés présentant une insuffisance pondérale nés prématurément), il faut utiliser à la fois le pourcentage (70,8 %) et la partie numérateur du pourcentage (59 567) pour déterminer le coefficient de variation.
- (3) Le numérateur, 59 567, ne figure pas dans la colonne de gauche (la colonne « Numérateur du pourcentage »), il faut donc utiliser le nombre qui s'en rapproche le plus, soit 60 000. De même, l'estimation du pourcentage ne figure pas parmi les en-têtes de colonnes, il faut donc utiliser le nombre qui s'en rapproche le plus, à savoir 70,0 %.
- (4) Le nombre qui se trouve à l'intersection de la ligne et de la colonne utilisées, soit 5,0 %, est le coefficient de variation à employer.

- (5) Le coefficient de variation approximatif du pourcentage de nouveau-nés présentant une insuffisance pondérale et nés prématurément est estimé à 5,0 %. Il n'y a donc pas lieu de faire une mise en garde lorsque l'on publie le résultat, soit que 70,8 % des nouveau-nés présentant une insuffisance pondérale sont nés prématurément. Cette estimation est « acceptable », étant donné que le c.v. se situe dans la fourchette 0,0 %-16,5 %

Exemple 3. Estimations des différences entre des agrégats ou des pourcentages

D'après les données de l'ELNEJ (Cycle 1), on estime que 6,1 % (45 690 sur 753 203) des filles nouveau-nées sont nées prématurément, tandis que 4,9 % (38 395 sur 791 149) des garçons nouveau-nés sont nés prématurément. Comment l'utilisateur détermine-t-il le coefficient de variation de la différence entre ces deux estimations ?

- (1) À l'aide de la table de c.v. pour les enfants du groupe d'âge de 0 à 3 ans utilisée de la même façon que dans l'exemple 2, vous établissez à 10,3 % le c.v. de l'estimation pour les filles nouveau-nées et à 10,9 % le c.v. de l'estimation pour les garçons nouveau-nés.
- (2) Selon la règle 3, l'erreur-type pour une différence ($d = X_1 - X_2$) est

$$\sigma_d = \sqrt{(\hat{X}_1 \alpha_1)^2 + (\hat{X}_2 \alpha_2)^2}$$

où X_1 est l'estimation 1 (pourcentage de filles nouveau-nées présentant une insuffisance pondérale), X_2 est l'estimation 2 (pourcentage de garçons nouveau-nés présentant une insuffisance pondérale) et α_1 et α_2 sont les coefficients de variation de X_1 et X_2 respectivement.

C'est-à-dire que l'erreur-type de la différence $d = (0,061 - 0,049) = 0,012$

- (3) Le coefficient de variation de d est donné par

$$\begin{aligned} \sigma d / d &= 0,008 / 0,012 \\ &= 0,667 \end{aligned}$$

- (4) Le coefficient de variation approximatif de la différence entre les estimations est donc 66,7 %. Cette estimation est inacceptable puisque le coefficient de variation est supérieur à 33,3 %. Statistique Canada recommande de ne pas publier d'estimations dont la qualité est inacceptable.

Exemple 4. Estimations de rapports

Supposons maintenant qu'un utilisateur désire comparer le nombre de filles nouveau-nées présentant une insuffisance pondérale au nombre de garçons nouveau-nés présentant une insuffisance pondérale. L'utilisateur est intéressé à comparer ces estimations sous la forme d'un rapport. Comment détermine-t-il le coefficient de variation de cette estimation ?

- (1) Tout d'abord, cette estimation est une estimation de rapport, où le numérateur de l'estimation ($= X_1$) est le nombre de filles nouveau-nées présentant une insuffisance pondérale et le dénominateur de l'estimation ($= X_2$), le nombre de garçons nouveau-nés présentant une insuffisance pondérale.
- (2) Reportez-vous à la table pour le groupe d'âge de 0 à 3 ans. La question sur le poids à la naissance ne concernait que les enfants de ce groupe d'âge.
- (3) Le numérateur de cette estimation de rapport est 45 690. Le chiffre qui se rapproche le plus de ce nombre est 45 000. On détermine le coefficient de variation pour cette

estimation en trouvant la première inscription, autre que des astérisques, sur cette ligne, soit 10,3 %.

(4) Le dénominateur de cette estimation de rapport est 38 395. Le chiffre qui se rapproche le plus de ce nombre est 40 000. On détermine le coefficient de variation de cette estimation en trouvant la première inscription, autre que des astérisques, sur cette ligne, soit 10,9 %.

(5) Le coefficient de variation approximatif de l'estimation du rapport est donc donné par la

règle 4, qui est,

$$\alpha_{\hat{R}} = \sqrt{\alpha_1^2 + \alpha_2^2}$$

où α_1 et α_2 sont les coefficients de variation de X_1 et X_2 respectivement.

C'est-à-dire,

$$\begin{aligned}\alpha_{\hat{R}} &= \sqrt{(0,103)^2 + (0,109)^2} \\ &= 0,150\end{aligned}$$

Le rapport filles nouveau-nées présentant une insuffisance pondérale : garçons nouveau-nés présentant une insuffisance pondérale est égal à 45 690 sur 38 395, soit 1,19 : 1. Le coefficient de variation de cette estimation est égal à 15,0 %, c'est-à-dire acceptable. L'estimation peut donc être diffusée sans mise en garde puisque le c.v. se situe dans la fourchette 0,0 %-16,5 %.

12.2 Comment utiliser les tables de c.v. pour calculer des limites de confiance

Bien que les coefficients de variation soient largement utilisés, l'intervalle de confiance d'une estimation donne une mesure intuitive plus significative de l'erreur d'échantillonnage. Un intervalle de confiance est une façon d'énoncer la probabilité que la valeur vraie de la population se situe dans une plage de valeurs données. Par exemple, un intervalle de confiance à 95 % peut être décrit de la façon suivante.

Si l'échantillonnage de la population se répète à l'infini, chacun des échantillons donnant un nouvel intervalle de confiance pour une estimation, alors, dans 95 % des cas, l'intervalle contiendra la valeur vraie de la population.

Une fois déterminée l'erreur-type d'une estimation, on peut calculer des intervalles de confiance pour les estimations en partant de l'hypothèse qu'en procédant à un échantillonnage répété de la population, les diverses estimations obtenues pour une caractéristique de la population sont réparties selon une distribution normale autour de la valeur vraie de la population. Selon cette hypothèse, il y a environ 68 chances sur 100 que l'écart entre une estimation de l'échantillon et la valeur vraie pour la population soit inférieur à une erreur-type, environ 95 chances sur 100 que l'écart soit inférieur à deux erreurs-types et environ 99 chances sur 100 que l'écart soit inférieur à trois erreurs-types. On appelle ces différents degrés de confiance des niveaux de confiance.

Les intervalles de confiance pour une estimation, \bar{X} , sont généralement exprimés sous forme de deux nombres, l'un étant inférieur à l'estimation et l'autre supérieur à celle-ci, sous la forme $(\bar{X}-k, \bar{X}+k)$, où k varie selon le niveau de confiance désiré et l'erreur d'échantillonnage de l'estimation.

On peut calculer directement les intervalles de confiance pour une estimation à partir des tables de variabilité d'échantillonnage approximative, en commençant par trouver, dans la table appropriée, le coefficient de variation de l'estimation \bar{X} , puis en utilisant la formule ci-dessous pour obtenir l'intervalle de confiance IC correspondant :

$$IC_X = [X - t(\alpha_X), X + t(\alpha_X)]$$

où α_X est le coefficient de variation trouvé pour X et

- t = 1 si l'on désire un intervalle de confiance à 68 %
- t = 1,6 si l'on désire un intervalle de confiance à 90 %
- t = 2 si l'on désire un intervalle de confiance à 95 %
- t = 3 si l'on désire un intervalle de confiance à 99 %.

Nota - Les lignes directrices qui s'appliquent à la diffusion des estimations s'appliquent aussi aux intervalles de confiance. Par exemple, si l'estimation est médiocre, alors l'intervalle de confiance est médiocre lui aussi. Il doit être accompagné d'une mise en garde pour avertir les utilisateurs subséquents des hauts niveaux d'erreur.

12.2.1 Exemple d'utilisation de tables de c.v. pour obtenir des intervalles de confiance

Voici comment on calculerait un intervalle de confiance à 95 % pour la proportion estimée de nouveau-nés présentant une insuffisance pondérale.

$X = 5,5 \%$ (ou, sous forme de proportion, 0,055)

$t = 2$

$\alpha_X = 7,3 \%$ (0,073 sous forme de proportion)

est le coefficient de variation de cette estimation tel qu'il est déterminé à partir des tables.

$$CI_X = \{0,055 - (2)(0,055)(0,073), 0,055 + (2)(0,055)(0,073)\}$$

$$CI_X = \{0,055 - 0,008, 0,055 + 0,008\}$$

$$CI_X = \{0,047, 0,063\}$$

On peut dire, avec une probabilité de 95 %, qu'entre 4,7 % et 6,3 % des nouveau-nés âgés de 0 à 3 ans au moment de l'enquête présentaient une insuffisance pondérale.

12.3 Comment utiliser les tables de c.v. pour effectuer un test- t

Supposons que nous désirons tester, au niveau de signification de 5 %, l'hypothèse qu'il n'y a pas de différence entre la proportion de filles nouveau-nées présentant une insuffisance pondérale et cette même proportion chez les garçons nouveau-nés. Dans l'exemple 3 (section 12.1.1), nous avons trouvé que l'erreur-type de la différence entre ces deux estimations était égal à 0,008. Par conséquent,

$$t = \frac{\hat{X}_1 - \hat{X}_2}{\sigma_d} = \frac{0,061 - 0,049}{0,008} = \frac{0,012}{0,008} = 1,5.$$

Puisque $t = 1,5$ et se situe entre -2 et 2, aucune conclusion au niveau de 0,05 ne peut être tirée concernant la différence entre les proportions de garçons nouveau-nés et de filles nouveau-nées présentant une insuffisance pondérale

12.4 Coefficients de variation d'estimations quantitatives

Pour calculer l'erreur d'échantillonnage d'estimations quantitatives, il faudrait élaborer des tables spéciales, ce qui n'a pas été fait puisque la majorité des variables de l'ELNEJ sont surtout de type nominal.

Néanmoins, le coefficient de variation d'un total quantitatif est généralement supérieur à celui de l'estimation de type nominal correspondante (c'est-à-dire l'estimation du nombre de personnes contribuant à l'estimation quantitative). Si l'estimation de type nominal correspondante ne peut être diffusée, il en sera de même pour l'estimation quantitative. Par exemple, le coefficient de variation du nombre total de jours pendant lesquels les nouveau-nés présentant une insuffisance pondérale ont reçu des soins médicaux spéciaux serait plus élevé que le coefficient de variation de la proportion correspondante de nouveau-nés présentant une insuffisance pondérale. Par conséquent, si le coefficient de variation de la proportion ne peut être diffusé, ce sera aussi le cas pour le coefficient de variation de l'estimation quantitative correspondante.

On peut calculer, au besoin, les coefficients de variation d'estimations de ce genre pour une estimation particulière à l'aide d'une technique appelée pseudo-réplication, qui consiste à diviser les enregistrements des fichiers maître en sous-groupes (ou sous-échantillons) et à calculer la variabilité de l'estimation d'un sous-échantillon à l'autre. Les utilisateurs désireux de calculer le coefficient de variation d'estimations quantitatives peuvent demander conseil à Statistique Canada en ce qui concerne la manière de répartir les enregistrements en sous-échantillons appropriés et les formules à utiliser pour ces calculs.

12.5 Seuils pour la diffusion des estimations relatives à l'ELNEJ

On trouvera dans les tableaux qui suivent les seuils relatifs aux estimations de l'ELNEJ selon qu'elles sont d'une qualité « acceptable », « médiocre » ou « inacceptable ». Les utilisateurs sont encouragés à utiliser ces seuils lorsqu'ils publient des données extraites de l'ELNEJ. On trouvera tout d'abord un tableau indiquant les seuils aux niveaux provincial, régional et national. Le tableau suivant donne les seuils applicables pour les différents groupes d'âge. L'interprétation de la signification des différents seuils se trouve à la section 11.4.

Par exemple, une estimation de 350 concernant le Yukon serait de qualité « médiocre ». Cela signifie qu'un avertissement devrait accompagner l'estimation, afin de mettre les prochains utilisateurs en garde contre le taux élevé d'erreur associé à l'estimation.

SEUILS POUR LA DIFFUSION DES ESTIMATIONS - RÉGIONS

Territoire	Acceptable - Estimations d'au moins	Médiocre Estimations se situant entre	Inacceptable - Estimations d'au plus
Yukon	400	200 & 400	100
Territoires du Nord- Ouest	1 100	500 & 1 100	300

SEUILS POUR LA DIFFUSION DES ESTIMATIONS - GROUPES D'ÂGE

Territoire	Groupe d'âge	Acceptable - Estimations d'au moins	Médiocre - Estimations se situant entre	Inacceptable - Estimations d'au plus
Yukon	0-3 ans	300	100 & 300	100
	4-7 ans	300	100 & 300	100
	8-11 ans	200	100 & 200	100
Territoires du Nord-Ouest	0-3 ans	600	300 & 600	200
	4-7 ans	700	300 & 700	200
	8-11 ans	700	300 & 700	200

13.0 **Cliché d'article et fréquences par variable**

13.1 Renseignements techniques

Le fichier maître de l'ELNEJ pour les territoires est stocké sur un fichier texte ASCII. Les clichés d'article SAS et SPSS ont été inclus pour permettre la lecture du fichier. Les étiquettes et modèles SAS se trouvent dans la section 13.2.

Pour cette diffusion des données de l'ELNEJ, les fichiers consistent en des enregistrements complets sur l'enfant constitués à partir des données de toutes les sections des divers questionnaires. Les données recueillies concernant la PCM et le conjoint ont été reproduites pour chaque enfant du ménage. Ainsi, s'il y avait trois enfants dans la famille, les variables liées à la scolarité pour la PCM et le conjoint ont été inscrites pour les trois enfants. Si une section d'un questionnaire (ou un questionnaire complet) ne s'appliquait pas à un enfant, la valeur « sans objet » a été choisie pour toutes les variables de cette section (ou du questionnaire). Par exemple, si la PCM n'avait pas de conjoint, la valeur « sans objet » a été choisie pour tous les enfants de la famille en ce qui concerne les variables liées au conjoint. Toutes les variables du fichier de maître qui ont moins d'un octet ont été complétées. Les clichés d'article inclus avec la diffusion déclare toutes les variables comme numériques, sauf les variables qui indiquent le sexe (M ou F). En outre, en raison de leur longueur, les vecteurs de la population active (ALFPD53 et ALFSD53) doivent être déclarés comme caractères dans le programme SPSS et être divisés, à des fins pratiques, par « sous-chaînes », en une série de variables numériques.

Le nombre total d'enregistrements compris dans le fichier-maître du Cycle 3 est de 2361. Cependant, six enfants du fichier ont un indicateur transversale (XSECFLG) de 0, ce qui signifie qu'ils étaient non-répondants pour le cycle 3, mais qu'ils sont demeurés dans le fichier parce qu'ils étaient des enfants longitudinaux. Ils n'ont pas reçu de poids longitudinale ni transversale.

Des 2361 enregistrements au fichier-maître, 1981 ont consenti au partage des données et deux ont été codés à l'extérieur de l'échantillon. Ainsi, le nombre total d'enfants qui figurent dans le fichier-partager du cycle 3 est 1983.

L'unité d'analyse pour toutes les estimations faites à partir du fichier de l'ELNEJ devrait renvoyer à l'enfant. Le plan d'échantillonnage utilisé pour l'ELNEJ n'était pas autopondéré. Lorsqu'ils produisent des estimations concernant les enfants, y compris des tableaux statistiques ordinaires, les utilisateurs doivent appliquer le poids d'échantillonnage approprié. Si les poids appropriés ne sont pas utilisés, les estimations calculées à partir du fichier de maître ne pourront pas être considérées comme représentatives de la population observée et ne correspondront pas aux estimations de Statistique Canada. Les poids ont été inclus dans le fichier maître (CWTCW01C - transversal et CWTCW01L - longitudinale).

Le fichier maître renferme deux variables d'identification. L'une d'elles identifie les enfants (CIDCD01) et l'autre, les ménages (CIDHD01). La variable des enfants (CIDCD01) est unique pour chaque enfant. Les enfants faisant partie du premier fichier maître (cycle 1) ont une variable d'identification comprise entre 100001 et 102404. Les nouveaux enregistrements ajoutés au cycle 2 commencent par '20' et au Cycle 3 commencent par '30', et ainsi de suite. Dans les diffusions des données de l'ELNEJ pour les années à venir, la variable d'identification de chaque enfant restera la même. D'autres enfants seront ajoutés au fichier mais, une fois l'enfant inscrit dans le fichier, sa variable d'identification reste la même.

Tous les enfants faisant partie d'un même ménage auront la même variable d'identification du ménage (CIDHD01). Au fil des ans, les enfants cesseront de vivre dans le même ménage et déménageront. Il est également possible que les familles se divisent. C'est pourquoi la variable du ménage ne demeurera pas la même au fil des ans. À chaque cycle, il y aura une variable d'identification du ménage que l'on pourra utiliser pour déterminer quels enfants vivent dans le même ménage pendant un cycle donné. Encore une fois, dans le fichier maître du cycle 2, les nouveaux enregistrements ajoutés au cycle 2 commencent par

'20' et au cycle 3 commencent par '30', et ainsi de suite.

Le système de documentation du fichier maître de l'ELNEJ a utilisé certaines normes d'étiquetage en ce qui a trait aux noms et aux valeurs des variables. L'objectif visé est de rendre l'interprétation des données plus simple pour l'utilisateur. On trouvera ces normes ainsi que des exemples à la partie 6.3 du présent guide.

13.2 SAS Record Layouts

13.2.1 Fichier Primaire

```
/******  
/* ELNEJ TERRITOIRES FICHIER MAÎTRE */  
/******
```

```
data DATA1;  
  infile &DATAIN LRECL=1112;  
  input  
  @00001 CGEHD01 2.  
  @00003 CGEHD02 2.  
  @00005 CGEHD03 2.  
  @00007 CMMPQ4 3.  
  @00010 CMMPQ5 $1.  
  @00011 CMMPQ4A 4.  
  @00015 CMMPQ4B 2.  
  @00017 CMMPQ4C 2.  
  @00019 CMMPQ6 2.  
  @00021 CMMSQ4 3.  
  @00024 CMMSQ5 $1.  
  @00025 CMMSQ4A 4.  
  @00029 CMMSQ4B 2.  
  @00031 CMMSQ4C 2.  
  @00033 CMMSQ6 2.  
  @00035 CMMCQ4 3.  
  @00038 CMMCQ5 $1.  
  @00039 CMMCQ4A 4.  
  @00043 CMMCQ4B 2.  
  @00045 CMMCQ4C 2.  
  @00047 CMMCQ6 2.  
  @00049 CDMCD01 2.  
  @00051 CDMHD02 2.  
  @00053 CDMCD03 2.  
  @00055 CDMCD04 1.  
  @00056 CDMCD05 1.  
  @00057 CDMCD06 2.  
  @00059 CDMPD06A 1.  
  @00060 CDMCD06B 2.  
  @00062 CDMPD06D 2.  
  @00064 CDMSD06D 2.  
  @00066 CDMHD06F 2.  
  @00068 CDMHD07 2.  
  @00070 CDMCD08 2.  
  @00072 CDMCD09 2.  
  @00074 CDMCD10 2.  
  @00076 CDMCD11 2.
```

@00078 CDMCD12 2.
@00080 CDMCD13 2.
@00082 CDMCD14 1.
@00083 CDMCD15 1.
@00084 CDMCD16 1.
@00085 CDMCD18 2.
@00087 CDMCD18B 2.
@00089 CDMCD19 2.
@00091 CDMCD19B 2.
@00093 CDMCD20 2.
@00095 CDMHPC \$5.
@00100 CEDPQ1 2.
@00102 CEDPQ2 1.
@00103 CEDPQ3 1.
@00104 CEDPQ4 2.
@00106 CEDPQ5 1.
@00107 CEDPQ6 1.
@00108 CEDPD01 2.
@00110 CEDPD02 1.
@00111 CEDPD04 2.
@00113 CEDPcQ7A 2.
@00115 CEDPcQ7B 2.
@00117 CEDPcQ7C 2.
@00119 CEDPcQ7D 2.
@00121 CEDHcQ8A 1.
@00122 CEDHcQ8B 1.
@00123 CEDHcQ8C 1.
@00124 CEDHcQ8D 1.
@00125 CEDHcQ8E 1.
@00126 CEDSQ1 2.
@00128 CEDSQ2 1.
@00129 CEDSQ3 1.
@00130 CEDSQ4 2.
@00132 CEDSQ5 1.
@00133 CEDSQ6 1.
@00134 CEDSD01 2.
@00136 CEDSD02 1.
@00137 CEDSD04 2.
@00139 CEDScQ7A 2.
@00141 CEDScQ7B 2.
@00143 CEDScQ7C 2.
@00145 CEDScQ7D 2.
@00147 CLFPQ2 1.
@00148 CLFPQ4A 1.
@00149 CLFPQ6A 1.
@00150 CLFPQ11A 1.
@00151 CLFPQ4B 1.
@00152 CLFPQ6B 1.
@00153 CLFPQ11B 1.
@00154 CLFPQ4C 1.
@00155 CLFPQ6C 1.
@00156 CLFPQ11C 1.
@00157 CLFPQ12 1.
@00158 CLFPQ12A 2.
@00160 CLFPQ12B 2.
@00162 CLFPQ12C 1.

@00163 CLFPQ16 1.
@00164 CLFPc18A 1.
@00165 CLFPc18B 2.
@00167 CLFPc18C 2.
@00169 CLFPb8_4 1.
@00170 CLFPb84A 1.
@00171 CLFPb84B 2.
@00173 CLFPb17B 2.
@00175 CLFPD05 4.
@00179 CLFPD05B 4.
@00183 CLFPD06 4.
@00187 CLFPD06B \$4.
@00191 CLFPD07 2.
@00193 CLFPD08 2.
@00195 CLFPD09 2.
@00197 CLFSQ2 1.
@00198 CLFSQ4A 1.
@00199 CLFSQ6A 1.
@00200 CLFSQ11A 1.
@00201 CLFSQ4B 1.
@00202 CLFSQ6B 1.
@00203 CLFSQ11B 1.
@00204 CLFSQ4C 1.
@00205 CLFSQ6C 1.
@00206 CLFSQ11C 1.
@00207 CLFSQ12 1.
@00208 CLFSQ12A 2.
@00210 CLFSQ12B 2.
@00212 CLFSQ12C 1.
@00213 CLFSQ16 1.
@00214 CLFSc18A 1.
@00215 CLFSc18B 2.
@00217 CLFSc18C 2.
@00219 CLFSb8_4 1.
@00220 CLFSb84A 1.
@00221 CLFSb84B 2.
@00223 CLFSb17B 2.
@00225 CLFSD05 4.
@00229 CLFSD05B 4.
@00233 CLFSD06 4.
@00237 CLFSD06B \$4.
@00241 CLFSD07 2.
@00243 CLFSD08 2.
@00245 CLFSD09 2.
@00247 CINHD01A 2.
@00249 CINHD01B 2.
@00251 CINPD02 2.
@00253 CINS02 2.
@00255 CINHD07 2.
@00257 CINHD09 6.3
@00263 CDPPQ12A 1.
@00264 CDPPQ12B 1.
@00265 CDPPQ12C 1.
@00266 CDPPQ12D 1.
@00267 CDPPQ12E 1.
@00268 CDPPQ12F 1.

@00269 CDPPQ12G 1.
@00270 CDPPQ12H 1.
@00271 CDPPQ12I 1.
@00272 CDPPQ12J 1.
@00273 CDPPQ12K 1.
@00274 CDPPQ12L 1.
@00275 CDPPS01 2.
@00277 CSDPD01 3.
@00280 CSDPD02 3.
@00283 CSDPD02B 1.
@00284 CSDPD03 2.
@00286 CSDPD04 2.
@00288 CSDPD05 2.
@00290 CSDPD05B 1.
@00291 CSDPD06 2.
@00293 CSDPD06B 1.
@00294 CSDSD01 3.
@00297 CSDSD02 3.
@00300 CSDSD02B 1.
@00301 CSDSD03 2.
@00303 CSDSD04 2.
@00305 CSDSD05 2.
@00307 CSDSD05B 1.
@00308 CSDSD06 2.
@00310 CSDSD06B 1.
@00311 CSDCD01 3.
@00314 CSDCD02 3.
@00317 CSDCD02B 1.
@00318 CSDCD03 2.
@00320 CSDCD04 2.
@00322 CSDCD05 2.
@00324 CSDCD05B 1.
@00325 CSDCD06 2.
@00327 CSDCD06B 1.
@00328 CMDQC1A 1.
@00329 CMDQC1B 1.
@00330 CMDQC1C 1.
@00331 CMDQC3 1.
@00332 CMDQC4 2.
@00334 CMDQC5A 1.
@00335 CMDQC5B 1.
@00336 CMDQC5C 1.
@00337 CMDQC6 2.
@00339 CMDQC7 1.
@00340 CMDQC8A 1.
@00341 CMDQC8B 1.
@00342 CMDQC8C 1.
@00343 CMDQC9A 1.
@00344 CMDQC9B1 1.
@00345 CMDQC9B2 1.
@00346 CMDQC9B3 1.
@00347 CMDQC10A 1.
@00348 CMDC10B1 1.
@00349 CMDC10B2 1.
@00350 CMDC10B3 1.
@00351 CMDQC12A 1.

@00352 CMDQC12B 3.
@00355 CMDQC13A 5.3
@00360 CMDQC14A 2.
@00362 CMDQC16 1.
@00363 CMDQC17 1.
@00364 CMDCc18B 1.
@00365 CMDCc18C 1.
@00366 CMDCc18D 1.
@00367 CMDCc18E 1.
@00368 CMDQC21A 1.
@00369 CMDC21B1 1.
@00370 CMDC21B2 1.
@00371 CMDC21B3 1.
@00372 CMDC21B4 1.
@00373 CMDQC21C 3.
@00376 CMDQC22 2.
@00378 CMDQC24A 1.
@00379 CMDQC25 1.
@00380 CMDQC26 1.
@00381 CMDQC27 2.
@00383 CMDQC28A 1.
@00384 CMDQC28B 1.
@00385 CMDQC28C 1.
@00386 CMDQC28D 1.
@00387 CMDQC28E 1.
@00388 CMDQC28F 1.
@00389 CMDQC28G 1.
@00390 CMDQC28H 1.
@00391 CMDQC28I 1.
@00392 CMDQC28J 1.
@00393 CMDQC28K 1.
@00394 CMDQC28L 1.
@00395 CMDQC28M 1.
@00396 CMDCbQ29 1.
@00397 CMDCc29a 3.
@00400 CMDCb29B 2.
@00402 CWBCC29C 1.
@00403 CWBCC29D 1.
@00404 CMDCD01 1.
@00405 CMDCD02 2.
@00407 CMDCD03 2.
@00409 CMDCD04 2.
@00411 CMDCD05 2.
@00413 CMDCD06 3.
@00416 CMDCD07 1.
@00417 CMDCD08 1.
@00418 CLTCcQ1 1.
@00419 CLTCcQ2 2.
@00421 CLTCcQ3 2.
@00423 CLTCcQ4 2.
@00425 CLTCcQ5 2.
@00427 CLTCcQ6A 1.
@00428 CLTCcQ6B 2.
@00430 CLTCcQ7 2.
@00432 CLTCcQ8 2.
@00434 CLTCcQ12 2.

@00436 CLTCcQ13 2.
@00438 CLTCcQ14 2.
@00440 CEDCD01 2.
@00442 CEDCQ6 1.
@00443 CEDCD03 2.
@00445 CEDCQ12A 2.
@00447 CEDCcQ13 2.
@00449 CEDCQ14A 2.
@00451 CEDCb14A 2.
@00453 CEDCQ14B 2.
@00455 CEDCQ14C 2.
@00457 CEDCb14C 2.
@00459 CEDCQ14D 2.
@00461 CEDCQ15 2.
@00463 CBECQ6B 1.
@00464 CBECQ6C 1.
@00465 CBECQ6D 1.
@00466 CBECQ6E 1.
@00467 CBECQ6F 1.
@00468 CBECQ6G 1.
@00469 CBECQ6I 1.
@00470 CBECQ6K 1.
@00471 CBECQ6L 1.
@00472 CBECQ6N 1.
@00473 CBECQ6O 1.
@00474 CBECQ6P 1.
@00475 CBECQ6Q 1.
@00476 CBECQ6S 1.
@00477 CBECQ6T 1.
@00478 CBECQ6U 1.
@00479 CBECQ6V 1.
@00480 CBECQ6W 1.
@00481 CBECQ6X 1.
@00482 CBECQ6AA 1.
@00483 CBECQ6BB 1.
@00484 CBECQ6CC 1.
@00485 CBECQ6DD 1.
@00486 CBECQ6EE 1.
@00487 CBECQ6FF 1.
@00488 CBECQ6HH 1.
@00489 CBECQ6JJ 1.
@00490 CBECQ6MM 1.
@00491 CBECQ6PP 1.
@00492 CBECQ6QQ 1.
@00493 CBECQ6RR 1.
@00494 CBECQ6SS 1.
@00495 CBECQ6UU 1.
@00496 CBECQ7A 1.
@00497 CBECQ7B 1.
@00498 CBECQ7C 1.
@00499 CBECQ7D 1.
@00500 CBECQ7E 1.
@00501 CBECQ7F 1.
@00502 CBECs06 2.
@00504 CBECs07 2.
@00506 CBECs08 2.

@00508 CB ECS11 2.
@00510 CRLCQ1 2.
@00512 CRLCQ2 2.
@00514 CRLCQ4 1.
@00515 CRLCQ9 2.
@00517 CPRCQ1 2.
@00519 CPRCQ3 2.
@00521 CPRCQ6 2.
@00523 CPRCbQ7A 2.
@00525 CPRCbQ7 2.
@00527 CPRCQ10 2.
@00529 CPRCQ11 2.
@00531 CPRCQ12 2.
@00533 CPRCQ16 2.
@00535 CPRCS01 2.
@00537 CPRCS03 2.
@00539 CPRCS05 2.
@00541 CRSPD01 1.
@00542 CRSSD01 1.
@00543 CRSPQ1A 1.
@00544 CRSPQ1B 1.
@00545 CRSPQ1C 1.
@00546 CRSPQ1D 1.
@00547 CRSPQ1E 1.
@00548 CRSSQ1A 1.
@00549 CRSSQ1B 1.
@00550 CRSSQ1C 1.
@00551 CRSSQ1D 1.
@00552 CRSSQ1E 1.
@00553 CCHPD01 1.
@00554 CCHSD01 1.
@00555 CCHPQ1A 1.
@00556 CCHPQ1B 1.
@00557 CCHPQ1C 1.
@00558 CCHPQ1D 1.
@00559 CCHPQ1E 1.
@00560 CCHPQ1F 1.
@00561 CCHPQ1G 1.
@00562 CCHPQ1H 1.
@00563 CCHPQ1I 1.
@00564 CCHPQ1J 1.
@00565 CCHPQ1K 1.
@00566 CCHPQ1L 1.
@00567 CCHPQ1M 1.
@00568 CCHPQ1N 1.
@00569 CCHPQ1O 1.
@00570 CCHPQ1P 1.
@00571 CCHPbQ1V 1.
@00572 CCHPQ1R 1.
@00573 CCHPQ1S 1.
@00574 CCHPQ1T 1.
@00575 CCHPbQ1W 1.
@00576 CCHPbQ1U 1.
@00577 CCHSQ1A 1.
@00578 CCHSQ1B 1.
@00579 CCHSQ1C 1.

@00580 CCHSQ1D 1.
@00581 CCHSQ1E 1.
@00582 CCHSQ1F 1.
@00583 CCHSQ1G 1.
@00584 CCHSQ1H 1.
@00585 CCHSQ1I 1.
@00586 CCHSQ1J 1.
@00587 CCHSQ1K 1.
@00588 CCHSQ1L 1.
@00589 CCHSQ1M 1.
@00590 CCHSQ1N 1.
@00591 CCHSQ1O 1.
@00592 CCHSQ1P 1.
@00593 CCHSbQ1V 1.
@00594 CCHSQ1R 1.
@00595 CCHSQ1S 1.
@00596 CCHSQ1T 1.
@00597 CCHSbQ1W 1.
@00598 CCHSbQ1U 1.
@00599 CHLPQ1 2.
@00601 CHLPQ2 1.
@00602 CHLPQ3 2.
@00604 CHLPcQ5 2.
@00606 CHLPcQ5A 2.
@00608 CHLPbQ6 2.
@00610 CHLPQ5B 1.
@00611 CHLPQ5C 1.
@00612 CHLPQ5D 2.
@00614 CHLPcQ7 1.
@00615 CHLSQ1 2.
@00617 CHLSQ2 1.
@00618 CHLSQ3 2.
@00620 CHLScQ5 2.
@00622 CHLScQ5A 2.
@00624 CHLSbQ6 2.
@00626 CHLSQ5B 1.
@00627 CHLSQ5C 1.
@00628 CHLSQ5D 2.
@00630 CHLScQ7 1.
@00631 CHLMQ8 2.
@00633 CHLMQ9 2.
@00635 CHLMQ11 2.
@00637 CHHHQ1 1.
@00638 CHHHQ3 2.
@00640 CHHHQ6 2.
@00642 CHLCQ1 2.
@00644 CHLCQ2 2.
@00646 CHLCQ3B 4.2
@00650 CHLCQ4A 7.3
@00657 CHLCb4C1 5.3
@00662 CHLCQ5 2.
@00664 CHLCbQ6 1.
@00665 CHLCbQ7 1.
@00666 CHLCQ8 1.
@00667 CHLCQ9 1.
@00668 CHLCQ10 1.

@00669 CHLCQ11 1.
@00670 CHLCQ12 1.
@00671 CHLCQ13 1.
@00672 CHLCQ14 1.
@00673 CHLCQ15 1.
@00674 CHLCQ16 1.
@00675 CHLCQ17 1.
@00676 CHLCQ18 1.
@00677 CHLCQ19 1.
@00678 CHLCbQ20 1.
@00679 CHLCQ21 1.
@00680 CHLCbQ22 1.
@00681 CHLCQ23 1.
@00682 CHLCQ24 1.
@00683 CHLCQ25 1.
@00684 CHLCQ26 1.
@00685 CHLCQ27 1.
@00686 CHLCQ28 1.
@00687 CHLCQ29 1.
@00688 CHLCQ30 1.
@00689 CHLCQ31 2.
@00691 CHLCQ32 1.
@00692 CHLCQ33 2.
@00694 CHLCQ34 1.
@00695 CHLCQ35 1.
@00696 CHLCQ36 1.
@00697 CHLCQ37 1.
@00698 CHLCQ38 2.
@00700 CHLCQ39 2.
@00702 CHLCQ40 2.
@00704 CHLCQ41 2.
@00706 CHLCQ42 2.
@00708 CHLCb43A 1.
@00709 CHLCQ43B 1.
@00710 CHLCQ43C 1.
@00711 CHLCQ44 1.
@00712 CHLC45AA 1.
@00713 CHLC45AB 1.
@00714 CHLC45AC 1.
@00715 CHLC45AD 1.
@00716 CHLC45AE 1.
@00717 CHLC45AF 1.
@00718 CHLC45AG 1.
@00719 CHLC45AH 1.
@00720 CHLC45AI 1.
@00721 CHLC45AJ 1.
@00722 CHLC45AK 1.
@00723 CHLCQ45B 1.
@00724 CACCQ3A 2.
@00726 CACCb3AA 2.
@00728 CACCbQ3B 2.
@00730 CACCQ3C 2.
@00732 CACCQ3D 2.
@00734 CACCcQ4A 2.
@00736 CACCcQ4B 4.1
@00740 CACCbQ8 2.

@00742 CACCQ9 1.
@00743 CCSCQ1 2.
@00745 CCSCQ2A 2.
@00747 CCSCQ2B 4.
@00751 CCSCQ3A 2.
@00753 CCSCQ3B 4.
@00757 CCSCQ4A 2.
@00759 CCSCQ4B 4.
@00763 CCSCQ5 2.
@00765 CCSCQ6A 1.
@00766 CCSCQ6B 1.
@00767 CCSCbQ6C 1.
@00768 CCSCQ7 1.
@00769 CCSCQ8 2.
@00771 CCSCQ9A 1.
@00772 CCSCQ9B 1.
@00773 CCSCQ10A 2.
@00775 CCSCQ10B 2.
@00777 CCSCc10C 1.
@00778 CCSCQ11 1.
@00779 CCSCQ12 1.
@00780 CCSCQ13 1.
@00781 CCSCQ14 2.
@00783 CINHQ1A 1.
@00784 CINHQ1B 1.
@00785 CINHQ1C 1.
@00786 CINHQ1D 1.
@00787 CINHQ1E 1.
@00788 CINHQ1F 1.
@00789 CINHQ1G 1.
@00790 CINHQ1H 1.
@00791 CINHQ1I 1.
@00792 CINHQ1J 1.
@00793 CINHQ1K 1.
@00794 CINHQ1L 1.
@00795 CINHQ1M 1.
@00796 CINHQ2 2.
@00798 CINHD02B 1.
@00799 CINHQ3 2.
@00801 CINPQ4B 2.
@00803 CINSQ4B 2.
@00805 CSFHcQ1 2.
@00807 CSFHcQ2 2.
@00809 CSFHcQ3 1.
@00810 CSFHcQ4 2.
@00812 CSFHcQ5A 1.
@00813 CSFHcQ5B 1.
@00814 CSFHcQ5C 1.
@00815 CSFHcQ6A 1.
@00816 CSFHcQ6B 1.
@00817 CSFHcQ6C 1.
@00818 CSFHcQ6D 1.
@00819 CSFHcQ6E 1.
@00820 CSFHcQ7A 1.
@00821 CSFHcQ7B 1.
@00822 CSFHcQ7C 1.

@00823 CSFHcQ7D 1.
@00824 CSFHcQ7E 1.
@00825 CSFHcQ7F 1.
@00826 CSDPQ1 2.
@00828 CSDPQ2A1 1.
@00829 CSDPQ2A2 1.
@00830 CSDPQ2A3 1.
@00831 CSDPQ2A4 1.
@00832 CSDPQ2B 1.
@00833 CSDPQ3 4.
@00837 CSDPQ4A 1.
@00838 CSDPQ4B 1.
@00839 CSDPQ4C 1.
@00840 CSDPQ4D 1.
@00841 CSDPQ4E 1.
@00842 CSDPQ4F 1.
@00843 CSDPQ4G 1.
@00844 CSDPQ4H 1.
@00845 CSDPQ4I 1.
@00846 CSDPQ4J 1.
@00847 CSDPQ4K 1.
@00848 CSDPQ4L 1.
@00849 CSDPbQ4S 1.
@00850 CSDPQ4M 1.
@00851 CSDPQ4N 1.
@00852 CSDPQ4O 1.
@00853 CSDPQ4P 1.
@00854 CSDPQ4Q 1.
@00855 CSDPQ4R 1.
@00856 CSDPQ5A 1.
@00857 CSDPQ5B 1.
@00858 CSDPQ5C 1.
@00859 CSDPQ6A1 1.
@00860 CSDPQ6A2 1.
@00861 CSDPQ6A3 1.
@00862 CSDPQ6B1 1.
@00863 CSDPQ6B2 1.
@00864 CSDPQ7A 1.
@00865 CSDPQ7F 1.
@00866 CSDPQ7H 1.
@00867 CSDPQ7B 1.
@00868 CSDPQ7J 1.
@00869 CSDPQ7D 1.
@00870 CSDPQ7I 1.
@00871 CSDPbQ7L 1.
@00872 CSDPQ7E 1.
@00873 CSDPQ7C 1.
@00874 CSDPQ7K 1.
@00875 CSDPQ8 2.
@00877 CSDSQ1 2.
@00879 CSDSQ2A1 1.
@00880 CSDSQ2A2 1.
@00881 CSDSQ2A3 1.
@00882 CSDSQ2A4 1.
@00883 CSDSQ2B 1.
@00884 CSDSQ3 4.

@00888 CSDSQ4A 1.
@00889 CSDSQ4B 1.
@00890 CSDSQ4C 1.
@00891 CSDSQ4D 1.
@00892 CSDSQ4E 1.
@00893 CSDSQ4F 1.
@00894 CSDSQ4G 1.
@00895 CSDSQ4H 1.
@00896 CSDSQ4I 1.
@00897 CSDSQ4J 1.
@00898 CSDSQ4K 1.
@00899 CSDSQ4L 1.
@00900 CSDSbQ4S 1.
@00901 CSDSQ4M 1.
@00902 CSDSQ4N 1.
@00903 CSDSQ4O 1.
@00904 CSDSQ4P 1.
@00905 CSDSQ4Q 1.
@00906 CSDSQ4R 1.
@00907 CSDSQ5A 1.
@00908 CSDSQ5B 1.
@00909 CSDSQ5C 1.
@00910 CSDSQ6A1 1.
@00911 CSDSQ6A2 1.
@00912 CSDSQ6A3 1.
@00913 CSDSQ6B1 1.
@00914 CSDSQ6B2 1.
@00915 CSDSQ7A 1.
@00916 CSDSQ7F 1.
@00917 CSDSQ7H 1.
@00918 CSDSQ7B 1.
@00919 CSDSQ7J 1.
@00920 CSDSQ7D 1.
@00921 CSDSQ7I 1.
@00922 CSDSbQ7L 1.
@00923 CSDSQ7E 1.
@00924 CSDSQ7C 1.
@00925 CSDSQ7K 1.
@00926 CSDSQ8 2.
@00928 CSDCQ1 2.
@00930 CSDCQ2A1 1.
@00931 CSDCQ2A2 1.
@00932 CSDCQ2A3 1.
@00933 CSDCQ2A4 1.
@00934 CSDCQ2B 1.
@00935 CSDCQ3 4.
@00939 CSDCQ4A 1.
@00940 CSDCQ4B 1.
@00941 CSDCQ4C 1.
@00942 CSDCQ4D 1.
@00943 CSDCQ4E 1.
@00944 CSDCQ4F 1.
@00945 CSDCQ4G 1.
@00946 CSDCQ4H 1.
@00947 CSDCQ4I 1.
@00948 CSDCQ4J 1.

@00949 CSDCQ4K 1.
@00950 CSDCQ4L 1.
@00951 CSDCbQ4S 1.
@00952 CSDCQ4M 1.
@00953 CSDCQ4N 1.
@00954 CSDCQ4O 1.
@00955 CSDCQ4P 1.
@00956 CSDCQ4Q 1.
@00957 CSDCQ4R 1.
@00958 CSDCQ5A 1.
@00959 CSDCQ5B 1.
@00960 CSDCQ5C 1.
@00961 CSDCQ6A1 1.
@00962 CSDCQ6A2 1.
@00963 CSDCQ6A3 1.
@00964 CSDCQ6B1 1.
@00965 CSDCQ6B2 1.
@00966 CSDCQ7A 1.
@00967 CSDCQ7F 1.
@00968 CSDCQ7H 1.
@00969 CSDCQ7B 1.
@00970 CSDCQ7J 1.
@00971 CSDCQ7D 1.
@00972 CSDCQ7I 1.
@00973 CSDCbQ7L 1.
@00974 CSDCQ7E 1.
@00975 CSDCQ7C 1.
@00976 CSDCQ7K 1.
@00977 CSDCQ8 2.
@00979 CMSCbS01 2.
@00981 CMSCbS02 3.
@00984 CMSCQ1 1.
@00985 CMSCQ2 1.
@00986 CMSCQ3 1.
@00987 CMSCQ4 1.
@00988 CMSCQ5 1.
@00989 CMSCQ6 1.
@00990 CMSCQ7 1.
@00991 CMSCQ8 1.
@00992 CMSCQ9 1.
@00993 CMSCQ10 1.
@00994 CMSCQ11 1.
@00995 CMSCQ12 1.
@00996 CMSCQ13 1.
@00997 CMSCQ14 1.
@00998 CMSCQ15 1.
@00999 CMSCQ16 1.
@01000 CMSCQ17 1.
@01001 CMSCQ18 1.
@01002 CMSCQ19 1.
@01003 CMSCQ20 1.
@01004 CMSCQ21 1.
@01005 CMSCQ22 1.
@01006 CMSCQ23 1.
@01007 CMSCQ24 1.
@01008 CMSCQ25 1.

@01009 CMSCQ26 1.
@01010 CMSCQ27 1.
@01011 CMSCQ28 1.
@01012 CMSCQ29 1.
@01013 CMSCQ30 1.
@01014 CMSCQ31 1.
@01015 CMSCQ32 1.
@01016 CMSCQ33 1.
@01017 CMSCQ34 1.
@01018 CMSCQ35 1.
@01019 CMSCQ36 1.
@01020 CMSCQ37 1.
@01021 CMSCQ38 1.
@01022 CMSCQ39 1.
@01023 CMSCQ40 1.
@01024 CMSCQ41 1.
@01025 CMSCQ42 1.
@01026 CMSCQ43 1.
@01027 CMSCQ44 1.
@01028 CMSCQ45 1.
@01029 CMSCQ46 1.
@01030 CMSCQ47 1.
@01031 CMSCQ48 1.
@01032 SHAREFLG 1.
@01033 XSECFLG 1.
@01034 LONGFLG 1.
@01035 SC_ID94 \$10.
@01045 SC_ID96 \$10.
@01055 SC_ID98 \$10.
@01065 CIDHD01 6.
@01071 CHILDDID 6.
@01077 CWTCW01C 9.4
@01086 CWTCW01L 9.4
@01095 SHXSECWT 9.4
@01104 SHLONGWT 9.4;